

Situation financière des entreprises du PADISQ

2018-2019

Étude préparée par Leslyne Ndjaba,
avec la collaboration d'Annie Provencher

1^{er} janvier 2021

Table des matières

Liste des tableaux	2
Liste des figures	3
Sigles et abréviations	4
Faits saillants.....	5
Introduction	6
Portrait financier global des entreprises du PADISQ en 2018-2019	9
État de l'effectif des entreprises du PADISQ.....	9
État des revenus et dépenses.....	12
Situation financière des entreprises selon les volets du Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés	18
État des revenus selon le volet d'entreprises.....	18
Bilan comptable des entreprises.....	28
Analyse des ratios financiers	30
Situation financière des entreprises du PADISQ selon la spécialisation	32
État des revenus selon la spécialisation des entreprises	35
Bilan comptable des entreprises selon la spécialisation	48
Analyse des ratios financiers selon la spécialisation.....	50
Évolution de la situation financière des entreprises de 2014-2015 à 2018-2019	51
Évolution de l'effectif des entreprises.....	51
Évolution du chiffre d'affaires des entreprises.....	53
Évolution des dépenses des entreprises	58
Évolution de la marge bénéficiaire des entreprises	58
Nombre et proportion d'entreprises profitables.....	60
Conclusion.....	62
Bibliographie.....	64

Liste des tableaux

Situation financière des entreprises selon les volets du PADISQ

Tableau 1. Répartition du chiffre d'affaires selon le volet d'aide	18
Tableau 2. Marge bénéficiaire avant impôt par volet	18
Tableau 3. Entreprises profitables selon le volet d'aide lorsque certaines aides publiques sont retirées 2018-2019	23
Tableau 4. Moyenne et médiane des principaux postes du bilan	28
Tableau 5. Répartition du bilan comptable des entreprises selon le volet d'aide au PADISQ, en pourcentage de l'actif	29
Tableau 6. Ratios financiers des entreprises selon le volet d'aide au PADISQ, en pourcentage de l'actif	31
Tableau 7. Répartition du chiffre d'affaires des entreprises selon la spécialisation	35
Tableau 8. Marge bénéficiaire avant impôt des entreprises selon la spécialisation	38
Tableau 9. Répartition des revenus autonomes et de l'aide publique selon la spécialisation	38
Tableau 10. Proportion d'entreprises profitables selon la spécialisation, lorsque certaines aides publiques sont retirées	42
Tableau 11. Mesure de la concentration industrielle selon le secteur d'activité, 2018-2019	44
Tableau 12. Moyenne et médiane des principaux postes du bilan	48
Tableau 13. Répartition du bilan comptable des entreprises selon la spécialisation, en pourcentage de l'actif	49
<i>Tableau 14. Ratios financiers des entreprises selon la spécialisation</i>	<i>50</i>
Tableau 15. Proportion du CA des entreprises sélectionnées dans celui de l'échantillon de 106 entreprises	52
Tableau 16. Évolutions du chiffre d'affaires total par volet (63 entreprises)	53
Tableau 17. Évolution du chiffre d'affaires total par volet (42 entreprises)	53
Tableau 18. Évolution du chiffre d'affaires total selon la spécialisation	55
Tableau 19. Évolution du chiffre d'affaires total selon la source de revenus	56
Tableau 20. Évolution du taux de marge bénéficiaire par volet (63 entreprises observées)	59
Tableau 21. Évolution du taux de marge bénéficiaire par spécialisation	60
Tableau 22. Nombre et proportion d'entreprises profitables (par rapport au nombre d'entreprises du volet)	60
Tableau 23. Nombre et proportion (par rapport au nombre d'entreprises spécialisées dans le secteur) d'entreprises profitables	61

Liste des figures

Situation financière globale des entreprises du PADISQ

Figure 1. Nombre d'entreprises par volet et par spécialisation	9
Figure 2. État des résultats 2018-2019	12
Figure 3. Variation des résultats de 2013-2014 à 2018-2019.....	12
Figure 4. Variation des résultats par entreprise de 2013-2014 à 2018-2019	12
Figure 5. État des résultats sans aide publique 2018-2019.....	13
Figure 6. Variation des résultats sans aide publique de 2013-2014 à 2018-2019	13
Figure 7. Répartition des revenus entre les 106 entreprises	14
Figure 8. Ventilation des revenus selon la source, 2018-2019.....	16
Figure 9. Ventilation des revenus selon la source, 2013-2014.....	16
Figure 10. Ventilation des dépenses, 2018-2019.....	17
Figure 11. Ventilation des dépenses, 2013-2014.....	17
Figure 12. Part du secteur public dans les revenus totaux.....	19

Situation financière des entreprises selon les volets du PADISQ

Figure 13. Billets vendus en chanson et en humour pour les spectacles soutenus par la SODEC, selon l'année financière et le volet du PADISQ, Québec (n).....	20
Figure 14. Revenus de billetterie des arts de la scène pour les spectacles soutenus par la SODEC, selon l'année financière et le volet du PADISQ, Québec (\$).....	20
Figure 15. Répartition de l'aide octroyée selon la nature et le volet de l'aide 2018-2019.....	21
Figure 16. Répartition de l'aide octroyée selon la nature et le volet de l'aide 2013-2014.....	21
Figure 17. Marge bénéficiaire avant impôt lorsque réduite de certaines aides publiques selon le volet d'aide en 2018-2019	22
Figure 18. Répartition des revenus des entreprises du volet 1A.....	23
Figure 19. Répartition des revenus des entreprises du volet 1B.....	24
Figure 20. Répartition des revenus des entreprises du volet 2	24
Figure 21. Répartition des revenus des entreprises du volet 3	24
Figure 22. Répartition des revenus selon le volet, en pourcentage des revenus totaux.....	26
Figure 23. Répartition des dépenses selon le volet, en pourcentage des revenus totaux.....	27
Figure 24. Taux de marge bénéficiaire avant impôt des entreprises selon leur spécialisation	36
Figure 25. Marge bénéficiaire avant impôt 2018-2019 selon le domaine.	37
Figure 26. Répartition de l'aide publique selon la nature et la spécialisation, 2013-2014.....	39
Figure 27. Répartition de l'aide publique selon la nature et la spécialisation, 2018-2019.....	39

Situation financière des entreprises du PADISQ selon la spécialisation

Figure 28. Taux de marge bénéficiaire avant impôt lorsque réduite de certaines aides publiques selon la spécialisation	41
Figure 29. Répartition des revenus en enregistrement sonore.....	43
Figure 30. Répartition des revenus en spectacle.....	43
Figure 31. Répartition des revenus en gérance.....	44

Figure 32. Répartition des revenus selon la spécialisation, en pourcentage des revenus autonomes	45
Figure 33. Répartition des revenus selon la spécialisation, en pourcentage des revenus totaux ...	46

Évolution financière globale des entreprises de 2014-2015 à 2018-2019

Figure 34. Répartition des dépenses selon la spécialisation, en pourcentage des revenus totaux .	47
Figure 35. Évolution du nombre d'entreprises par volet sur 5 ans.....	51
Figure 36. Évolution du nombre d'entreprises selon la spécialisation sur 5 ans.....	52
Figure 37. Évolution indicielle du CA des 42 entreprises (période de référence 2014-2015)	54
Figure 38. Évolution indicielle du CA des 63 entreprises (période de référence 2014-2015)	54
Figure 39. Évolution indicielle du chiffre d'affaires total selon la spécialisation (2014-2015 = 100).....	55
Figure 40. Répartition des revenus en pourcentage des revenus autonomes.....	57
Figure 41. Répartition des revenus en pourcentage des revenus totaux	57
Figure 42. Répartition des dépenses en pourcentage des revenus totaux	58
Figure 43. Évolution indicielle de la marge bénéficiaire (2014-2015 = 100)	59
Figure 44. Nombre d'entreprises profitables selon la spécialisation.....	61
Figure 45. Nombre d'entreprises profitables selon le volet.....	61

Sigles et abréviations

ADISQ : Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

CA : Chiffre d'affaires

CIR : Crédit d'impôt remboursable

EF : États financiers

OCCQ : Observatoire de la culture et des communications du Québec

PADISQ : Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés

MACQ : Ministère des Affaires culturelles du Québec

SODEC : Société de développement des entreprises culturelles

TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Faits saillants

Situation financière globale des entreprises du PADISQ

- En 2018-2019, le revenu global des entreprises du disque et du spectacle s'élève à 191,6 M\$; les dépenses totales à 176,2 M\$. La marge bénéficiaire est de 15,4 M\$, soit 8 % du chiffre d'affaires (CA) global. Sans aide publique, toutes choses restant constantes, la marge bénéficiaire passe de 8 % (soit 18,9 M\$) à -8,1 % (soit -10,8 M\$).
- Les 10 % des entreprises les plus grandes possèdent 60 % des revenus totaux, alors que 50 % des entreprises les plus modestes possèdent 7,6 % des revenus totaux. Les 11 entreprises les plus importantes, qui représentent 10 % des entreprises analysées, sont toutes des entreprises du volet 1A. Parmi elles, 6 sont spécialisées en spectacle. Des 15 % des entreprises les plus importantes, 5 sont des entreprises spécialisées en humour et comédie musicale. Seulement 4 entreprises parmi les 35 % des entreprises les plus importantes sont spécialisées en enregistrement sonore. Les 60 % des entreprises les plus modestes sont majoritairement des entreprises des volets 2 et 3.

Situation financière des entreprises selon les volets du PADISQ

- Le chiffre d'affaires médian est plus élevé dans les volets 1A et 1B (respectivement 3,8 M\$ et 1 M\$). Les entreprises du volet 1A représentent 17,9 % de l'effectif, mais possèdent plus de 70 % des parts de marché. C'est chez les entreprises du volet 2 que le CA médian est le plus faible, soit 288,7 k\$; la part de revenus y est de 8,1 %. Le secteur para-industriel (volet 3) possède 7 % des parts de marché.
- Nous observons une amélioration de la rentabilité des entreprises du volet 3; leur taux de marge bénéficiaire passe de 4,3 % à 7 % de 2013-2014 à 2018-2019. Les entreprises du volet 1B sont les plus en difficulté; leur taux de marge bénéficiaire est de 1,2 % en 2018-2019. En proportion du financement public, les entreprises du volet 1B sont les plus grandes utilisatrices de l'aide octroyée par la SODEC (27,8 % du financement public).

Situation financière des entreprises du PADISQ selon la spécialisation

- 15 entreprises (14,2 %) de notre échantillon tirent majoritairement leur revenu de sources non répertoriées (agence, édition, commandites, etc.). Leur chiffre d'affaires est de 12 M\$ et est supérieur à celui des entreprises spécialisées en enregistrement sonore ou en gérance d'artistes.
- Par spécialisation, la profitabilité la plus faible est observée chez les entreprises spécialisées en enregistrement sonore, avec un taux de marge bénéficiaire de 2,5 %. La profitabilité la plus élevée est observée chez les entreprises spécialisées en gérance, pour lesquelles nous observons une marge de 23,9 %.
- En valeur, l'aide publique est plus élevée chez les entreprises spécialisées en spectacle (12,8 M\$). Cependant, la proportion de l'aide publique dans les revenus totaux est plus importante chez les entreprises spécialisées en enregistrement sonore, avec 27,8 %, soit presque le double de l'apport moyen du secteur public.
- L'inégalité des revenus est plus prononcée dans le secteur du spectacle : 95 % des entreprises les plus modestes possèdent seulement 19 % des parts de revenus des entreprises spécialisées en spectacle.

Évolution de la situation financière des entreprises de 2014-2015 à 2018-2019

- Sur la période 2014-2015 à 2018-2019, nous observons un transfert des entreprises des volets 2 et 3 vers les volets 1A et 1B.
- Le CA varie de 138 M\$ à 169 M\$ sur la période 2014-2015 à 2018-2019, soit un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 5,2 %.

- Le CA des entreprises spécialisées en enregistrement sonore augmente de 36,9 % sur la période 2014-2015 à 2016-2017.

Introduction

Amorcé il y a plus de 15 ans, le déclin des revenus liés à l'enregistrement sonore, qui constituait auparavant la principale source de revenus de l'industrie de la musique au Québec, se poursuit. De 2010 à 2019, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) rapporte une baisse des ventes sur support physique au Québec de plus de 75 %, passant ainsi de 8,2 à 2,3 millions d'unités. En 2004, ces ventes atteignaient 13 millions d'unités. Concernant les ventes numériques¹, après avoir augmenté de 3,2 millions d'unités (en nombre d'albums) de 2004 à 2013, on observe une baisse de 2 millions sur la période 2013 à 2019. La hausse observée sur la période 2004 à 2013 ne compense donc pas les baisses des ventes d'enregistrement sonore québécois. De plus, si cette diminution des ventes se fait au profit de l'écoute sur les plateformes de diffusion en continu (*streaming*), les créateurs et les entreprises québécoises du secteur n'en récoltent qu'une part infime. Selon une estimation de l'ADISQ (ADISQ, 2019), une écoute permettra à un agrégateur de récolter 0,4 cent. Cette somme doit ensuite être partagée entre la maison de disques, le producteur et l'artiste-interprète vedette. Ainsi, 1 million d'écoutes rapporteraient 4 000 \$, et 30 millions d'écoutes seraient nécessaires pour rentabiliser un enregistrement sonore.

L'assistance payante pour les spectacles de chanson et d'humour de provenance québécoise a augmenté de près 20 % de 2009 à 2018, variant ainsi de 2,1 à 2,5 millions d'unités. Cette augmentation est essentiellement due à l'humour : tandis que la chanson enregistre une baisse de son assistance de 13,7 % au cours de ces dix années, l'humour voit la sienne croître de 51,4 %. Au cours de cette période, on note une augmentation des revenus de billetterie (taxes exclues) en chanson et humour de 16,3 % (soit de 83,8 M\$ à 97,5 M\$) pour des revenus de billetterie moyens de 78,5 M\$. Les revenus provenant des spectacles d'humour sont en hausse de 23% durant cette période alors que ceux de la chanson sont en baisse de 27,6%. En enregistrement sonore, la part de marché des produits québécois représente en moyenne 38,9 % des ventes d'enregistrements audio au Québec de 2009 à 2019. Cette statistique est de 50 % en 2019, soit une baisse de 1 % par rapport à 2018.

C'est dans ce contexte que la SODEC analyse depuis 2002² la santé financière des entreprises qu'elle soutient avec le Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés (PADISQ), mis sur pied en 1983 par le ministère des Affaires culturelles du Québec (MACQ). La dernière étude date de l'année financière 2013-2014. Dans cette dernière, Perreault (2015) cherchait à savoir si la situation financière des entreprises soutenues par la SODEC s'était améliorée, en dépit des nombreux bouleversements qui ont perturbé l'industrie de la musique et du spectacle au fil de la période ayant précédé l'année 2013-2014, et dont les séquelles se font encore sentir en 2019. La principale conclusion de son étude était que, dans l'ensemble, la situation financière des entreprises s'était améliorée, avec une marge bénéficiaire de 7 % en moyenne de 2009-2010 à 2013-2014, alors que le taux de marge bénéficiaire était autour de 3 % dans les années 2000.

¹ Estimation basée sur un nombre moyen de 13 pistes par album.

² La première analyse des entreprises du PADISQ a été faite par Ménard (2002); une version préliminaire de cette étude avait été produite dans le cadre de la révision du PADISQ par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) en 2001.

Ce rapport est donc la troisième édition de l'analyse financière des entreprises du PADISQ. Comme le marché est toujours en pleine transformation, il nous a semblé important d'observer l'évolution des entreprises du PADISQ depuis 2013-2014. Ici, nous reprenons la méthodologie utilisée dans l'étude de 2013-2014, tout en mettant l'accent sur la dispersion de revenus observée entre les entreprises du PADISQ. En effet, même si globalement le taux de marge bénéficiaire est de 8,1 % en 2018-2019, ce résultat est dépeint par une poignée d'entreprises : 10 % (soit 11 entreprises) des entreprises les plus importantes parmi les entreprises analysées possèdent environ 60 % des revenus totaux des entreprises qui reçoivent du soutien du PADISQ. Les résultats financiers restent donc très influencés par un groupe restreint d'entreprises. Nous montrons dans ce rapport que l'écart de variation du taux de marge bénéficiaire est beaucoup plus important chez les entreprises les plus modestes que chez les plus grosses entreprises. Chez la moitié des entreprises les plus modestes, le taux de marge bénéficiaire varie de -126 % à 100 %. Chez la moitié des entreprises les plus importantes, le taux de marge bénéficiaire varie de -60 % à 59 %. Cependant, dans cette seconde moitié, le taux de marge bénéficiaire de la majorité des entreprises est positif et se situe de 0 % à 20 %. Les 10 % des entreprises les plus importantes sont toutes des entreprises du volet 1A. Parmi elles, 6 sont spécialisées en spectacle. Parmi les 15 % des entreprises les plus importantes, 5 sont des entreprises spécialisées en humour et comédie musicale.

Dans ce rapport, nous avons également mis un accent sur les entreprises dont plus de 50 % des revenus autonomes proviennent de sources non répertoriées dans les gabarits des états financiers de la SODEC (agence, édition, commandites, etc.). Les chiffres montrent que 15 entreprises (14,2 %) de notre échantillon tirent majoritairement leur revenu de sources non répertoriées. Cette proportion d'entreprises génère plus de revenus que les entreprises spécialisées en enregistrement sonore ou en gérance d'artistes.

Méthodologie et échantillon

Cette étude a été menée à partir des états financiers consolidés des 108 entreprises qui ont reçu une aide de la SODEC en 2018-2019 avec le PADISQ. Deux grandes entreprises ont été exclues de la majorité³ des analyses, car les activités d'enregistrement sonore et de spectacle ne constituent pas leurs principales sources de revenus et activités commerciales. En 2013-2014, 3 entreprises avaient également été exclues pour les mêmes raisons. L'échantillon portait donc sur 108 entreprises pour la majorité des analyses.

Une seconde compilation nous a permis d'analyser l'évolution des principaux indicateurs financiers des entreprises du PADISQ sur 5 ans, soit de 2014-2015 à 2018-2019. Pour cela, un échantillon de 63 entreprises observées au cours des cinq années a été constitué. Cet échantillon constitue 60 % des entreprises analysées en 2018-2019, et 86 % de leur chiffre d'affaires global.

Les entreprises analysées dans ce rapport sont des producteurs d'enregistrement sonore, des producteurs de spectacles, les entreprises de gérance et les entreprises diversifiées. L'étude ne tient pas compte des créateurs et des interprètes, des détaillants, des diffuseurs de spectacles, des distributeurs d'enregistrements sonores, etc.

Limites de l'étude

Les limites rencontrées dans cette étude sont à peu près les mêmes limites que celles observées il y a 5 ans. L'année de l'étude est l'année financière de la SODEC. Cependant, l'exercice financier

³ Lorsque les 108 entreprises sont analysées, une indication est présentée au bas de la page.

des entreprises ayant soumis une demande d'aide au PADISQ varie d'une entreprise à l'autre. Les répercussions subies par l'industrie musicale pourraient donc varier d'une entreprise à l'autre, en fonction du dernier état financier soumis. Une seconde limite est due au fait que les entreprises du PADISQ ont des caractéristiques très variées. Il s'agit à la fois d'entreprises du secteur industriel (leur CA est supérieur à 500 k\$) et d'entreprises du secteur para-industriel (leur CA minimum est de 30 k\$), d'entreprises spécialisées en spectacle, en enregistrement sonore, en gérance d'artistes et d'entreprises diversifiées. L'analyse des différents postes du compte de résultat et du bilan est donc influencée par la manière dont les entreprises ventilent leurs données : certaines entreprises considèrent les crédits d'impôt comme un revenu, tandis que d'autres les considèrent comme une réduction de dépense. Un autre exemple concerne les revenus de droits voisins perçus par les producteurs d'enregistrements sonores qu'il n'est pas possible d'isoler et qui peuvent être comptabilisés soit dans le poste « enregistrement sonore », soit dans le poste « autres revenus ». Certaines entreprises considèrent les frais de promotion comme une charge directement liée à l'activité de l'entreprise, tandis que d'autres les considèrent comme des charges d'exploitation. Les droits et les redevances versés aux artistes ne sont pas systématiquement comptés dans les coûts des marchandises vendues. Il est également important de souligner que seules les entreprises recevant un soutien supérieur à 250 k\$ ont l'obligation de soumettre des états financiers audités à la SODEC. Le présent rapport s'articule en quatre sections. Dans un premier temps, nous faisons un portrait financier global des entreprises du PADISQ en 2018-2019. L'évolution de l'effectif des entreprises selon leurs volets et leurs spécialisations ainsi que l'état des revenus et des dépenses y sont abordés. Nous analysons ensuite ces informations financières selon les différents volets du PADISQ, puis selon le domaine de spécialisation des entreprises. Dans la section 4, nous observons l'évolution d'un échantillon de 63 entreprises sur la période 2014-2015 à 2018-2019.

Portrait financier global des entreprises du PADISQ en 2018-2019

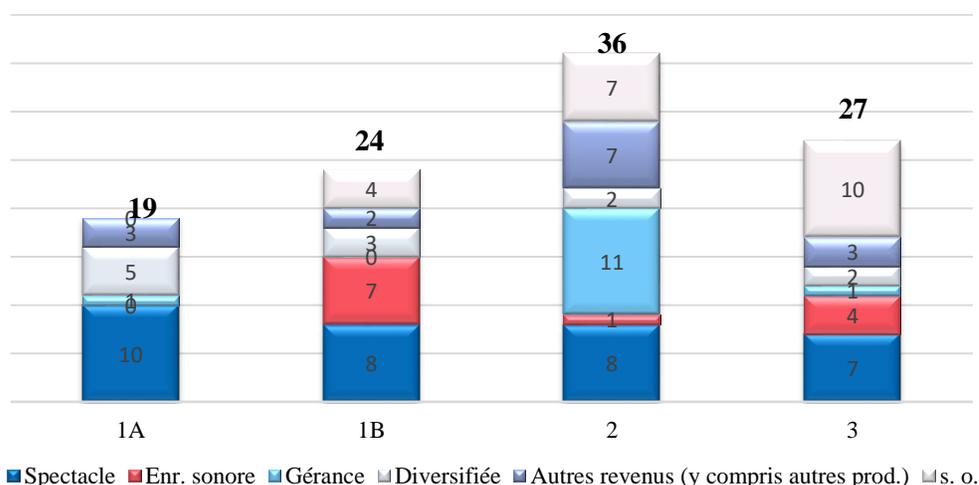
État de l'effectif des entreprises du PADISQ

Un volet 3 moins important par rapport à 2013-2014

Pour l'année financière 2018-2019, 108 états financiers ont été étudiés dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés (PADISQ). Deux grandes entreprises ont été écartées de la majorité des analyses, car leurs activités en lien avec l'enregistrement sonore et le spectacle occupent une place relativement restreinte par rapport à l'ensemble de leurs activités commerciales.

Des 106 entreprises retenues pour notre analyse, 19 appartiennent au volet 1A du programme d'aide (voir l'encadré 1 pour les conditions particulières d'admissibilité), 24 appartiennent au volet 1B, 36 au volet 2 et 27 au volet 3. Même si l'effectif des entreprises du volet 3 est toujours plus élevé, il baisse de 44 % (soit 21 entreprises en moins) par rapport à 2013-2014. Par rapport à la même période, l'effectif des volets 1A, 1B et 2 augmente respectivement de 46 %, de 4 % et de 50 % (soit respectivement 3, 1 et 12 entreprises en plus). Ces augmentations peuvent s'expliquer par une augmentation de l'activité de certaines entreprises. Par exemple, 10 entreprises du volet 3 en 2013-2014 se retrouvent aux volets 1A ou 1B en 2018-2019, alors que 4 entreprises du volet 1B en 2013-2014 se retrouvent au volet 1A en 2018-2019. L'augmentation du nombre d'entreprises dans un volet peut également s'expliquer par l'augmentation du nombre d'entreprises de ce volet ayant fait une demande au PADISQ. De même, la baisse du nombre d'entreprises du volet 3 peut s'expliquer par la baisse du nombre de demandes d'aide en provenance de ce volet.

Figure 1. Nombre d'entreprises par volet et par spécialisation



Source : SODEC.

Encadré 1. Volets d'aide du PADISQ et conditions particulières d'admissibilité

Volet 1A Secteur industriel – aide globale	Volet 1B Secteur industriel – aide à l'entreprise	Volet 2 Soutien aux activités de gérance	Volet 3 Secteur para-industriel – aide aux projets
<p>Être une entreprise, ou un groupe d'entreprises liées, légalement constituée et active depuis au moins cinq ans; avoir reçu une aide de la SODEC au moins trois fois au cours des cinq derniers exercices financiers.</p>	<p>Être une entreprise, ou un groupe d'entreprises liées, légalement constituée et active depuis au moins trois ans.</p>	<p>Être une entreprise légalement constituée et active depuis au moins deux ans.</p>	<p>Être une entreprise légalement constituée et active depuis au moins deux ans.</p>
<p>Avoir réalisé un chiffre d'affaires minimal de 2 000 000 \$ en variétés ou de 1 200 000 \$ en musique spécialisée au cours de l'exercice financier précédant la demande.</p>	<p>Avoir réalisé un chiffre d'affaires minimal de 500 000 \$ au cours de l'exercice financier précédant la demande.</p>	<p>Avoir réalisé un chiffre d'affaires minimal de 50 000 \$ au cours de son dernier exercice financier.</p>	<p>Avoir réalisé un chiffre d'affaires minimal de 30 000 \$ au cours de son dernier exercice financier.</p>
<p>Avoir réalisé au moins dix activités admissibles pour au moins six artistes, groupes ou ensembles québécois sous contrat au cours de l'exercice financier précédant la demande, représentant un volume d'investissement supérieur à 1 000 000 \$ en variétés ou à 600 000 \$ en musique spécialisée.</p>	<p>Avoir réalisé des activités admissibles pour au moins cinq artistes, groupes ou ensembles québécois sous contrat au cours de l'exercice financier précédant la demande, représentant un volume d'investissement supérieur à 300 000 \$.</p>	<p>Avoir sous contrat au moins deux artistes, groupes ou ensembles québécois, excluant les artistes actionnaires de l'entreprise. Avoir agi comme gérant d'un artiste, groupe ou ensemble en musique ou variétés au cours des 24 derniers mois.</p>	<p>Avoir sous contrat au moins deux artistes, groupes ou ensembles québécois, excluant les artistes actionnaires de l'entreprise. Avoir été suffisamment active au cours des 12 mois précédant la demande.</p>

Source : SODEC, 2020.

Une seconde classification selon la nature des activités permet tout d'abord de constater que seulement 70 entreprises sur les 106 analysées peuvent être catégorisées selon leur spécialisation⁴ en enregistrement sonore, en spectacle ou en gérance. Ainsi, 33 entreprises (31 %) sont spécialisées en spectacle, dont 10 du volet 1A (le reste étant réparti entre les autres volets); 12 entreprises sur 106 (11,32 %) sont spécialisées en enregistrement sonore, dont 7 du volet 1B. Les 13 (19 %) entreprises spécialisées en gérance proviennent principalement du volet 2 (11 entreprises sur 13, ou 84,6 % du volet 2). Douze entreprises sur 106 (11,32 %) ont des sources de revenus diversifiées. Dans ce rapport, une entreprise est dite diversifiée si aucune des sources de revenus mentionnées précédemment ne génère à elle seule plus de 50 % des revenus autonomes.

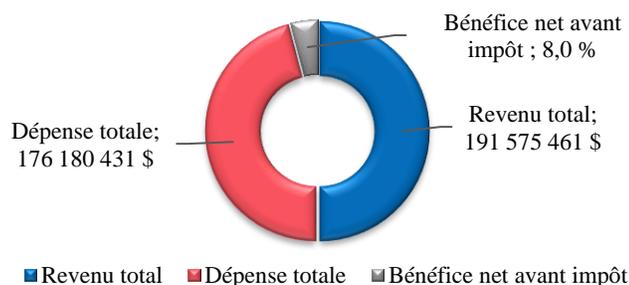
Les 36 autres entreprises sont difficilement catégorisables. D'une part, nous avons les entreprises dont au moins 50 % des revenus autonomes ne sont pas ventilés (soit 21 entreprises catégorisées comme « sans objet »); ces entreprises ont été exclues de l'échantillon lorsque nous effectuions l'analyse selon la spécialisation. D'autre part, nous avons les entreprises dont plus de 50 % des revenus autonomes proviennent d'« autres revenus » ou d'« autres produits ». Pour celles-là, nous avons créé une quatrième spécialisation « autres revenus » afin de mettre en évidence le poids de plus en plus important pris par le poste « autres revenus » inscrit dans le gabarit des états financiers de la SODEC pour les entreprises du PADISQ. Les statistiques précédentes montrent donc que 15 entreprises (14,2 %) tirent majoritairement leur revenu de sources non répertoriées (agence, édition, commandites, etc.). En 2013-2014, seulement 7 entreprises auraient fait partie de cette catégorie.

⁴ Dans les états financiers, les entreprises peuvent mentionner cinq sources de revenus autonomes (hors subventions) : l'enregistrement sonore, le spectacle, la gérance, autres revenus et autres produits. Tout comme dans les rapports précédents (Ménard, 2002; Perreault, 2015), une entreprise est considérée comme spécialisée dans un domaine si plus de 50 % de ses revenus autonomes proviennent de ce domaine. Cependant, elle est considérée comme diversifiée si aucune des sources de revenus mentionnées ci-dessus ne génère à elle seule plus de 50 % des revenus autonomes. Cette définition diffère donc de celle des études précédentes dans la mesure où les entreprises dont plus de 50 % des revenus autonomes proviennent uniquement de la commercialisation d'autres produits, ou uniquement d'autres revenus, ne sont plus considérées comme diversifiées. Par exemple, 7 entreprises qui étaient considérées comme diversifiées dans l'étude précédente seraient considérées dans cette étude comme spécialisées en revenus autres ou en autres produits.

État des revenus et dépenses

La marge bénéficiaire passe de 11 M\$ à 15 M\$ en 5 ans

Figure 2. État des résultats 2018-2019

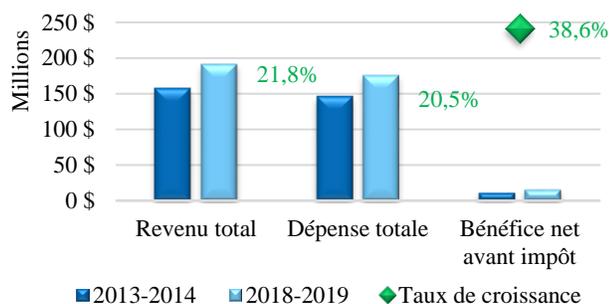


Source : SODEC.

En 2018-2019, le revenu global des entreprises du disque et du spectacle s'élève à 191,6 M\$; les dépenses totales à 176,2 M\$. La marge bénéficiaire est de 15,4 M\$, soit 8 % du chiffre d'affaires global.

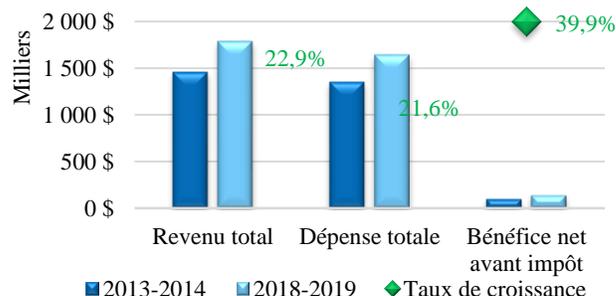
En cinq ans, le revenu total des entreprises du PADISQ⁵ est passé de 157,3 M\$ à 191,6 M\$ alors que les dépenses totales sont passées de 146,2 M\$ à 176,2 M\$, soit une augmentation⁶ de plus de 20 % pour les deux entités. Le bénéfice avant impôt a quant à lui augmenté de 38,6 %, passant ainsi de 11,1 M\$ à 15,4 M\$. Par entreprise, ces proportions respectives sont légèrement plus élevées. Cela est cohérent, car en 2018-2019 le revenu total est plus élevé par rapport à 2013-2014 et la population étudiée est plus faible (106 contre 108).

Figure 3. Variation des résultats de 2013-2014 à 2018-2019



Source : SODEC.

Figure 4. Variation des résultats par entreprise de 2013-2014 à 2018-2019



Source : SODEC.

⁵ Lorsque l'effectif est à 108, le revenu global des entreprises du disque et du spectacle s'élève à 438,5 M\$ et les dépenses totales à 419,6 M\$. Le bénéfice est de 18,9 M\$, soit 4,3 % du chiffre d'affaires global. Sans aide publique, le revenu global est de 408,8 M\$ et les dépenses totales s'élèvent à 419,6 M\$. Le solde est alors déficitaire de 10,8 M\$, soit -2,6 % du CA.

⁶ Ces résultats ne tiennent pas compte de l'inflation.

Sans aide publique (Figure 5) et toutes choses égales par ailleurs⁷, la marge bénéficiaire baisse de plus de 16 points de pourcentage. Elle passe ainsi de 8 % (soit 18,9 M\$) à -8,1 % (soit -10,8 M\$). Sans aide publique, le taux de croissance du CA des entreprises augmente de 2 points de pourcentage par rapport à 2013-2014; il passe de 21,8 % (soit une augmentation de 34,3 M\$) à 23,8 % (soit une augmentation de 31,3 M\$). Cela s'explique par la contribution du secteur public dans les revenus totaux relativement plus importante il y a 5 ans (Figure 7). De même, le déficit attribuable à une suppression de l'aide est plus faible en 2018-2019; le déficit baisse de 9,2 % par rapport à 2013-2014 (14,5 M\$ en 2013-2014, contre 13,2 M\$ en 2018-2019).

Figure 5. État des résultats sans aide publique 2018-2019

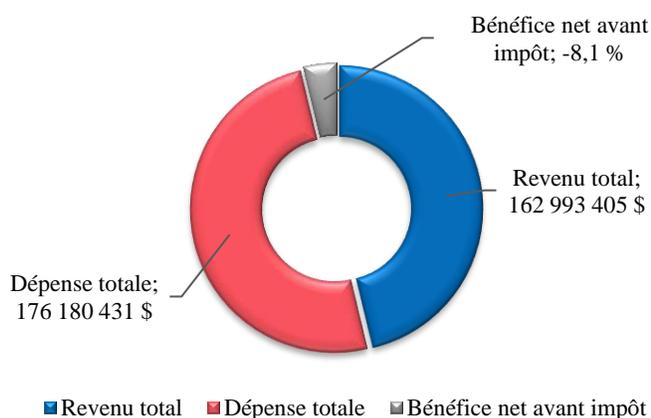
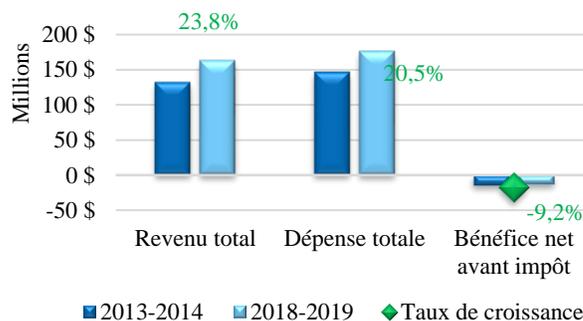


Figure 6. Variation des résultats sans aide publique de 2013-2014 à 2018-2019



Source : SODEC.

Source : SODEC.

En 2018-2019, la proportion plus faible du secteur public dans les revenus totaux (15 % du CA en 2018-2019, contre 16 % en 2013-2014) se reflète dans les Figure 5 et Figure 6; en valeur, cela représente 27 M\$ en 2018-2019 et 24,3 M\$ en 2013-2014. Cette baisse proportionnelle de l'aide publique s'explique par une réduction relative de l'apport de la SODEC (3,7 % du CA des entreprises en 2013-2014, contre 2,6 % en 2018-2019)⁸ et des crédits d'impôt (6,2 % du CA des entreprises en 2013-2014, contre 5,3 % en 2018-2019). La contribution du fédéral augmente quant à elle d'un point de pourcentage par rapport à il y a 5 ans. Il faut également préciser qu'en 2018-2019, 93 % des revenus totaux sont ventilés entre différentes sources, contre 95 % en 2013-2014. Cela pourrait avoir une incidence sur la proportion de revenus autonomes totaux, comparée à celle de l'aide

⁷ Ces commentaires sont à relativiser. En effet, il est très probable que sans aide publique, les entreprises modifieraient leur modèle d'affaires.

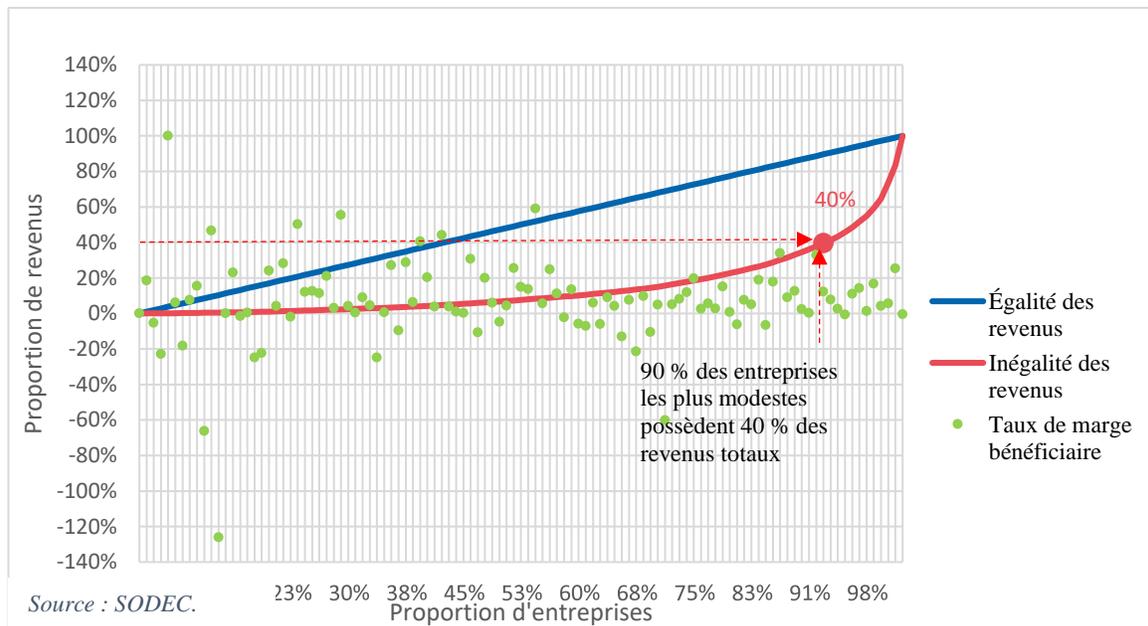
⁸ Sont exclues de cette analyse les entreprises dont les revenus autonomes ne sont pas totalement ventilés. En effet, les revenus non ventilés ne sont pas reportés dans la figure. En incluant ces entreprises, cela pourrait réduire considérablement la proportion du revenu autonome total, comparée à la proportion d'aide publique.

publique (si par exemple la proportion de l'aide publique des entreprises n'ayant pas ventilé leur revenu autonome est très faible ou très importante).

Dispersion des revenus entre les entreprises

La Figure 7 nous permet d'analyser la dispersion des revenus totaux entre les 106 entreprises. L'axe vertical présente le pourcentage cumulé des revenus des entreprises du PADISQ. L'axe horizontal présente le pourcentage cumulé des entreprises. Nous constatons donc que l'inégalité de revenus entre les entreprises analysées est élevée. L'indice de Gini⁹ est de 0,71. Ainsi, 90 % des entreprises les plus modestes, parmi 106 entreprises analysées, possèdent seulement 40 % des revenus totaux. En d'autres termes, les 10 % des entreprises les plus importantes possèdent 60 % des revenus totaux. Par ailleurs, les 50 % des entreprises les plus modestes possèdent 7,6 % des revenus totaux. Ces résultats ne sont pas très différents de ceux observés en 2013-2014. En effet, 50 % des entreprises les plus modestes possédaient 7,2 % des revenus totaux et 90 % des entreprises les plus modestes possédaient 37,4 % des revenus totaux.

Figure 7. Répartition des revenus entre les 106 entreprises



La Figure 7 montre également que chez les entreprises les plus modestes, l'écart de variation du taux de marge bénéficiaire est beaucoup plus important que chez les entreprises les plus importantes. Chez les 50 % des entreprises les plus modestes, le taux de marge bénéficiaire varie de -126 % à 100 %. Chez les 50 % des entreprises les plus importantes, le taux de marge bénéficiaire varie de -60 % à 59 %. Dans cette seconde

⁹ L'indice de Gini est un coefficient qui permet de mesurer le niveau d'inégalité de la répartition d'une variable au sein d'une population. Dans notre cas, il nous permet de mesurer l'inégalité des revenus au sein des entreprises du PADISQ. Lorsque l'indice tend vers 1, l'inégalité augmente.

moitié, le taux de marge bénéficiaire de la majorité des entreprises est positif et se situe de 0 % à 20 %.

Sans surprise, les 10 % des entreprises les plus importantes sont toutes des entreprises du volet 1A. Parmi elles, 6 sont spécialisées en spectacle, 4 sont des entreprises diversifiées et 3 sont des entreprises spécialisées en humour et comédie musicale. Parmi les 15 % des entreprises les plus importantes, 5 sont des entreprises spécialisées en humour et comédie musicale. Parmi les 35 % des entreprises les plus importantes, 18 sont du volet 1A, 14 sont du volet 1B, 2 sont du volet 2, et 3 sont du volet 3. Cette proportion d'entreprises est constituée principalement d'entreprises spécialisées en spectacle et d'entreprises diversifiées. Seulement 4 entreprises parmi les 35 % des entreprises les plus importantes sont spécialisées en enregistrement sonore. Les 60 % des entreprises les plus modestes sont majoritairement des entreprises des volets 2 et 3; seulement 8 entreprises de cette catégorie sont des entreprises du volet 1B. Toutes les spécialisations d'entreprises sont représentées dans la catégorie des 60 % des entreprises les plus modestes.

Ventilation des revenus et des dépenses

La variation à la hausse des revenus autonomes s'explique principalement par une augmentation des revenus issus du spectacle; ceux-ci passent de 73,3 M\$ à 99,8 M\$, soit une augmentation de 7 points de pourcentage entre les deux périodes analysées (figures 8 et 9). Les revenus issus de la gérance passent de 6,6 M\$ à 8,8 M\$ (soit une augmentation d'un point de pourcentage). Ceux de l'enregistrement sonore baissent de 5,4 points de pourcentage, soit une baisse de 5,7 M\$ (20,2 M\$ à 14,5 M\$). Les revenus provenant de sources non répertoriées dans les gabarits (droits d'édition, audiovisuel, autres activités non admissibles, etc.) varient de 24,9 M\$ à 27,7 M\$. Cependant, les revenus constatés en 2018-2019 constituent 16 % du CA, tandis que ceux constatés en 2013-2014 constituent 17 % du CA.

Les coûts directement liés à l'activité de l'entreprise représentent environ les deux tiers des dépenses totales (Figure 10 et Figure 11). Ils s'élèvent à 120,3 M\$ (68 % des dépenses totales) en 2018-2019 et à 95,4 M\$ en 2013-2014 (65 % des dépenses totales). On observe donc une progression des coûts directs de 24,9 M\$ entre les deux périodes. Les frais d'exploitation sont à majorité constitués de frais d'administration : 42,6 M\$ en 2018-2019 et 26 M\$ en 2013-2014. Les frais de vente varient de 11,5 M\$ à 9,5 M\$; leur proportion dans les dépenses totales baisse ainsi de 3 points de pourcentage.

Figure 8. Ventilation des revenus selon la source, 2018-2019

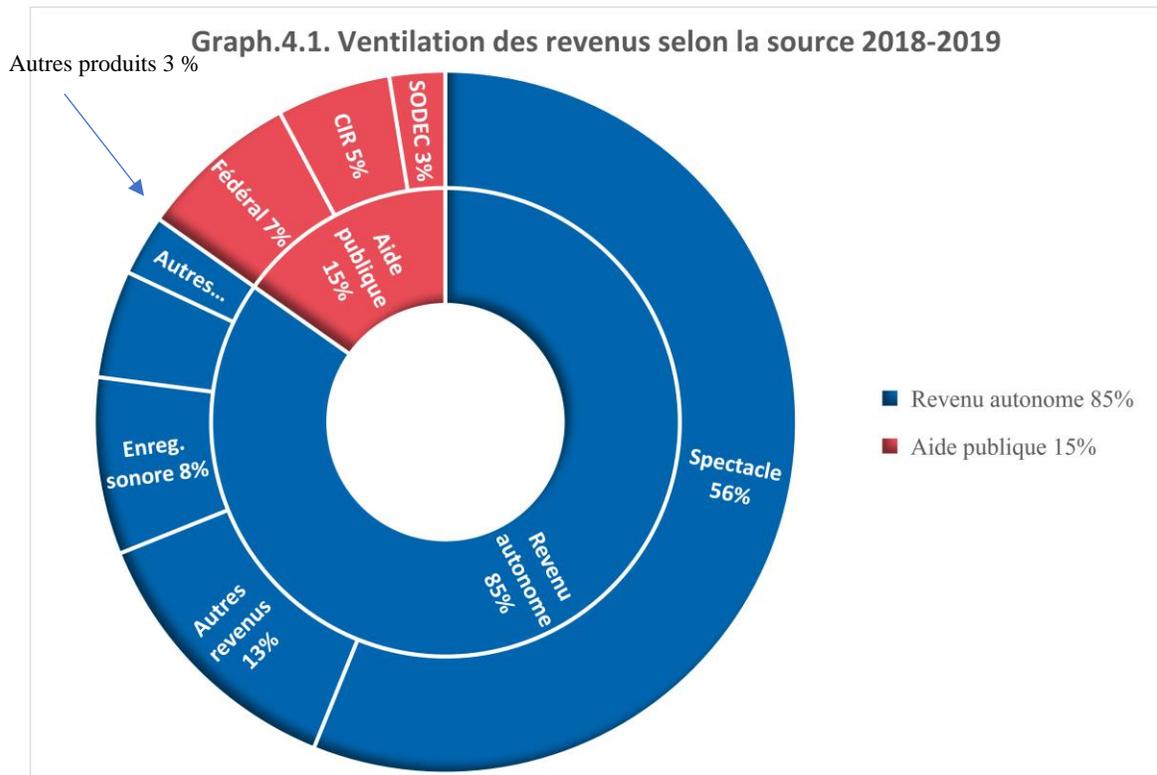
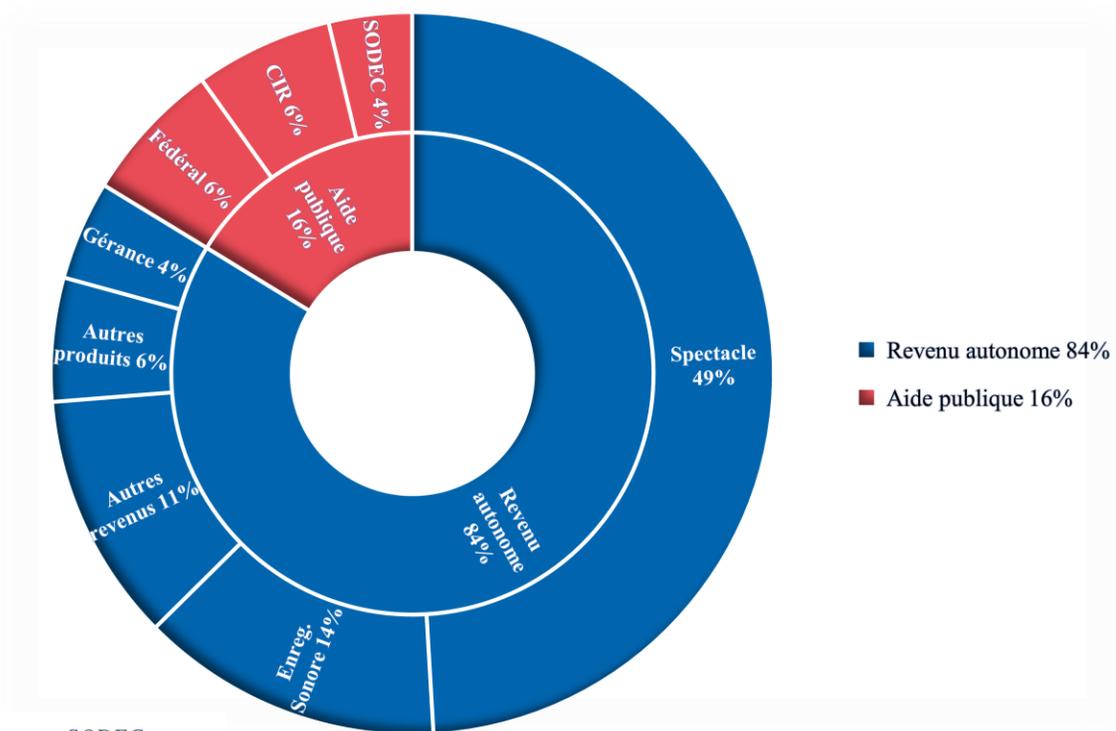


Figure 9. Ventilation des revenus selon la source, 2013-2014



Source : SODEC.

Figure 10. Ventilation des dépenses, 2018-2019

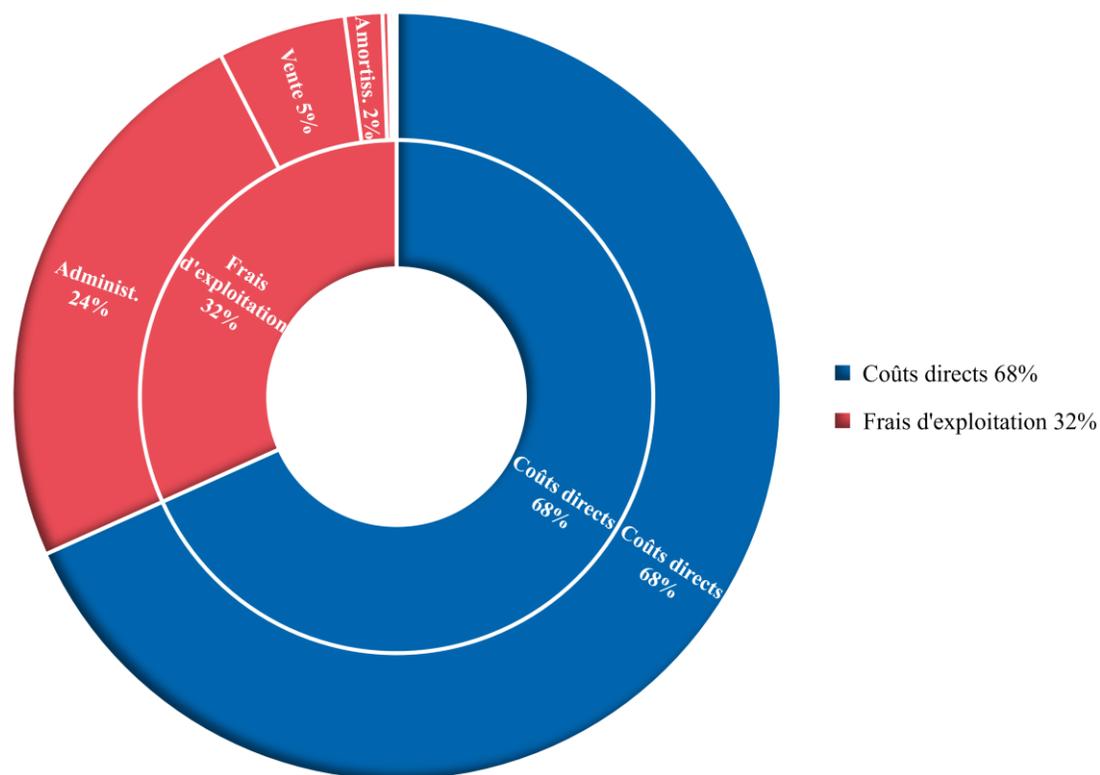
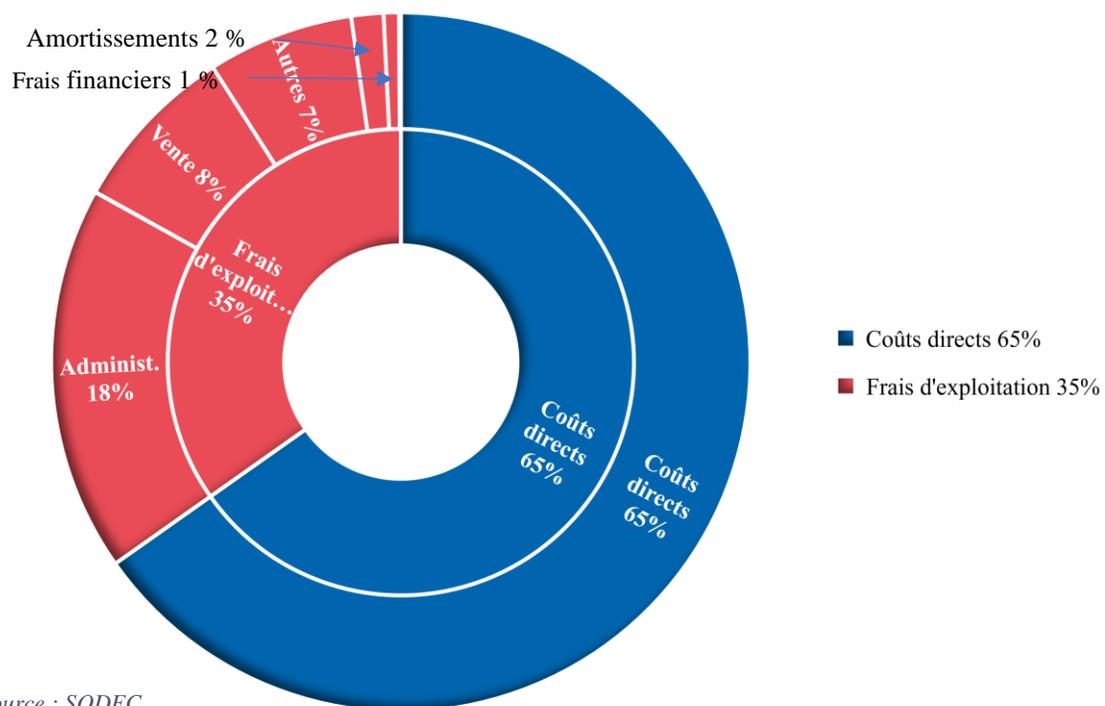


Figure 11. Ventilation des dépenses, 2013-2014



Source : SODEC.

Situation financière des entreprises selon les volets du Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés

État des revenus selon le volet d'entreprises

Chiffre d'affaires et marge bénéficiaire

Sans surprise, le chiffre d'affaires médian est plus élevé dans les volets 1A et 1B (respectivement de 3,8 M\$ et de 1 M\$). En effet, ces volets regroupent les entreprises de plus grande taille (secteur industriel; tableau 1). Ces entreprises constituent 40,5 % de l'effectif total et sont pour la plupart spécialisées en spectacle et en enregistrement sonore (pour les entreprises du volet 1B uniquement). Les entreprises du volet 1A représentent 17,9 % de l'effectif, mais possèdent plus de 70 % des parts de marché. Le secteur para-industriel (volet 3) possède 7 % des parts de marché; le CA médian dans ce secteur est de 336,1 k\$. Le CA médian des entreprises du volet 2 (entreprises spécialisées en gérance d'artistes) est le plus faible, soit 288,7 k\$; la part de marché y est de 8,1 %.

Tableau 1. Répartition du chiffre d'affaires selon le volet d'aide

Volet	Nombre d'entreprises		Chiffre d'affaires total		Chiffre d'affaires médian
	n	%	\$	%	\$
1A	19	17,9 %	134 727 803 \$	70,3 %	3 818 395 \$
1B	24	22,6 %	27 819 614 \$	14,5 %	1 043 239 \$
2	36	34,0 %	15 524 866 \$	8,1 %	288 744 \$
3	27	25,5 %	13 503 178 \$	7,0 %	336 106 \$
Total	106	100 %	191 575 461 \$	100,0 %	582 202 \$

Source : SODEC.

Tableau 2. Marge bénéficiaire avant impôt par volet

Volet	Marge bénéficiaire	Profit positif		Profit négatif		Total
	%	n	%	n	%	
1A	9,2 %	17	89,5 %	2	10,5 %	19
1B	1,2 %	15	62,5 %	9	37,5 %	24
2	11,1 %	29	80,6 %	7	19,4 %	36
3	7,0 %	20	74,1 %	7	25,9 %	27
Total	8,0 %	81	76,4 %	25	23,6 %	106

Source : SODEC.

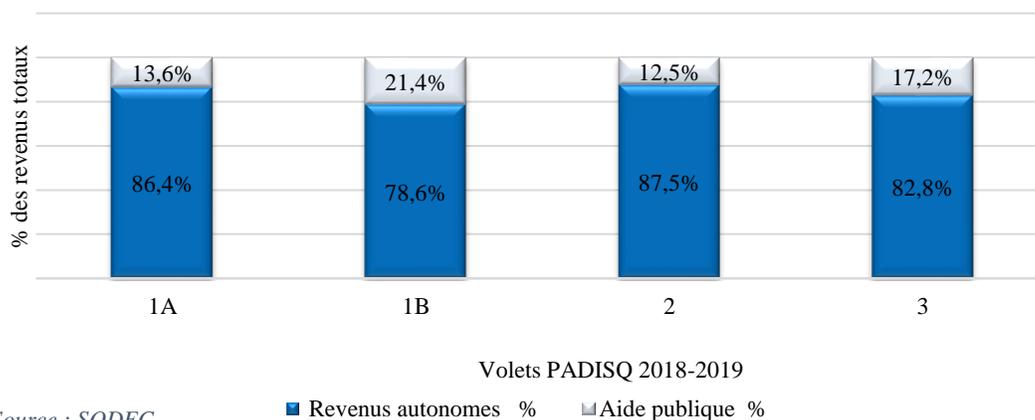
Ce sont 76,4 % des entreprises qui ont réalisé un profit en 2018-2019 (Tableau 2); une augmentation de 8,8 points de pourcentage par rapport à 2013-2014 (73 entreprises sur 108 avaient réalisé un profit). La proportion d'entreprises profitables la plus faible est observée dans le volet 1B (62,5 %). Le groupe 1A regroupe la plus grande proportion d'entreprises profitables (89,5 %), suivi du volet 2 (80,6 %) et du volet 3 (74 %). Même si le volet 1A a la plus grande proportion d'entreprises profitables, la marge bénéficiaire est plus élevée chez les entreprises spécialisées en gérance d'artistes (volet 2); elle se situe à 11,1 %. Les entreprises du volet 1B enregistrent également la plus faible marge bénéficiaire (1,2 %). La marge bénéficiaire moyenne se situe à 8 %. En 2013-2014, la proportion d'entreprises profitables du volet 1A était de 92,3 %, celle du volet 2 était de 75 %, de 74 % pour le volet 1B et de 54,2 % pour le volet 3. La marge bénéficiaire était également plus élevée chez les entreprises du volet 2 (8,9 %). Les entreprises du volet 3 avaient la plus faible marge bénéficiaire (4,3 %); la marge bénéficiaire moyenne se situait à 7,1 %.

Proportion des revenus autonomes et aide publique

En 2018-2019, les revenus autonomes des 106 entreprises analysées s'élèvent à 163 M\$, soit 116,4 M\$ pour le volet 1A, 21,9 M\$ pour le volet 1B, 13,6 M\$ pour le volet 2 et 11,2 M\$ pour le volet 3. L'aide publique totale reçue s'élève à 28,6 M\$ (14,9 % du CA total). Par volet, cette aide revient à 18,4 M\$ pour le volet 1A, à 6 M\$ pour le volet 1B, à 1,9 M\$ pour le volet 2 et à 2,3 M\$ pour le volet 3. Ainsi, même si les entreprises du volet 1A reçoivent le montant le plus élevé de l'aide publique, cela constitue 13,6 % de leur chiffre d'affaires global. Les entreprises des volets 1B et 3 reçoivent les proportions d'aide les plus élevées.

En 2013-2014, la proportion de l'aide publique dans les revenus totaux était respectivement de 14,5 %, de 22,3 %, de 14,8 % et de 18,0 % pour les entreprises des volets 1A, 1B, 2 et 3. L'aide publique totale atteignait 25,6 M\$, soit 16,3 % des revenus totaux des entreprises du PADISQ. Nous pouvons donc observer que la part de l'aide publique dans les revenus totaux a légèrement diminué de 2013-2014 à 2018-2019, passant de 16,3 % à 15,2 %. Cette légère baisse s'observe pour chacun des volets.

Figure 12. Part du secteur public dans les revenus totaux

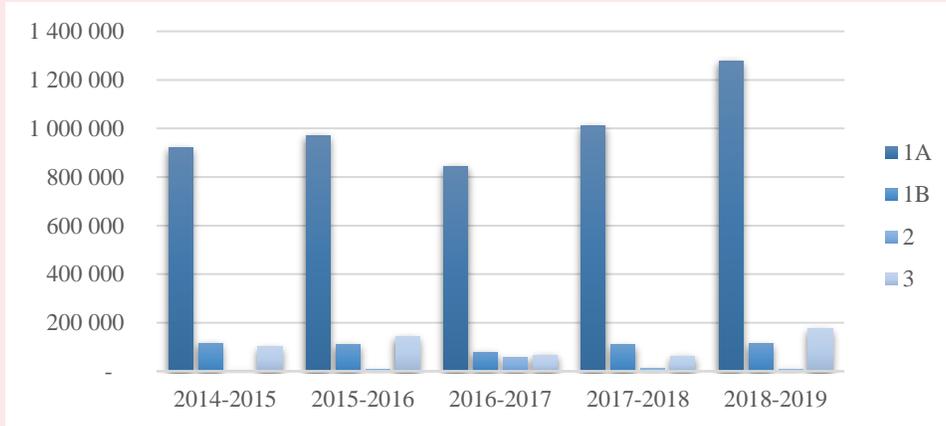


Source : SODEC.

Encadré 2. Nombre de billets vendus et revenus de billetterie

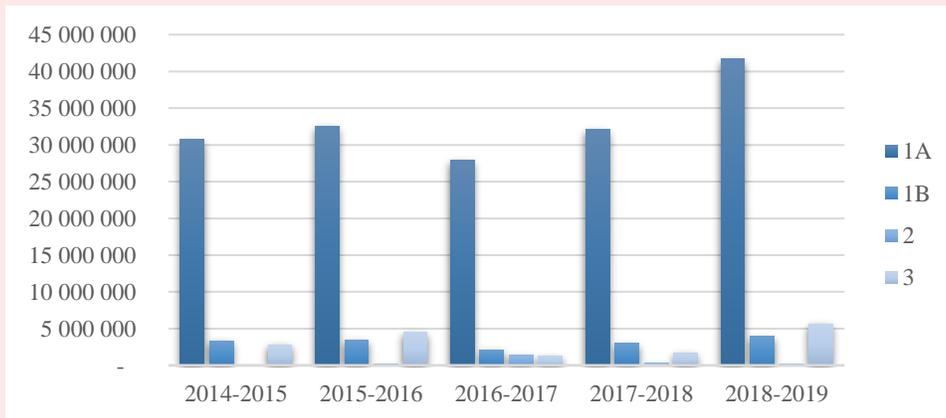
À partir d'une liste d'artistes liés aux activités de spectacle des entreprises du PADISQ, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) a estimé le nombre de billets vendus et les revenus de billetterie des entreprises du PADISQ en arts de la scène sur la période 2014-2015 à 2018-2019.

Figure 13. Billets vendus en chanson et en humour pour les spectacles soutenus par la SODEC, selon l'année financière et le volet du PADISQ, Québec (n)



Source : OCCQ.

Figure 14. Revenus de billetterie des arts de la scène pour les spectacles soutenus par la SODEC, selon l'année financière et le volet du PADISQ, Québec (\$)



Source : OCCQ.

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre d'artistes fournis à l'OCCQ*	215	186	191	194	216

* Le nombre d'artistes dont les revenus de billetterie et les billets vendus sont analysés ici représente environ la moitié du nombre d'artistes avec laquelle les entreprises du PADISQ font affaire. Cela s'explique en partie par le fait que l'OCCQ ne recense pas de manière exhaustive certains types d'établissements où se produisent certains artistes, dont notamment les artistes plus émergents.

Aide publique selon la nature de l'aide octroyée

En proportion du financement public, les entreprises du volet 1B sont les plus grandes utilisatrices de l'aide octroyée par la SODEC (27,8 % du financement public). L'aide fiscale est plus importante chez les entreprises des volets 1A et 1B. Dans tous les volets, l'aide fédérale est relativement importante, particulièrement pour les volets 2 et 3 où elle atteint respectivement 79 % et 65 % de l'aide publique totale. Cette structure de financement est un peu différente de celle observée il y a 5 ans. En effet, en 2013-2014, excepté pour le volet 1B, la part de la SODEC dans le financement public est plus importante par rapport à 2018-2019. Les entreprises du volet 2 dépendaient principalement de l'aide octroyée par la SODEC, alors qu'en 2018-2019 l'apport de la SODEC ne représente plus que 17 % de l'aide publique. C'est maintenant l'aide fédérale qui constitue la grande majorité de l'aide publique reçue pour ce volet. Dans la section qui concerne la spécialisation, nous verrons que la proportion de l'aide fédérale augmente le plus pour les entreprises spécialisées en gérance et en « autres revenus ». Ces deux groupes sont principalement constitués d'entreprises des volets 2 et 3. Cette hausse de la part fédérale peut s'expliquer notamment par la hausse des budgets octroyés par Patrimoine canadien au fonds Musicaction. La hausse de la part du fédéral peut également s'expliquer par les périodes d'austérité budgétaire du gouvernement du Québec, qui ont diminué les budgets octroyés à la SODEC de 2013-2014 à 2017-2018. Enfin, la modification des entreprises qui composent les volets 2 et 3 en 2018-2019 par rapport à 2013-2014 pourraient aussi expliquer l'augmentation de la part du fédéral. Par volet, on note une légère progression de la proportion de l'aide fiscale (excepté pour le volet 2, où l'augmentation atteint 4,7 points de pourcentage).

Figure 15. Répartition de l'aide octroyée selon la nature et le volet de l'aide 2018-2019

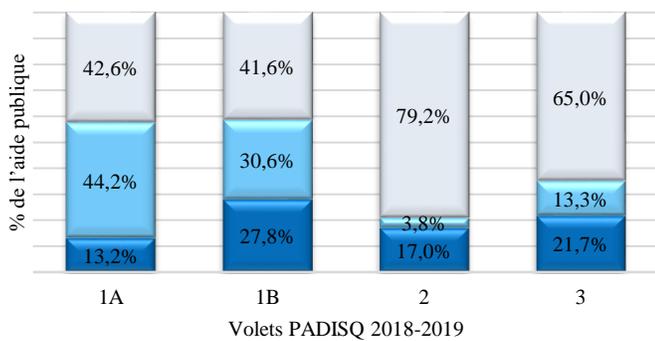
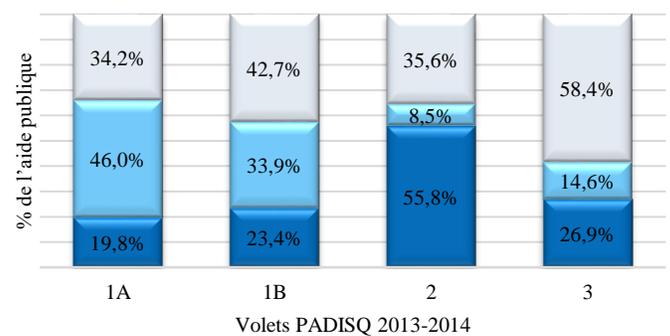


Figure 16. Répartition de l'aide octroyée selon la nature et le volet de l'aide 2013-2014



■ SODEC ■ Autres subv QC et CIR ■ Subv. canadiennes et autres aides

■ SODEC ■ Autres subv QC et CIR ■ Subv. canadiennes et autres aides

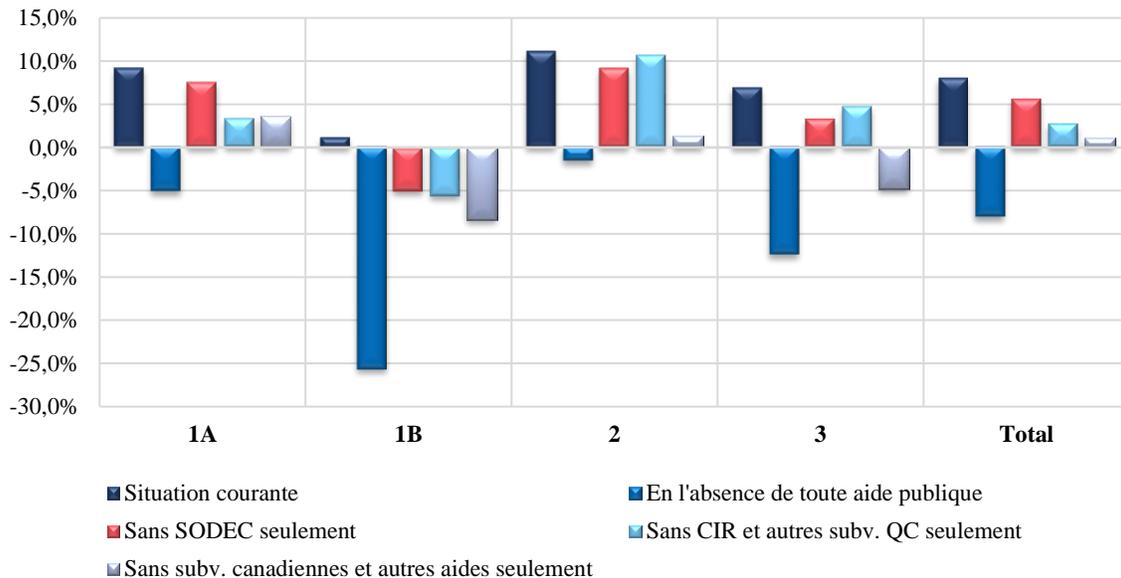
Source : SODEC.

Source : SODEC.

Marges bénéficiaires avant impôt sans aide publique

Sans aide publique et toutes choses restant constantes¹⁰, le solde dans tous les volets est déficitaire. La profitabilité totale des entreprises passe de 8 % à -8,1 %, soit une baisse de 16,1 points de pourcentage (Figure 17). Comme nous l'avons remarqué à la figure 6, les entreprises du volet 1B et du volet 3 sont celles qui dépendent le plus du secteur public; cela était également le cas il y a 5 ans. Une suppression de l'aide accordée par la SODEC aurait plus de répercussions chez les entreprises du volet 1B (baisse de la profitabilité de 6,3 points) et du volet 3 (baisse de 3,6 points). En 2013-2014, une suppression de l'aide accordée par la SODEC aurait eu plus de répercussions chez les entreprises du volet 2 (baisse de 5,2 points) et du volet 3 (baisse de 4,8 points). Toutes choses restant constantes, les entreprises du volet 1A sont plus sensibles aux crédits d'impôt et autres aides québécoises; celles des volets 1B, 2 et 3 sont plus touchées par les aides fédérales.

Figure 17. Marge bénéficiaire avant impôt lorsque réduite de certaines aides publiques selon le volet d'aide en 2018-2019



Source : SODEC

Toutes choses égales par ailleurs et sans aide publique, le nombre d'entreprises profitables passe de 81 à 34. La proportion d'entreprises profitables en l'absence de toute aide des volets 1A et 1B, est respectivement de 31,6 % et 16,7 % en 2018-2019. La proportion d'entreprises profitables du volet 2 augmente de 2 points de pourcentage (45,8 % à 47,2 %) durant cette même période; et celle des entreprises du volet 3 baisse de 5,4 points de pourcentage (31,3 % à 25,9 %).

¹⁰ Ces commentaires sont à relativiser. En effet, il est très probable que sans aide publique les entreprises modifieraient leur modèle d'affaires.

Tableau 3. Entreprises profitables selon le volet d'aide lorsque certaines aides publiques sont retirées 2018-2019

Volet	Nombre total	Situation courante		En l'absence de toute aide publique		Sans SODEC seulement		Sans CIR et autres subv. QC seulement		Sans subv. canadiennes et autres aides seulement	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1A	19	17	89,5 %	6	31,6 %	15	78,9 %	13	68,4 %	9	47,4 %
1B	24	15	62,5 %	4	16,7 %	12	50,0 %	12	50,0 %	7	29,2 %
2	36	29	80,6 %	17	47,2 %	23	63,9 %	27	75,0 %	21	58,3 %
3	27	20	74,1 %	7	25,9 %	15	55,6 %	17	63,0 %	10	37,0 %
Total	106	81	76,4 %	34	32,1 %	65	61,3 %	69	65,1 %	47	44,3 %

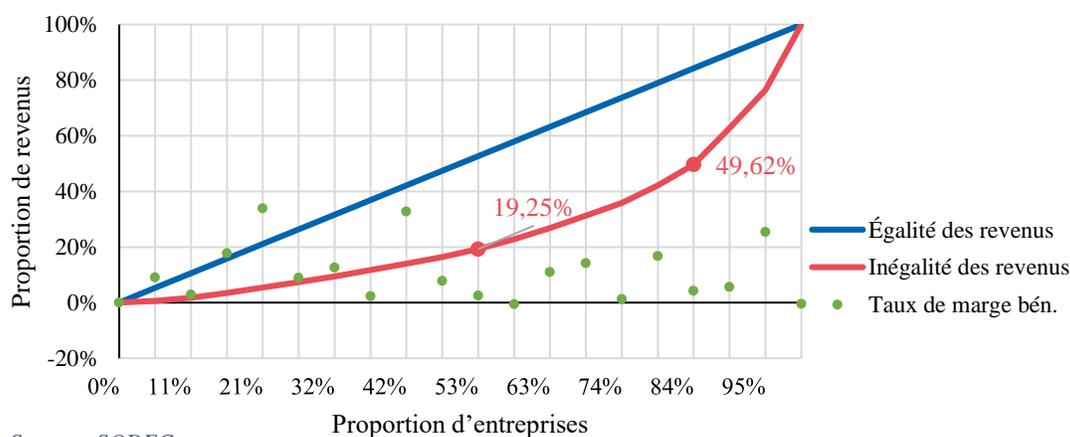
Source : SODEC.

Dispersion des revenus selon le volet d'aide des entreprises

Par volet d'entreprises, l'inégalité de revenus est relativement faible. Nous pouvons nous y attendre, car les critères d'entrée par volet sont basés sur les revenus. L'indice de Gini observé est inférieur à 0,5 (il est de 0,49 pour les entreprises du volet 1A, de 0,32 pour les entreprises du volet 1B, de 0,45 pour le volet 2 et de 0,48 pour le volet 3). On observe que 50 % des entreprises les plus modestes du volet 1A possèdent moins de 19 % des revenus totaux. Au volet 1B, 50 % des entreprises les plus modestes possèdent 26,4 % des revenus totaux. Pour les volets 2 et 3, cette proportion d'entreprises possède respectivement 21,6 % et moins de 17 % des revenus totaux.

Lorsque l'échantillon est de 108 entreprises, l'indice de Gini des entreprises du volet 1A passe à 0,73. L'inégalité devient donc plus importante : 5 % des entreprises les plus « importantes » du volet 1A possèdent environ 54 % des revenus totaux du volet.

Figure 18. Répartition des revenus des entreprises du volet 1A



Source : SODEC.

Figure 19. Répartition des revenus des entreprises du volet 1B

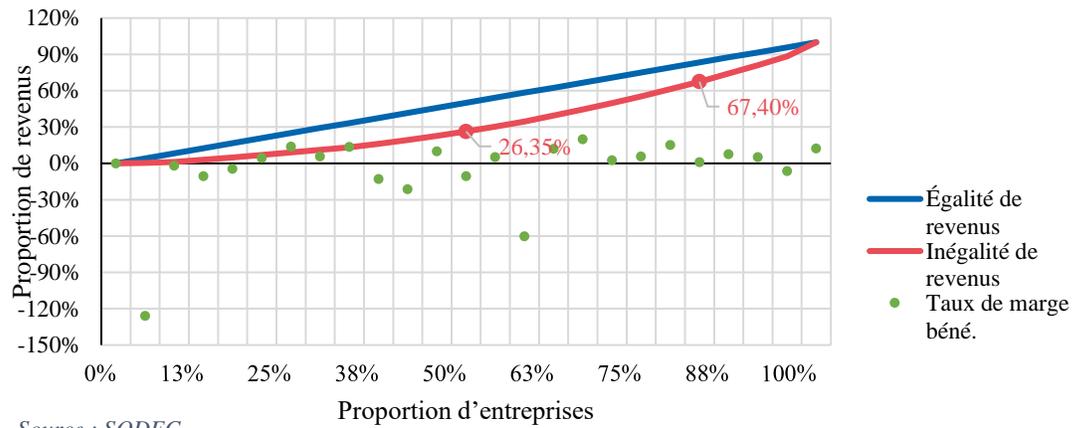


Figure 20. Répartition des revenus des entreprises du volet 2

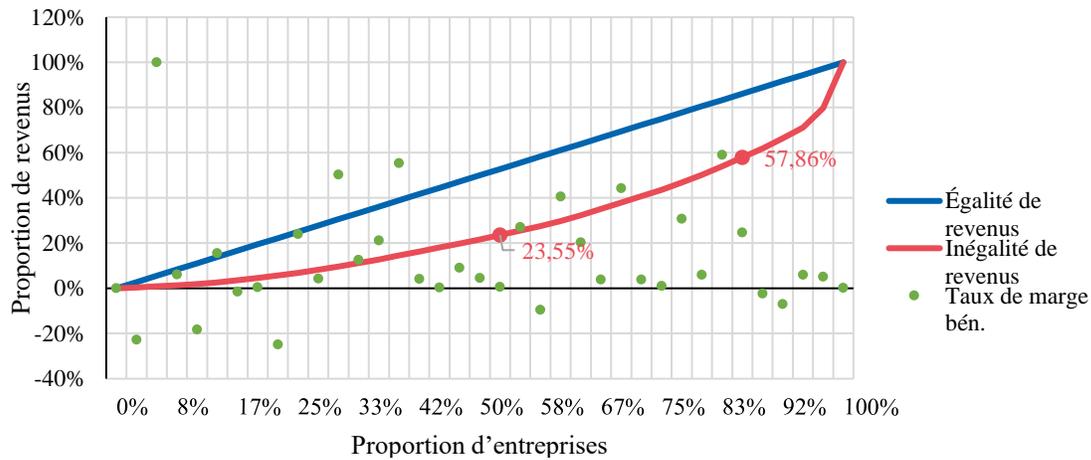
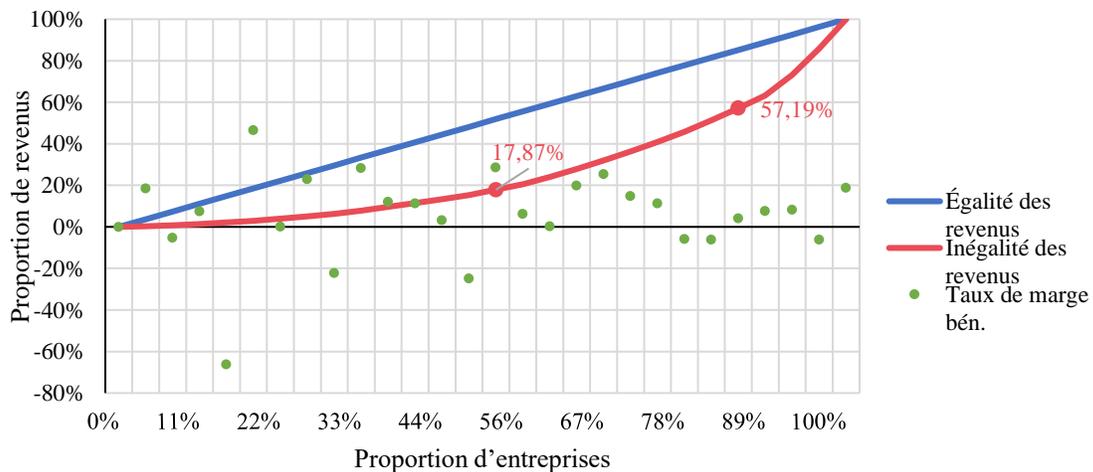


Figure 21. Répartition des revenus des entreprises du volet 3



Les revenus de gérance d'artistes constituent 30 % du CA total des entreprises du volet 2

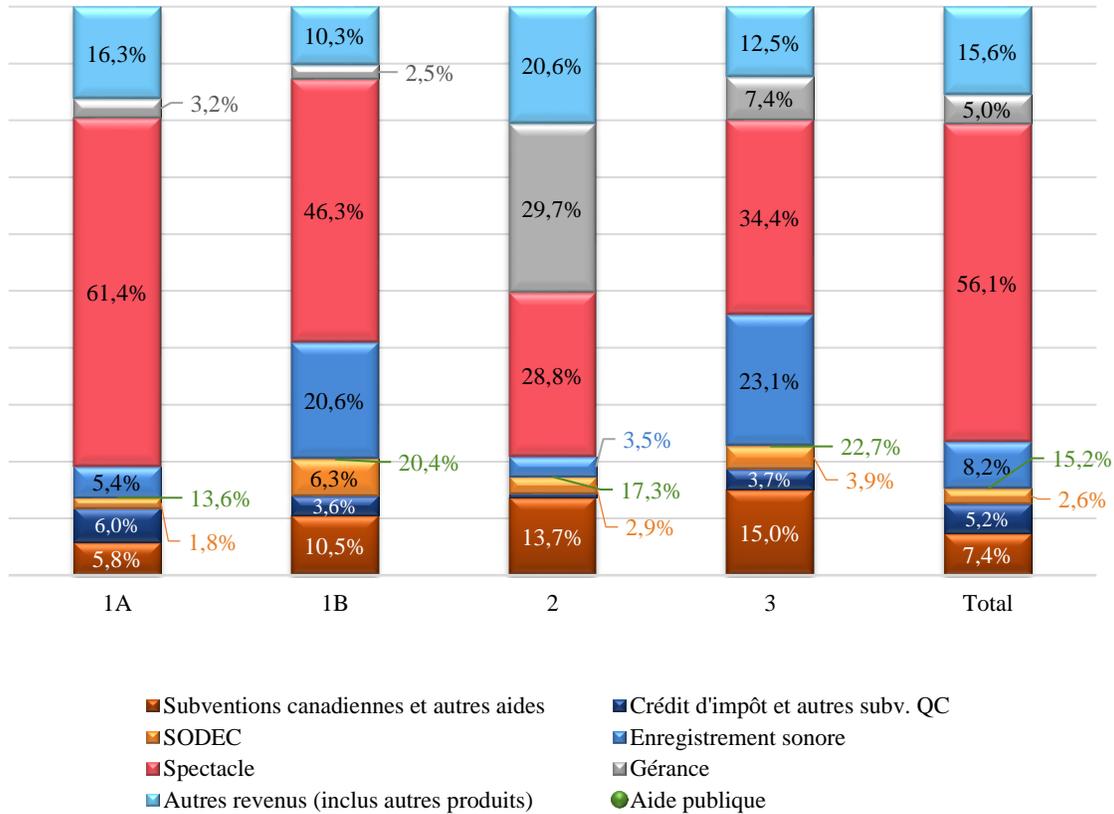
L'analyse de la répartition des sources de revenus selon les volets d'entreprises montre que seules les entreprises du volet 2 n'ont pas le spectacle comme principale source de revenus. En effet, ce groupe d'entreprises est spécialisé en gérance d'artistes. Tout de même, le revenu en provenance de la gérance d'artistes pour ce volet représente 29,7 % de leurs revenus, ce qui n'est pas très élevé par rapport à celui en provenance du spectacle (28,8 %), ou des « autres revenus » (20,6 %). En 2013-2014, les revenus en provenance des activités de gérance d'artistes constituaient 50,5 % du CA total des entreprises du volet 2, tandis que le spectacle constituait 12,3 % de leur CA et les « autres revenus », 14 %. L'augmentation des revenus de spectacle chez les entreprises du volet 2 pourrait s'expliquer par la modification de leurs modèles d'affaires; de plus en plus d'entreprises de gérance exerceraient également des activités d'agence de spectacles.

La proportion de revenus issus de l'enregistrement sonore est plus élevée chez les entreprises des volets 1B et 3 (respectivement 20,6 % et 23,1 % du CA total). Il est à noter qu'il y a 5 ans, les revenus de l'enregistrement sonore représentaient respectivement 27,1 % et 8,8 % du CA total des entreprises des volets 1B et 3, et 11,3 % du CA des entreprises du volet 1A. La proportion plus élevée de revenus issus de l'enregistrement sonore chez les entreprises du volet 3 peut s'expliquer par la proportion plus élevée d'entreprises spécialisées en enregistrement sonore en 2018-2019 par rapport à 2013-2014 (4 entreprises sur 27 en 2018-2019, contre 1 entreprise sur 48 en 2013-2014). La proportion des revenus tirés d'activités non admissibles¹¹ (droits d'édition, autres revenus d'activités non admissibles, etc.) varie de 10,3 % pour le volet 1B à 20,6 % pour le volet 2¹². En 2013-2014, cette proportion était respectivement de 17,5 %, de 13,5 %, de 14 % et de 17,1 % pour les volets 1A, 1B, 2 et 3. Il est important de souligner que les revenus non répertoriés des entreprises du volet 2 ont augmenté de 4 points de pourcentage de 2013-2014 à 2018-2019.

¹¹ Il est possible qu'une partie des revenus de droits voisins puisse être considérée comme des revenus provenant d'activités non admissibles si ce type de revenus a été intégré dans le poste « autres revenus ».

¹² Sont exclues de cet échantillon les entreprises dont les revenus totaux ne sont pas ventilés.

Figure 22. Répartition des revenus selon le volet, en pourcentage des revenus totaux

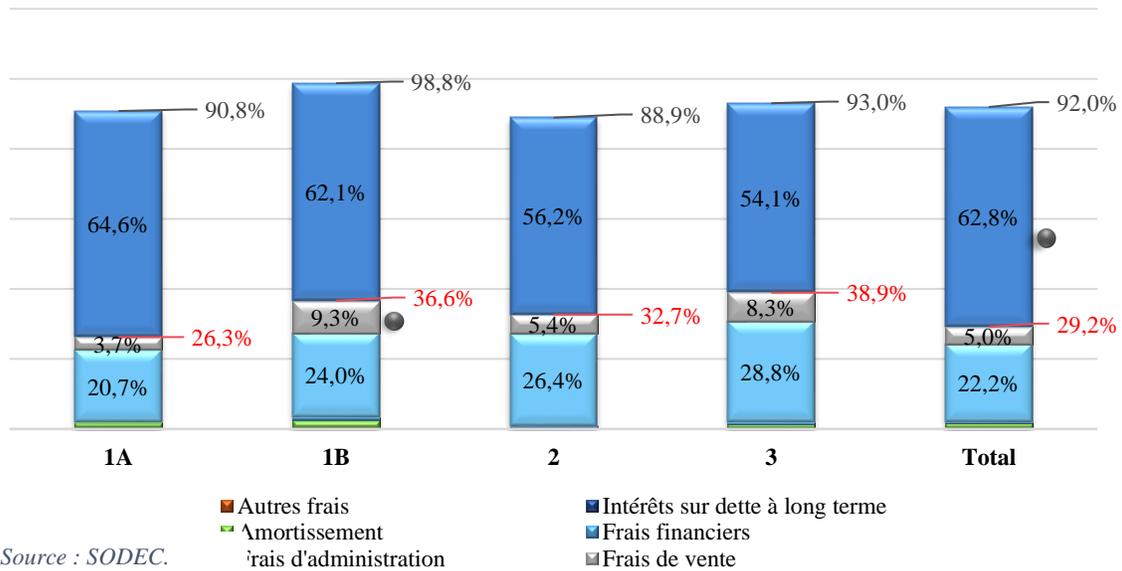


Source : SODEC.

Répartition des dépenses en proportion des revenus totaux

D'un volet à l'autre, les entreprises du PADISQ présentent presque la même structure de coûts lorsque ceux-ci sont regroupés selon les grands postes comptables. Les coûts directement liés à l'activité varient de 58,2 % des dépenses totales pour les entreprises du volet 3 à 71,1 % pour les entreprises du volet 1A. Ils représentent un peu moins des deux tiers des dépenses totales pour les volets 1B et 2. Les frais de vente (mise en marché, publicité, représentation, etc.) varient de 4 % (volet 1A) à 9 % (volets 1B et 3) des dépenses totales, et de 14 % à 25 % des frais d'exploitation. Il faut souligner que la répartition des dépenses reflète la manière dont celles-ci ont été ventilées entre les différents postes de dépenses. Par exemple, certaines entreprises intègrent les frais de mise en marché dans les coûts directs, tandis que d'autres les intègrent dans les frais d'exploitation. Il est donc probable que la proportion de frais de vente dans les dépenses totales soit sous-estimée. Les frais d'administration varient de 65,5 % (volet 1B) à 80,8 % (volet 2) des frais d'exploitation.

Figure 23. Répartition des dépenses selon le volet, en pourcentage des revenus totaux



Cette répartition des dépenses est légèrement différente de celle observée il y a 5 ans. En effet, la proportion des coûts directs variait de 63,5 % (volet 2) à 65,5 % (volets 1A et 3) en 2013-2014, alors que l'écart est plus grand en 2018-2019 (56,2 % à 64,6 %). La proportion des frais de vente était plus élevée en 2013-2014, notamment pour le volet 1A (7,3 % en 2013-2014, contre 4,1 % en 2018-2019). Ce sont les entreprises de gérance (volet 2) qui avaient la part la plus élevée de frais d'administration, alors que ce sont maintenant les entreprises du volet 3 qui ont la part la plus élevée de frais d'administration. On observe chez les entreprises du volet 1A une augmentation notable des frais d'administration et des autres frais (principalement les dividendes versés) par rapport à 2013-2014. Ces frais constituaient respectivement 14 % et 10 % des dépenses totales.

En 2018-2019, pour tous les volets, les dépenses totales sont supérieures à 89 % des revenus totaux; elles atteignent 99 % pour les entreprises du volet 1B. Les coûts directs sont supérieurs à 60 % pour le secteur industriel (volets 1A et 1B) et oscillent autour de 55 % chez les entreprises de gérance d'artistes et le secteur para-industriel (volets 2 et 3). Les frais d'administration varient de 20,7 % (volet 1A) à 28,8 % des revenus totaux (volet 3). De manière générale, la proportion des dépenses totales dans les revenus totaux était légèrement plus élevée il y a 5 ans. Tout comme Perreault (2015) l'a fait remarquer dans l'étude de 2013-2014, les frais d'administration relativement bas au volet 1A et relativement élevés aux volets 2 et 3 pourraient s'expliquer par des économies d'échelle. En effet, ces frais étant presque fixes, leurs proportions ont tendance à baisser lorsque l'activité de l'entreprise augmente. Il se pourrait également que les entreprises spécialisées en gérance d'artistes aient à remplir plus de tâches administratives.

Bilan comptable des entreprises

Cette section fait une synthèse du patrimoine des entreprises en musique et variétés clientes de la SODEC en 2018-2019. Il s'agit, d'une part, de ce qu'elles possèdent (actif) et, d'autre part, de ce qu'elles doivent (passif). Les avoirs (capitaux propres) de l'entreprise montrent combien les propriétaires d'une entreprise ont investi dans l'entreprise, soit en y investissant de l'argent ou en conservant les gains au fil du temps.

Tableau 4. Moyenne et médiane des principaux postes du bilan

Actif				
	1A	1B	2	3
Valeur	83 533 758 \$	21 253 196 \$	7 946 356 \$	6 570 847 \$
Médiane	2 531 880 \$	489 582 \$	148 962 \$	149 299 \$
Moyenne	4 396 514 \$	885 550 \$	220 732 \$	243 365 \$
Passif				
	1A	1B	2	3
Valeur	48 293 467 \$	17 193 690 \$	7 946 356 \$	6 570 847 \$
Médiane	1 166 379 \$	282 559 \$	65 904 \$	105 474 \$
Moyenne	2 541 761 \$	716 404 \$	81 065 \$	161 656 \$
Avoir				
	1A	1B	2	3
Valeur	35 240 291 \$	4 059 506 \$	5 028 010 \$	2 206 145 \$
Médiane	1 206 030 \$	198 383 \$	45 750 \$	70 334 \$
Moyenne	1 854 752 \$	169 146 \$	139 667 \$	81 709 \$
Nombre d'entreprises avec un avoir négatif	1	5	6	9

Source : SODEC

Ainsi, l'actif total des plus grandes entreprises (volet 1A) s'élève à 83,5 M\$, soit 70 % des actifs totaux des entreprises du PADISQ (voir le Tableau 4). L'actif des entreprises du volet 1B constitue 17,8 % (21,3 M\$) des actifs totaux des entreprises du PADISQ, celui des entreprises du volet 2 constitue 6,7 % (soit 7,9 M\$) et celui des entreprises du volet 3, 5,5 % (soit 6,6 M\$). Comparé à 2013-2014, l'actif du volet 1A a augmenté. Cependant, sa proportion a baissé de 2 points de pourcentage (la valeur de l'actif était de 71,1 M\$ sur un total de 98,4 M\$). Les proportions de l'actif des volets 1B et 2 ont augmenté respectivement de 1 point et de 3,6 points de pourcentage (la valeur des actifs était de 16,3 M\$ pour le volet 1B et de 3 M\$ pour le volet 2). La proportion de l'actif du volet 3 a baissé de 2,5 points de pourcentage (la valeur était de 7,9 M\$ en 2013-2014).

L'analyse des actifs médian et moyen par volet montre qu'il existe de fortes disparités entre les entreprises. Par exemple, 50 % des entreprises du volet 1A ont un actif total inférieur à 2,5 M\$, alors que l'actif total moyen se situe à 4,4 M\$. L'actif total médian chez les entreprises du volet 1B est de 489,6 k\$, celui du volet 2 est de 149 k\$ et celui du volet 3

est de 149,3 k\$. Les actifs totaux moyens dans ces trois volets sont respectivement de 885,6 k\$, de 220,7 k\$ et de 243,4 k\$.

Tableau 5. Répartition du bilan comptable des entreprises selon le volet d'aide au PADISQ, en pourcentage de l'actif

Postes	Volet				Total
	1A	1B	2	3	
Actif total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Actif de court terme	77,9 %	67,9 %	70,7 %	78,6 %	75,7 %
Comptes clients, subventions à recevoir	23,3 %	22,8 %	18,8 %	28,8 %	38,6 %
Encaisse et liquidités	13,5 %	26,9 %	34,3 %	38,3 %	14,9 %
Inventaires et production en cours	4,2 %	7,8 %	0,7 %	3,7 %	5,4 %
Autres actifs de court terme	36,9 %	10,4 %	16,9 %	7,9 %	29,3 %
Actif de long terme	22,1 %	32,1 %	29,3 %	21,4 %	24,3 %
Immobilisations	11,6 %	18,5 %	6,4 %	6,6 %	12,2 %
Placements et avances	4,3 %	4,4 %	22,5 %	8,4 %	5,8 %
Autres actifs de long terme	6,1 %	9,2 %	0,3 %	6,4 %	6,3 %
Passif total	57,8 %	80,9 %	36,7 %	66,4 %	61,0 %
Passif de court terme	48,6 %	50,2 %	32,2 %	49,1 %	47,8 %
Comptes fournisseurs	23,6 %	20,7 %	21,5 %	25,6 %	23,0 %
Découvert, emprunt, marge de crédit	3,2 %	8,4 %	1,0 %	2,0 %	3,9 %
Autres dettes de court terme	21,8 %	21,1 %	9,7 %	21,5 %	20,9 %
Passif de long terme	9,3 %	30,7 %	4,5 %	17,3 %	13,2 %
Avances des actionnaires ou propriétaires	4,4 %	1,8 %	1,9 %	5,8 %	3,9 %
Autres dettes de long terme	4,8 %	28,9 %	2,6 %	11,5 %	9,4 %
Avoir des actionnaires	42,2 %	19,1 %	63,3 %	33,6 %	39,0 %

Source : SODEC.

L'actif circulant représente l'actif qui découle de l'activité courante de l'entreprise. Il varie de 67,9 % de l'actif total pour les entreprises du volet 1B à 78,6 % pour les entreprises du volet 3. Chez les entreprises du secteur industriel (volets 1A et 1B), il est généré en grande partie par les clients (diffuseurs, distributeurs, etc.). Chez les entreprises de gérance d'artistes et le secteur para-industriel (volets 2 et 3), ce sont les liquidités qui constituent la majorité de l'actif circulant. Cela s'explique par le type d'activité prépondérant dans ces volets. C'est également pour cette raison que les stocks de ces volets sont les plus faibles, notamment pour les entreprises de gérance, où ils représentent 0,7 % de l'actif total, alors que ceux des autres volets varient de 3,7 % à 7,8 %.

Les dettes varient de 36,7 % de l'actif total pour les entreprises de gérance (volet 2) à 80,9 % pour le volet 1B. Par ailleurs, 37,9 % des dettes du volet 1B sont payables au-delà de 12 mois (dettes de long terme). Cela constitue 30,7 % de l'actif total. La proportion élevée de l'endettement chez les entreprises du volet 1B en 2018-2019 peut s'expliquer par la baisse des fonds propres; ceux-ci sont passés de 6,2 M\$ en 2013-2014 à 4,1 M\$ en 2018-2019, tandis que l'actif total a augmenté de près de 5 M\$ entre les deux périodes. La faible

rentabilité (décrite par le faible niveau des fonds propres) observée chez les entreprises du volet 1B montre également que ces entreprises sont en difficulté en 2018-2019. Le passif circulant oscille autour de 50 % pour tous les volets, excepté pour le volet 2 (32,2 %).

Le volet 2 est le seul qui finance majoritairement son actif par l'avoir des actionnaires, à hauteur de 63,3 %. L'avoir des volets 1A, 1B et 3 représente respectivement 42,2 %, 19,1 % et 33,6 % de l'actif total. On compte 21 entreprises sur 106 (19,8 %) qui ont un avoir négatif; cela signifie que leur dette totale est supérieure à leur actif total. Ces entreprises sont majoritairement des volets 1B, 2 et 3. En 2013-2014, la proportion d'entreprises avec un avoir négatif était de 30,6 % (dont 23 entreprises du volet 3 et 7 du volet 2). On note donc là encore une amélioration de la santé financière des entreprises du volet 3.

Analyse des ratios financiers

Le délai de perception de sommes dues des clients varie de 35 jours pour le volet 2 à 64 jours pour le volet 1B. Le délai du paiement des comptes fournisseurs est relativement faible pour les volets 1A et 2, alors qu'il est de 20 jours pour le volet 1B et de 34 jours pour le volet 3. La fluidité concernant la réception des fonds et le règlement des transactions est donc relativement bonne. Il peut toutefois exister de fortes disparités entre les entreprises de chaque volet.

Le fonds de roulement¹³ dans tous les volets est supérieur à 1,3 et atteint une valeur maximale de 2,1 pour le volet 2. Même si la définition d'un fonds de roulement « sain » varie d'un secteur à l'autre, en général il indique que les entreprises éprouvent peu de difficultés à régler leurs factures à échéance, et ce, d'autant plus que le délai de perception des sommes dues des clients est relativement faible d'un volet à l'autre.

¹³ En général, les entreprises ciblent un fonds de roulement supérieur à 1,5.

Tableau 6. Ratios financiers des entreprises selon le volet d'aide au PADISQ, en pourcentage de l'actif

<i>Ratios financiers</i>	<i>1A</i>	<i>1B</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>Total</i>
Liquidité					
Fonds de roulement	1,61	1,35	2,19	1,60	1,58
Indice de liquidité	1,52	1,20	2,17	1,53	1,49
Liquidité immédiate	0,76	0,99	1,65	1,36	0,88
Gestion					
Rotation des comptes clients	6,91	5,74	10,39	7,14	6,91
Liquidité des comptes clients (en jours)	52,82	63,58	35,14	51,11	52,83
Rotation des stocks	24,80	10,44	155,84	30,25	22,03
Liquidité des stocks	14,72	34,95	2,34	12,07	16,57
Rotation des comptes fournisseurs	4,42	3,93	5,12	4,34	4,38
Liquidité des comptes fournisseurs (en jours)	82,66	92,96	71,32	84,17	83,41
Ventes sur fonds de roulement	5,49	7,41	5,07	6,97	5,75
Couverture des stocks	0,14	0,44	0,02	0,12	0,16
Rotation des immobilisations	13,93	7,06	30,41	31,34	13,16
Rotation des actifs	1,61	1,31	1,95	2,06	1,61
Endettement					
Immobilisations sur avoir	0,27	0,97	0,10	0,20	0,31
Passif sur l'avoir	1,37	4,24	0,58	1,98	1,56
Passif de court terme sur l'avoir	1,15	2,63	0,51	1,46	1,23
Taux d'endettement	57,8 %	80,9 %	36,7 %	66,4 %	61,0 %
Participation des actionnaires	46,6 %	20,9 %	65,1 %	39,4 %	42,9 %
Exploitation et rentabilité					
Marge d'exploitation brute	35,4 %	37,9 %	43,8 %	45,9 %	37,2 %
Marge de bénéfice nette avant impôt	9,2 %	1,2 %	11,1 %	7,0 %	8,0 %
Taux de rendement de l'actif	14,8 %	1,6 %	21,7 %	14,3 %	12,9 %
Taux de rendement de l'avoir	35,2 %	8,5 %	34,3 %	42,6 %	33,1 %

Source : SODEC.

Situation financière des entreprises du PADISQ selon la spécialisation

Dans cette section, l'analyse financière des entreprises se fait selon leur spécialisation¹⁴. L'analyse des revenus porte uniquement sur les 85 entreprises¹⁵ dont au moins 50 % des revenus sont ventilés. En effet, dans ce rapport, une entreprise est dite spécialisée dans un domaine (l'enregistrement sonore, le spectacle ou la gérance) si plus de 50 % de ses revenus autonomes proviennent de ce domaine. Cependant, elle est considérée comme diversifiée si aucune des sources de revenus mentionnées précédemment ne génère à elle seule plus de 50 % des revenus autonomes. Cette définition diffère de celle des études précédentes dans la mesure où les entreprises dont plus de 50 % des revenus autonomes proviennent uniquement de la commercialisation d'autres produits, ou uniquement d'autres revenus¹⁶, ne sont plus considérées comme diversifiées. Cette distinction nous a par ailleurs permis de créer une quatrième spécialisation, soit celle des « autres revenus ». La

Figure 1 (page 1) montre que 15 entreprises (14,2 %) de notre échantillon tirent majoritairement leurs revenus de sources non répertoriées (agence, édition, commandites, etc.). Ces revenus occupent une part de plus en plus importante dans les revenus totaux des entreprises du PADISQ. Nous pensons que cette catégorie de revenus est constituée en partie de droits voisins que perçoivent les producteurs d'enregistrements sonores, notamment pour l'exécution publique de leurs enregistrements sonores. Si c'est le cas, ces droits voisins ne sont pas des revenus pris en considération au moment du calcul de l'aide attribuée par le PADISQ, et sont par conséquent mélangés avec les revenus provenant d'activités non admissibles. Il est donc important d'analyser les entreprises dont la majorité des revenus autonomes ne proviennent pas d'activités admissibles au PADISQ.

Par rapport à 2013-2014, nous observons une hausse du nombre d'entreprises spécialisées en enregistrement sonore et d'entreprises spécialisées en « autres revenus ». Nous observons également une baisse du nombre d'entreprises spécialisées en spectacle et en gérance, ainsi que d'entreprises diversifiées. En 2018-2019, 33 entreprises sur 85 (38,8 %) sont spécialisées en spectacle, dont 10 font partie du volet 1A (le reste étant réparti entre les autres volets); 12 entreprises (14,1 %) sont spécialisées en enregistrement sonore, dont 7 appartiennent au volet 1B; 13 entreprises (15,3 %) sont spécialisées en gérance, et elles

¹⁴ Il est important d'insister ici sur le fait que la spécialisation d'une entreprise dans un domaine reflète la manière dont ses revenus ont été ventilés entre les différentes sources de revenus disponibles dans le gabarit des états financiers de la SODEC.

¹⁵ Pour l'analyse selon spécialisation, deux grandes entreprises ont également été écartées de la majorité des analyses, car leurs activités liées avec l'enregistrement sonore et le spectacle occupent une place relativement restreinte par rapport à l'ensemble de leurs activités commerciales.

¹⁶ Il s'agit ici des revenus non admissibles (agence, édition, commandites, autres) au PADISQ. Le gabarit qui sert à colliger les états financiers des entreprises du PADISQ ne permet de distinguer que les revenus issus de l'enregistrement sonore, du spectacle ou de la gérance.

proviennent principalement du volet 2 (11 entreprises sur 13, pour 84,6 %); 15 entreprises (17,6 %) sont spécialisées en « autres revenus » et 12 entreprises (14,1 %) ont des sources de revenus diversifiées. En 2013-2014, 86 entreprises avaient été retenues pour l'analyse selon la spécialisation : 40,7 % des entreprises étaient spécialisées en spectacle (soit 35 entreprises sur 86 : 19 entreprises provenaient du volet 3, 7 du volet 1A, 6 du volet 1B; et 3 du volet 2); 10,5 % des entreprises (9 sur 86) étaient spécialisées en enregistrement sonore; 17,4 % des entreprises (15 sur 86) étaient spécialisées en gérance; 8,13 % des entreprises (7 sur 86) étaient spécialisées en « autres revenus » et 23,3 % des entreprises (20 sur 86) avaient des sources de revenus diversifiées¹⁷.

¹⁷ Dans Perreault (2015), 27 entreprises sur 86 (31,4 %) étaient considérées comme diversifiées.

Encadré 3. Exemples de revenus et de dépenses déclarés par certaines entreprises dans leurs états financiers consolidés

Enregistrement sonore	Revenus de production (disque, DVD)
	Revenus de licences d'enregistrement sonore (ventes physiques, téléchargement, lecture continue)
Spectacles	Revenus d'enregistrement sonore (ventes physiques, téléchargement, lecture continue, monétisation YouTube, produits dérivés)
	Droits voisins*
Gérance	Revenus de production (spectacles)
	Revenus d'agences de spectacles
Autres revenus	Revenus de diffusion de spectacles
	Revenus de gérance
Autres produits	Revenus d'édition
	Revenus d'agence
Coûts directs	Commandites
	Utilisation de bandes maîtresses
Frais d'exploitation	Droits voisins*
	Honoraires de gestion
Frais d'exploitation	Gains (pertes) de change
	Primes d'engagement
Frais d'exploitation	Revenus de placement
	Ristournes
Frais d'exploitation	Dédommagements
	Investissement du distributeur
Frais d'exploitation	Revenus d'expédition
	Revenus des produits dérivés
Frais d'exploitation	Coûts de production (disque, DVD, vidéoclips, spectacles)
	Redevances
Frais d'exploitation	Frais de diffusion de spectacles
	Cachets d'artistes en agences
Frais d'exploitation	Frais des activités de gérance
	Frais de production d'enregistrement sonore
Frais d'exploitation	Coûts liés aux nouveaux médias
	Coûts de production télévisuelle
Frais d'exploitation	Frais de promotion et de mise en marché
	Frais généraux et administratifs
Frais d'exploitation	Amortissement
	Frais financiers
Frais d'exploitation	Coûts d'occupation

* Selon les entreprises, la classification des revenus de droits voisins varie. Ces revenus peuvent être comptabilisés soit dans le poste « enregistrement sonore », soit dans le poste « autres revenus ».

État des revenus selon la spécialisation des entreprises

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total des 85 entreprises retenues pour l'analyse est de 178 M\$, la médiane étant de 616,2 k\$. En 2013-2014, leur chiffre d'affaires total s'élevait à 148 M\$.

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, les entreprises spécialisées en spectacle génèrent près de 58 % des revenus. Leur chiffre d'affaires médian est le plus élevé, suivi de celui des entreprises diversifiées (50 % des entreprises spécialisées en spectacle ont un revenu supérieur, ou inférieur, à 1,4 M\$). Cela est cohérent, car ces secteurs sont constitués à majorité des entreprises du secteur industriel (voir la

Figure 1). Les entreprises spécialisées en enregistrement sonore ont un chiffre d'affaires médian de 563,3 k\$. Là encore, il s'agit d'un groupe constitué à 58,3 % des entreprises du secteur industriel (soit 7 entreprises sur 12).

Ce scénario est très différent de ce qui était observé en 2013-2014. Bien que le spectacle soit la principale source de revenus, le chiffre d'affaires médian des entreprises spécialisées en spectacle était inférieur à celui des entreprises spécialisées en enregistrement sonore et des entreprises diversifiées (670,3 k\$ en spectacle, contre 779,5 k\$ en enregistrement sonore et 1 M\$ chez les entreprises diversifiées). Cela s'expliquait par le fait qu'en 2013-2014 les entreprises spécialisées en spectacle étaient à 54,3 % constituées d'entreprises du secteur para-industriel (volet 3), tandis que les entreprises spécialisées en enregistrement sonore et les entreprises diversifiées étaient principalement constituées d'entreprises du volet 1 (respectivement à 89 % et à 65 %).

Il est important de remarquer ici que le chiffre d'affaires moyen des entreprises dont plus de 50 % des revenus autonomes sont non admissibles (ou répertoriés comme autres revenus) est de 797,9 k\$, alors que leur chiffre d'affaires total est de 12 M\$. Cette proportion d'entreprises (17,6 % de l'échantillon étudié) génère plus de revenus que les entreprises spécialisées en enregistrement sonore ou en gérance d'artistes.

Tableau 7. Répartition du chiffre d'affaires des entreprises selon la spécialisation

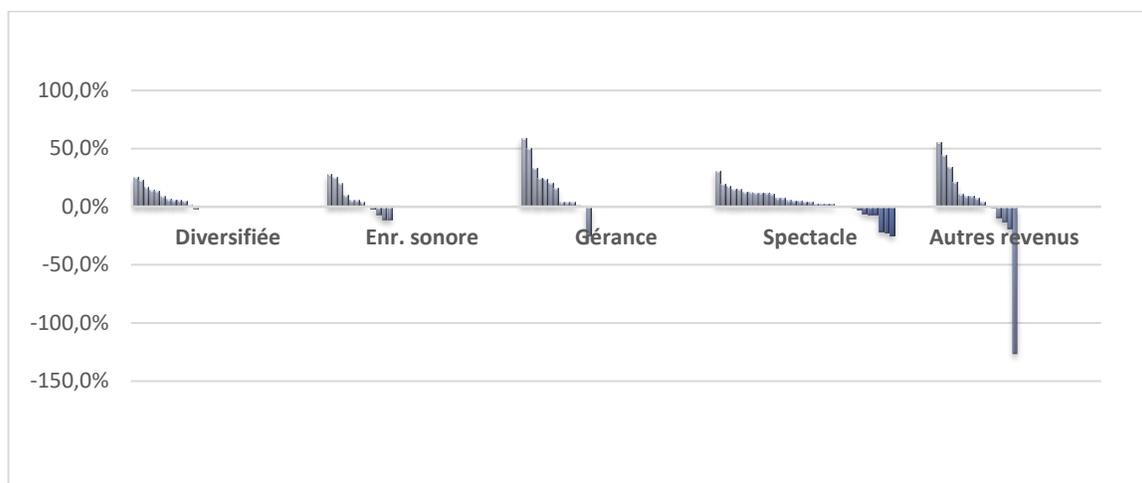
Spécialisation	Nombre d'entreprises		Chiffre d'affaires total		Chiffre d'affaires médian	Chiffre d'affaires moyen
	N	%	\$	%	\$	\$
Spectacle	33	38,8 %	103 058 400 \$	57,9 %	1 388 715 \$	3 122 982 \$
Enregistrement sonore	12	14,1 %	9 023 128 \$	5,1 %	563 324 \$	751 927 \$
Gérance	13	15,3 %	7 579 495 \$	4,3 %	385 171 \$	583 038 \$
Diversifié	12	14,1 %	46 324 981 \$	26,0 %	1 303 389 \$	3 860 415 \$
Autres revenus (y compris autres produits)	15	17,6 %	11 967 965 \$	6,7 %	313 769 \$	797 864 \$
Total	85	100 %	177 953 969 \$	100 %	616 229 \$	2 093 576 \$

Source : SODEC.

Marge bénéficiaire avant impôt

Par spécialisation, la rentabilité la plus faible est observée chez les entreprises spécialisées en enregistrement sonore, avec un taux de marge bénéficiaire de 2,5 %. Une fois de plus, cette rentabilité assez faible cache de fortes disparités entre les entreprises de ce groupe : 66,7 % des entreprises ont une marge positive et 33,3 % des entreprises ont une marge négative. La Figure 24 met en évidence les disparités entre les taux de marge bénéficiaire des entreprises¹⁸.

Figure 24. Taux de marge bénéficiaire avant impôt des entreprises selon leur spécialisation



L'activité de gérance semble être l'activité la plus rentable¹⁹. En effet, la plus forte rentabilité est observée chez les entreprises spécialisées en gérance. Leur taux de marge est de 23,9 %, et 12 entreprises sur 13 affichent une marge bénéficiaire positive. Il est à noter que selon l'analyse par volet, les entreprises de gérance d'artistes (volet 2) avaient également la marge bénéficiaire la plus élevée (11,1 %); 11 entreprises sur 13 spécialisées en gérance sont du volet 2. Par ailleurs, 66,7 % des entreprises dont plus de 50 % des revenus autonomes sont répertoriés comme « autres revenus » ont un profit positif, avec une marge bénéficiaire moyenne de 9,5 %. Ces entreprises sont à 47 % du volet 2.

¹⁸ La faible marge bénéficiaire observée chez les entreprises spécialisées en autres revenus est due à une entreprise du volet 1B. Ses dépenses totales représentent plus du double de ses revenus totaux.

¹⁹ En 2013-2014, bien que les entreprises du volet 2 avaient le taux de marge bénéficiaire le plus élevé (8,9 %), ce sont les entreprises diversifiées qui étaient les plus profitables, avec une marge bénéficiaire dépassant les 15 % et avec 85 % d'entreprises profitables (23 sur 27). Les entreprises spécialisées en gérance venaient en seconde position avec un taux de marge de 11,2 %. Plusieurs explications sont possibles : à l'époque, 8 entreprises (soit le tiers) du volet 2 n'avaient pas été prises en compte dans l'analyse par spécialisation (leurs revenus autonomes n'étaient pas ventilés); les entreprises spécialisées en gérance étaient constituées à 40 % d'entreprises du volet 3 (ce groupe affichait le plus faible taux de marge bénéficiaire, soit 4,3 %); de plus, les entreprises diversifiées étaient constituées à 65 % du secteur industriel.

Encadré 4. Comparaison intersectorielle de la marge bénéficiaire avant impôt

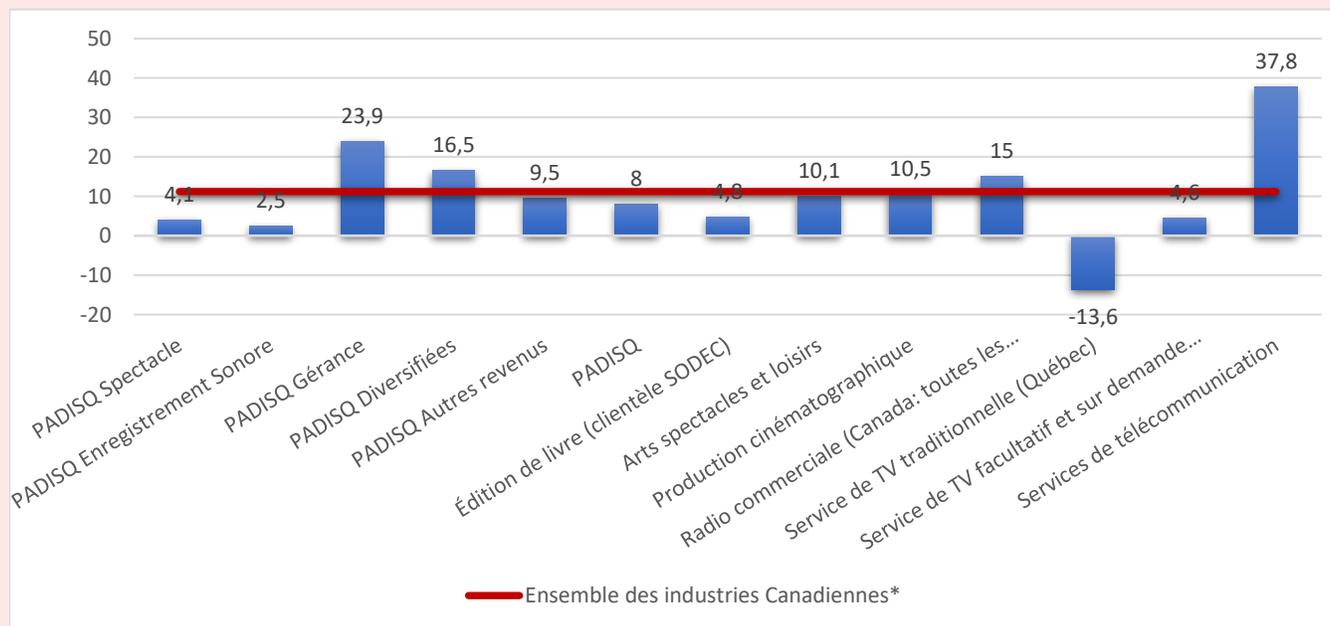
De façon à situer les marges bénéficiaires relevées pour les entreprises du PADISQ, nous avons jugé intéressant de comparer celles-ci avec d'autres industries culturelles ainsi que des secteurs de l'économie auxquels elles sont liées comme celui des communications et de ses diverses composantes. Selon les données tirées de la clientèle de la SODEC, le taux de marge bénéficiaire des éditeurs de livres est plus faible que celui observé chez les entreprises du PADISQ de façon globale, soit 4,8 %.

Selon les données compilées par Statistique Canada, le taux de marge bénéficiaire en production cinématographique est de 10,5 % en 2018 au Québec; celui des arts, des spectacles et des loisirs est de 10,1 %. Le secteur des arts, des spectacles et des loisirs comprend toutefois un ensemble hétérogène d'entreprises, allant des compagnies d'art d'interprétation aux casinos, en passant par les musées et les équipes sportives.

En ce qui concerne le secteur des communications, ce sont les services de télécommunication qui affichent la marge bénéficiaire avant impôt la plus élevée et bien supérieure à celle observée pour les entreprises du PADISQ soit de 37,8 %; suivis de la radio commerciale dont la marge bénéficiaire atteint 15,0 %. La marge bénéficiaire varie toutefois beaucoup pour le secteur de la radio commerciale canadienne notamment selon que celle-ci est une station sur la bande AM (2 %) ou FM (17,8 %). Cette marge est également plus élevée de façon générale dans les grands marchés et atteint par exemple 22 % pour les stations FM montréalaises.

Les services de télévision facultatifs et sur demande ont dans leur ensemble une marge (4,6 %) inférieure à celle des entreprises du PADISQ. Cette marge varie toutefois beaucoup selon la langue des services (4 % pour les services francophones et 18,6 % pour les services anglophones et bilingues). Enfin, les services de télévision traditionnelle affichent le taux de marge le plus bas soit de -13,6 %.

Figure 25. Marge bénéficiaire avant impôt 2018-2019 selon le domaine.



Sources : SODEC. CRTC 2019. StatCan Tableau 33-10-0006-01. Statistiques financières et fiscales des entreprises, selon le type d'industrie (SFFA). * L'ensemble des statistiques financières et fiscales annuelles des entreprises reflète tous les groupes industriels du SCIAN, à l'exception de la gestion des sociétés et d'entreprises (SCIAN 55), des fonds et autres instruments financiers (SCIAN 526), des organismes religieux (SCIAN 8131), des organisations politiques (SCIAN 81394) et des administrations publiques (SCIAN 91).

Tableau 8. Marge bénéficiaire avant impôt des entreprises selon la spécialisation

Spécialisation	Marge bénéficiaire avant impôt (%)	Entreprises avec profits		Entreprises avec pertes	
		Nombre	(%)	Nombre	(%)
Diversifiée	16,5 %	11	91,7 %	1	8,3 %
Enregistrement sonore	2,5 %	8	66,7 %	4	33,3 %
Gérance	23,9 %	12	92,3 %	1	7,7 %
Spectacle	4,1 %	25	75,8 %	8	24,2 %
Autres revenus (y compris Autres produits)	9,5 %	10	66,7 %	5	33,3 %
Total	8,5 %	66	77,6 %	19	22,4 %

Source : SODEC.

Proportion des revenus autonomes et aide publique

En 2018-2019, les revenus autonomes des 85 entreprises analysées s'élèvent à 150,9 M\$. L'aide publique totale reçue s'élève à 27 M\$; cela représente 14,9 % du CA total. En 2013-2014, l'aide publique totale atteignait 24,3 M\$, soit 16,4 % des revenus totaux des entreprises spécialisées.

Tableau 9. Répartition des revenus autonomes et de l'aide publique selon la spécialisation

Spécialisation	Revenus autonomes		Aide publique		Revenus totaux
	Valeur	% dans revenu total	Valeur	% dans revenu total	
Spectacle	90 263 607 \$	87,6 %	12 794 793 \$	12,4 %	103 058 400 \$
Enregistrement sonore	6 510 643 \$	72,2 %	2 512 485 \$	27,8 %	9 023 128 \$
Gérance	6 644 786 \$	87,7 %	934 709 \$	12,3 %	7 579 495 \$
Diversifiée	38 108 333 \$	82,3 %	8 216 648 \$	17,7 %	46 324 981 \$
Autres revenus (y compris Autres produits)	9 412 546 \$	78,6 %	2 555 419 \$	21,4 %	11 967 965 \$
Total	150 939 915 \$	85 %	27 014 054 \$	15 %	177 953 969 \$

Source : SODEC.

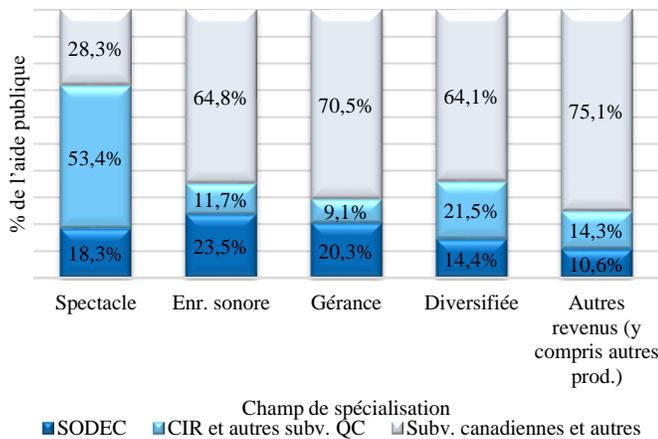
En valeur, l'aide publique est plus élevée en spectacle (12,8 M\$), puis du groupe des entreprises diversifiées (8,2 M\$), des entreprises spécialisées en « autres revenus » (2,6 M\$), de l'enregistrement sonore (2,5 M\$) et de la gérance (934,7 k\$). Cependant, la proportion de l'aide publique dans les revenus totaux est plus importante chez les entreprises spécialisées en enregistrement sonore, à 27,8 %, soit presque le double de l'apport moyen du secteur public. Cela peut s'expliquer par le fait que ce domaine est constitué à majorité d'entreprises du volet 1B (7 entreprises sur 12) et du volet 3 (4 entreprises sur 12); ces entreprises sont financées par le secteur public à hauteur de 21,4 % pour le volet 1B et à 17,2 % pour le volet 3 (voir la *Figure 12*). Les entreprises dont

plus de 50 % des revenus autonomes sont répertoriés comme « autres revenus » sont financées par le secteur public à hauteur de 21,4 % de leur revenu total. Le financement public dans les autres domaines varie de 12,3 % (pour la gérance) à 17,7 % (pour les entreprises diversifiées).

Aide publique selon la nature de l'aide octroyée

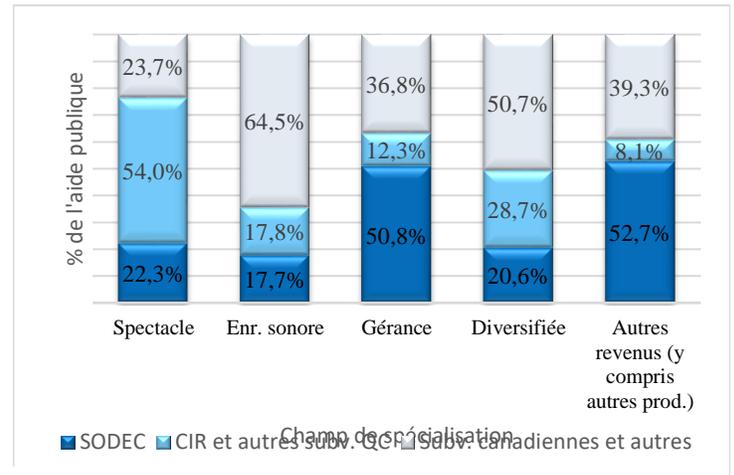
La proportion de l'aide publique élevée en enregistrement sonore (par rapport au CA) peut également s'expliquer par la part de l'aide publique de la SODEC (voir le Tableau 9). Proportionnellement au financement public total reçu, la contribution de la SODEC est plus importante chez les entreprises spécialisées en enregistrement sonore. Il s'agit d'une augmentation de 5,8 points de pourcentage par rapport à 2013-2014. Il y a 5 ans, ce sont les entreprises dont plus de 50 % des revenus autonomes étaient répertoriés comme « autres revenus » et les entreprises de gérance qui bénéficiaient le plus de l'aide octroyée par la SODEC (respectivement 52,7 % et 50,8 % de leur aide publique totale respective). Les entreprises spécialisées en « autres revenus » étaient constituées à 78 % d'entreprises des volets 2 et 3, tandis que les entreprises de gérance étaient constituées à 60 % d'entreprises du volet 2 et à 40 % d'entreprises du volet 3.

Figure 27. Répartition de l'aide publique selon la nature et la spécialisation, 2018-2019



Source : SODEC.

Figure 26. Répartition de l'aide publique selon la nature et la spécialisation, 2013-2014



Source : SODEC.

Chez les entreprises spécialisées en spectacle, le financement public provient principalement de l'aide fiscale (53,4 %), contrairement aux autres secteurs, où c'est l'aide fédérale qui est plus importante. L'aide fédérale varie de 28,3 % en spectacle à 75,1 % pour les entreprises spécialisées en « autres revenus ». Dans le rapport de 2013-2014, Perreault (2015) faisait remarquer que les programmes VEM (Volet Entrepreneurs de la Musique) et de Musicaction étaient davantage tournés vers l'enregistrement sonore. En effet, la proportion du fédéral dans le financement public y était plus élevée : 64,5 %, soit 2,4 M\$ sur un financement total de 3,7 M\$. En 2018-2019, la proportion du fédéral en enregistrement sonore s'établit à 64,8 % (soit 1,6 M\$ sur un financement total de 2,5 M\$). Proportionnellement à l'aide publique reçue, il s'agit certes d'une légère

augmentation. En revanche, en valeur, cela représente une baisse de l'aide fédérale de 731,4 k\$. En spectacle et chez les entreprises diversifiées, l'aide fédérale s'élève respectivement à 3,6 M\$ et à 5,3 M\$ (28,3 % et 64,1 % de l'aide publique dans chacun des domaines respectifs). Chez les entreprises de gérance et celles spécialisées en « autres revenus », l'aide fédérale atteint respectivement 659,1 k\$ et 1,9 M\$ (cela constitue 70,5 % et 75,1 % de l'aide publique dans chacun des domaines respectifs). Ces deux derniers groupes d'entreprises sont constitués d'entreprises des volets 2 et 3; volets dont l'aide publique est majoritairement constituée de l'aide fédérale (voir la Figure 15).

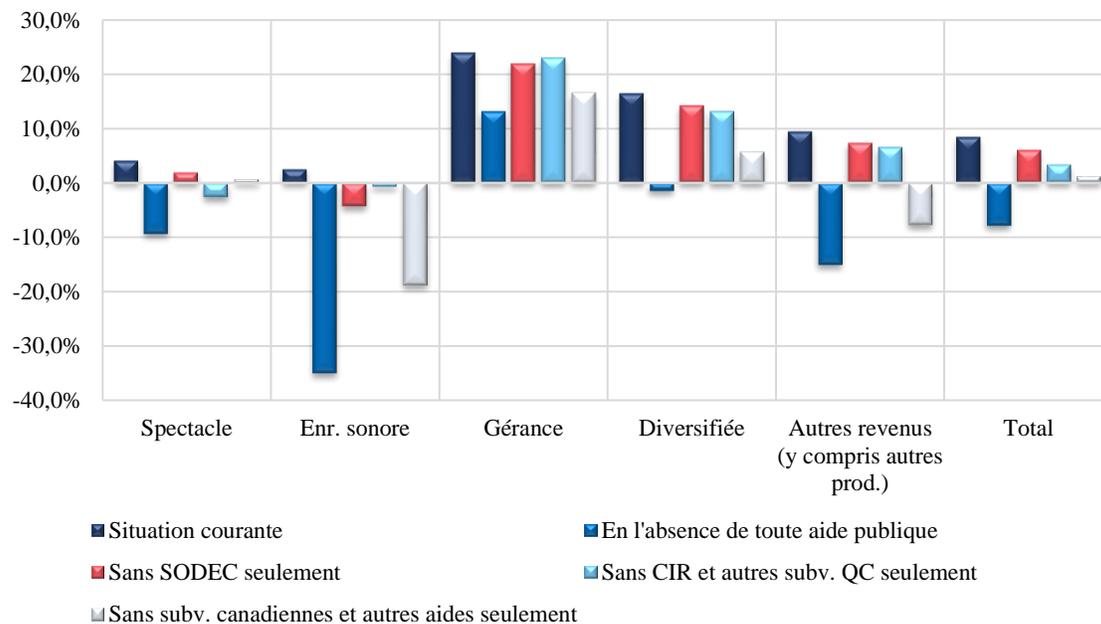
Marges bénéficiaires avant impôt sans aide publique

Sans aide publique et toutes choses restant constantes²⁰, le solde dans tous les domaines est déficitaire, excepté en gérance. En 2018-2019, l'activité de gérance est la plus rentable (voir le

²⁰ Ces commentaires sont à relativiser. En effet, il est très probable que sans aide publique, les entreprises modifieraient leur modèle d'affaires.

Tableau 8), et les entreprises de gérance sont celles qui recourent le moins aux aides publiques, avec 934,7 k\$, ou 12,3 % de leur CA total. L'absence de financement public a donc le moins d'incidence en gérance d'artistes. Plus important, c'est le seul domaine qui resterait rentable s'il n'y avait pas eu d'aide publique, avec un taux de marge de 13,2 %. Sans le financement de la SODEC, le taux de marge bénéficiaire des entreprises de gérance serait de 21,9 %. Ce taux serait de 16,6 % sans aide fédérale et de 23 % sans aide fiscale. Sans aide publique, et toutes choses égales par ailleurs, la marge bénéficiaire des entreprises spécialisées en enregistrement sonore baisserait de 37,6 points de pourcentage. Ces entreprises dépendent particulièrement de l'aide publique fédérale (la marge bénéficiaire baisse de 21,4 points de pourcentage sans aide fédérale).

Figure 28. Taux de marge bénéficiaire avant impôt lorsque réduite de certaines aides publiques selon la spécialisation



Source : SODEC

Comme vu précédemment, ce sont les entreprises spécialisées en enregistrement sonore qui bénéficient le plus du financement de la SODEC. Leur marge financière baisserait de 6,8 points de pourcentage sans cette aide. Dans les autres domaines, la marge bénéficiaire baisserait de 2 points de pourcentage sans le financement de la SODEC. Après la gérance, c'est le domaine du spectacle qui pâtirait le moins de l'absence d'aide publique; sa marge bénéficiaire baisserait de 13,6 points. Ce secteur dépend le plus des CIR, tout comme les entreprises du volet 1 dont il est majoritairement constitué.

Tableau 10. Proportion d'entreprises profitables selon la spécialisation, lorsque certaines aides publiques sont retirées

Spécialisation	Situation courante	En l'absence de toute aide publique	Sans SODEC seulement	Sans CIR et autres subv. QC seulement	Sans subv. Canadiennes et autres aides seulement
Spectacle	75,8 %	21,2 %	60,6 %	51,5 %	39,4 %
Enregistrement sonore	66,7 %	8,3 %	50,0 %	58,3 %	8,3 %
Gérance	92,3 %	53,8 %	69,2 %	92,3 %	69,2 %
Diversifiée	91,7 %	16,7 %	66,7 %	91,7 %	25,0 %
Autres revenus (y compris autres produits)	66,7 %	33,3 %	53,3 %	60,0 %	46,7 %
Total	77,6 %	25,9 %	60,0 %	65,9 %	38,8 %

Source : SODEC.

Sans aide publique, la proportion d'entreprises profitables dans le groupe des entreprises diversifiées baisse de 75 points de pourcentage, passant ainsi de 91,7 % à 16,7 %. Seulement 8,3 % des entreprises seraient rentables sans aide publique en enregistrement sonore. Cela représente une baisse de 58,3 points de pourcentage par rapport à la situation courante. En spectacle, la baisse est de 54,5 points de pourcentage. La plus forte proportion d'entreprises profitables en l'absence de toute aide publique se trouve en gérance (53,8 %).

Les entreprises diversifiées et spécialisées en enregistrement sonore dépendent principalement de l'aide fédérale. En effet, en l'absence de celle-ci, seulement 8,3 % des entreprises spécialisées en enregistrement sonore et 25 % des entreprises diversifiées seraient profitables. Ces chiffres représentent une baisse de 58,3 points de pourcentage en enregistrement sonore et de 66,7 points de pourcentage chez les entreprises diversifiées par rapport à la situation courante. Bien que le financement public chez les entreprises spécialisées en « autres revenus » soit constitué de l'aide fédérale à hauteur de 75,1 %, 46,7 % des entreprises de ce groupe seraient profitables en l'absence de cette aide. Cela représente une baisse de 20 points de pourcentage par rapport à la situation courante.

Le financement public chez les entreprises spécialisées en spectacle est constitué de l'aide fédérale à hauteur de 28,3 % et de l'aide fiscale à hauteur de 53,4 %. Cependant, en l'absence de l'aide fédérale, 39,4 % des entreprises spécialisées en spectacle seraient profitables, tandis que 51,5 % des entreprises seraient profitables en l'absence de crédits d'impôt. Cette baisse importante du nombre d'entreprises profitables s'explique par leurs faibles marges.

Dispersion des revenus selon la source des revenus, et concentration des entreprises

Dans cette section, nous allons premièrement analyser la dispersion des revenus totaux entre les 108 entreprises constituant notre échantillon, selon leur source de revenus. Ensuite, nous analyserons leur concentration.

Sur 108 entreprises, 51 ont déclaré des revenus d'activité en enregistrement sonore, 61 en spectacle et 45 en gérance.

Les 51 % des entreprises les plus modestes ayant déclaré des revenus en enregistrement sonore possèdent 7,4 % des parts de marché des revenus d'enregistrement sonore, alors que 12 % des

entreprises les plus performantes possèdent plus de 46 % des revenus totaux du secteur. Les deux plus grandes entreprises du secteur totalisent à elles seules environ 22 % des parts de marché (Figure 29). L'indice de Gini est de 0,62. Cela signifie que l'inégalité de revenu entre les entreprises du secteur²¹ de l'enregistrement sonore est relativement importante.

Les 20 % des entreprises ayant déclaré les revenus les plus importants en enregistrement sonore sont pour la plupart des entreprises diversifiées (4 entreprises) et spécialisées en spectacle (4 entreprises, dont 1 spécialisée en humour et comédie musicale). Dans cette proportion d'entreprises, 2 sont spécialisées en enregistrement sonore et 1 est spécialisée en « autres revenus ». Il s'agit pour la plupart d'entreprises du volet 1A.

L'inégalité de revenus est plus prononcée dans le secteur du spectacle (indice de Gini de 0,9), alors que 95 % des entreprises les plus modestes possèdent seulement 19 % des parts de marché. Autrement dit, 5 % des entreprises les plus performantes détiennent près de 81 % des parts de marché (Figure 30). Parmi les 8 % des entreprises les plus importantes de ce secteur, 3 sont spécialisées en humour et comédie musicale. Les 30 % des entreprises ayant déclaré les revenus les plus importants en spectacle sont pour la plupart des entreprises spécialisées en spectacle (13 entreprises, dont 5 spécialisées en humour et comédie musicale). Dans cette proportion d'entreprises, 4 sont des entreprises diversifiées et 1 est spécialisée en gérance. Il s'agit pour la plupart d'entreprises du volet 1A (14 entreprises), mais 4 entreprises sont du volet 1B.

L'inégalité est la moins prononcée en gérance (indice de Gini de 0,59), bien que 27 % des entreprises les plus performantes (soit 13 entreprises sur 45) possèdent environ 70 % des parts de marché (Figure 31). Dans la catégorie « autres revenus », l'inégalité de revenu est également très élevée (indice de Gini de 0,9). L'entreprise la plus performante possède 62 % des parts de marché. En ce qui concerne la vente d'autres produits, deux entreprises possèdent 53 % des parts de marché, et l'indice de Gini y est de 0,79.

Figure 29. Répartition des revenus en enregistrement sonore

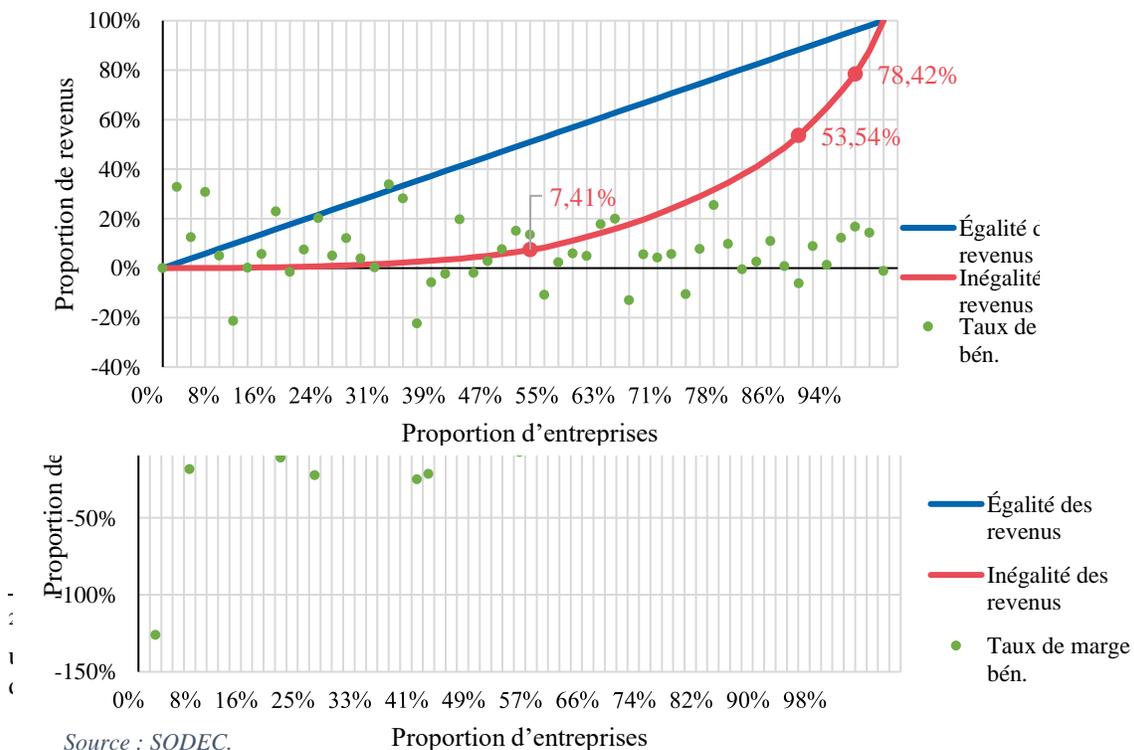
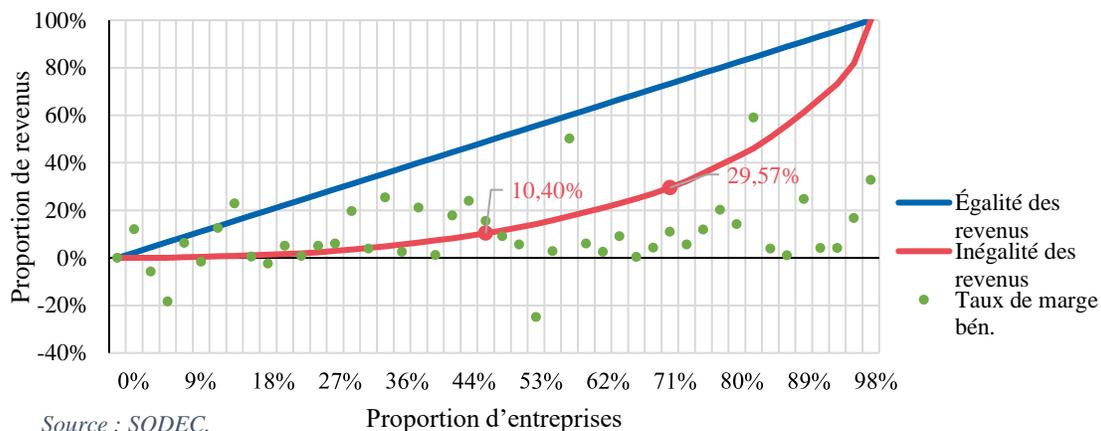


Figure 31. Répartition des revenus en gérance



Source : SODEC.

Si on regarde de plus près les trois principaux secteurs d'activité, le ratio de concentration²² à 4 et à 8 entreprises est relativement faible pour les secteurs de l'enregistrement sonore (35,1 %) et de la gérance (38,6 %). Cependant, comparé à 2013-2014, ce ratio est légèrement plus élevé, notamment pour le secteur de la gérance (respectivement avec des augmentations de 1,7 et de 9,1 points de pourcentage). La somme des carrés de la part de marché des entreprises (indice de Herfindahl-Hirschman²³) est inférieure à 1000 en gérance et en enregistrement sonore (Tableau 11). Le risque de concentration du marché dans ces secteurs est donc faible.

En spectacle, le ratio de concentration à 4 entreprises est de 83,9 % (autrement dit, 83,9 % des parts de marché du secteur du spectacle sont détenues par seulement 4 entreprises), alors que celui à 8 entreprises est de 89,2 %. Ces ratios sont élevés par rapport à ceux de 2013-2014 (respectivement de 78 % et de 86 %). L'indice de concentration industrielle en spectacle est de 4610,4 (il était de 3428,9 en 2013-2014). Il s'agit donc d'un secteur très concentré. Si les entreprises en musique et variété clientes de la SODEC constituaient la totalité de l'industrie de la musique au Québec, on pourrait dire que le secteur du spectacle est un oligopole.

Tableau 11. Mesure de la concentration industrielle selon le secteur d'activité, 2018-2019

Activité	CR ⁴		CR ⁸		IHH	
	Résultat	Concentration	Résultat	Concentration	Résultat	Concentration
Enregistrement sonore	35,1 %	Faible	55,3 %	Faible	527,5	Faible

²² Taille des 4 (et 8) plus grandes entreprises d'un secteur comparée à la taille globale de ce secteur. La concentration des entreprises est évaluée ici à partir de leurs chiffres d'affaires respectifs.

²³ L'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH) mesure la concentration de marché dans un secteur : IHH inférieur à 1000 : secteur peu concentré présentant peu de risques; IHH compris entre 1000 et 2000 : zone intermédiaire pouvant présenter des risques de pouvoir de marché et de stratégies anticoncurrentielles; IHH supérieur à 2000 : secteur concentré.

Spectacle	83,9 %	Élevée	89,2 %	Élevée	4610,4	Élevée
Gérance	38,6 %	Faible	57,5 %	Faible	649,5	Faible

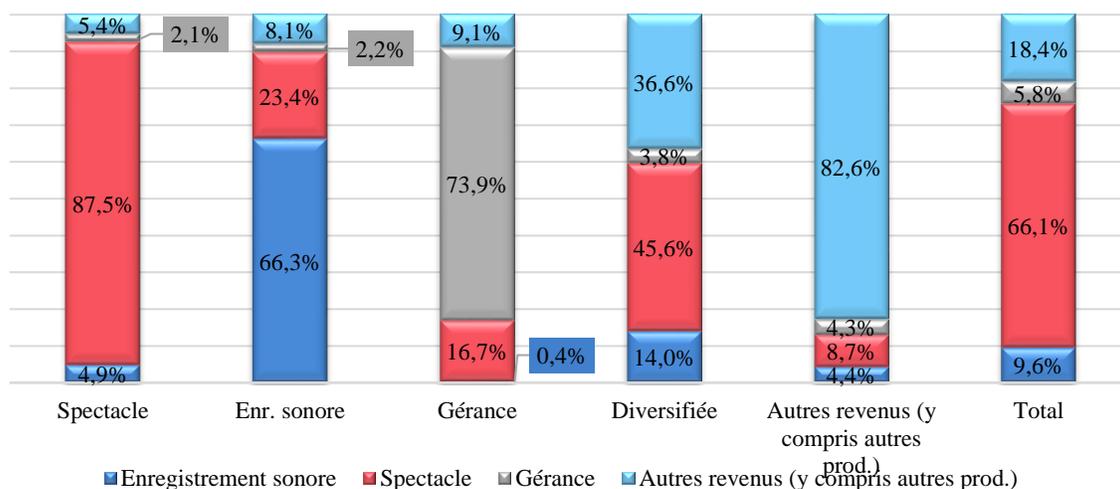
Source : SODEC.

Répartition des revenus et des dépenses

La répartition des revenus selon la spécialisation²⁴ permet de mieux apprécier la cohérence entre le secteur d'activité des entreprises et la principale source de revenus issus de ce secteur. Comme illustré à la Figure 32, le degré de spécialisation est assez élevé dans les secteurs du spectacle et de la gérance (respectivement de 87,5 % et de 73,9 % des revenus autonomes). Le degré de spécialisation est moins élevé en enregistrement sonore (66,3 % des revenus autonomes). De plus, seulement 47,8 % des revenus totaux des entreprises spécialisées en enregistrement sonore sont issus de l'enregistrement sonore. Cela s'explique en partie par la forte contribution du secteur public dans les revenus totaux (Figure 33). Par ailleurs, 23,4 % des revenus autonomes des entreprises spécialisées en enregistrement sonore proviennent des activités de spectacle.

Le degré de « spécialisation » des entreprises dont plus de 50 % des revenus autonomes sont répertoriés comme « autres revenus » est de 82,6 %. En d'autres termes, 82,6 % des revenus autonomes des entreprises de cette catégorie sont non admissibles au PADISQ, et il n'est pas possible de déterminer leur source de revenus (nous pouvons avoir une vague idée : audiovisuel, droits d'édition, etc.). Pour les entreprises diversifiées, c'est la source de 36,6 % des revenus autonomes qui n'est pas identifiable, car non admissibles au programme. Après les entreprises spécialisées en enregistrement sonore, ce sont les entreprises diversifiées qui ont la plus grande part de revenus d'enregistrement sonore (14 %).

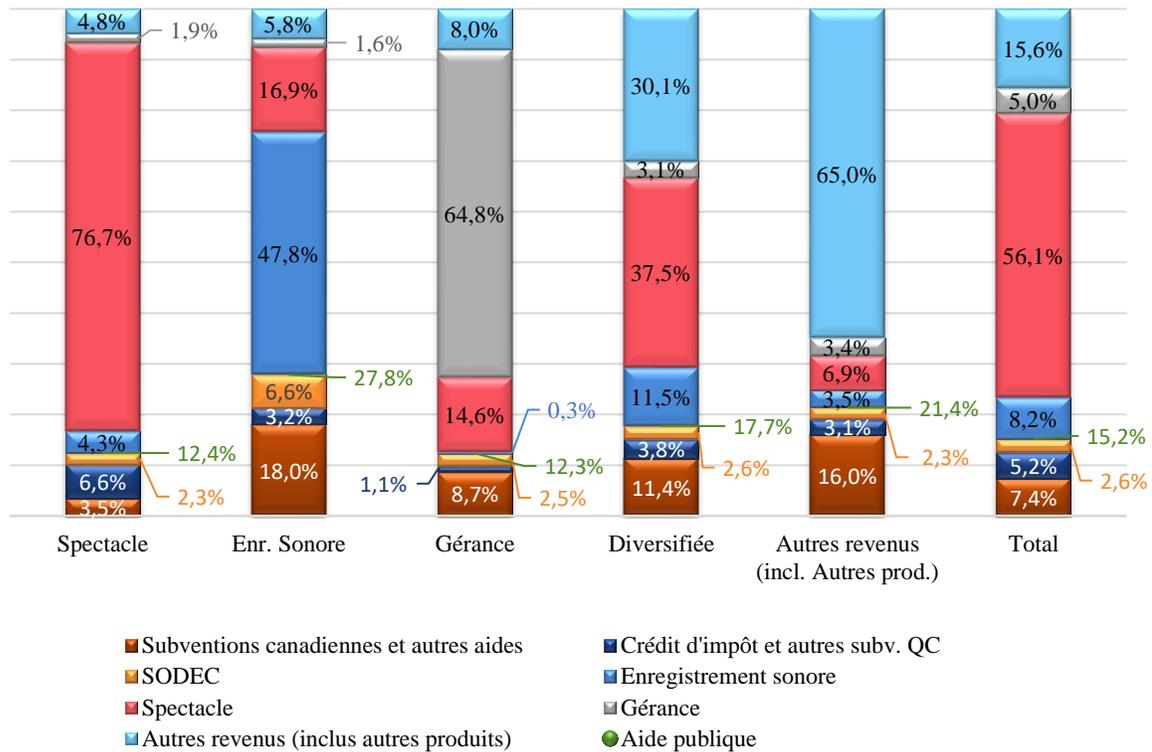
Figure 32. Répartition des revenus selon la spécialisation, en pourcentage des revenus autonomes



Source : SODEC.

²⁴ Nous entendons, par degré de spécialisation, la proportion des revenus issus de l'activité principale d'un secteur d'entreprises dans les revenus autonomes totaux de ce secteur.

Figure 33. Répartition des revenus selon la spécialisation, en pourcentage des revenus totaux

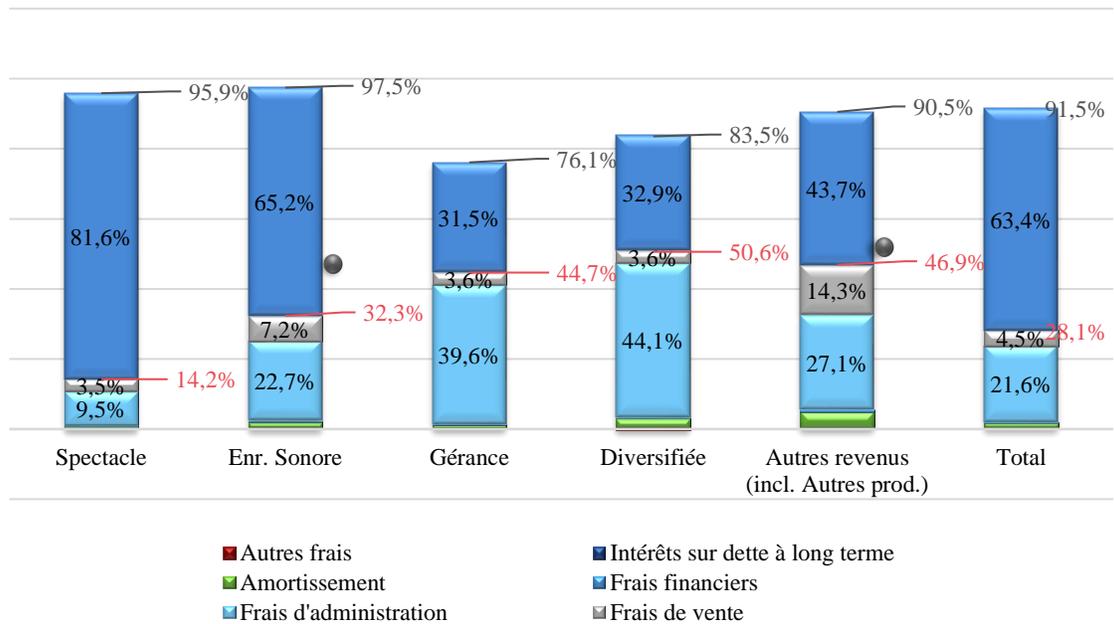


Source : SODEC.

Les dépenses totales constituent 97,5 % des revenus totaux en enregistrement sonore et 95,9 % en spectacle. Elles sont plus faibles chez les entreprises de gérance (76,1 %). Dans le secteur du spectacle, les coûts directement liés à l'activité représentent 81,6 % des revenus totaux, tandis qu'ils varient de 31,5 % pour les entreprises de gérance à 65,2 % pour l'enregistrement sonore. La proportion des frais de vente²⁵ (mise en marché, publicité, représentation, etc.) est plus élevée chez les entreprises dont plus de 50 % des revenus sont non admissibles (entreprises spécialisées en « autres revenus »), avec 14,3 % des revenus totaux. En enregistrement sonore, les frais de vente représentent 7,2 % des revenus totaux. Dans les autres domaines, ces frais représentent en moyenne 3,5 % des revenus totaux. La faible proportion des frais de vente dans certains secteurs peut s'expliquer par le fait que certaines entreprises enregistrent les frais de mise en marché dans les coûts directement liés à l'activité de l'entreprise.

²⁵ Tout comme pour la ventilation des revenus, la répartition des dépenses reflète la manière dont celles-ci ont été ventilées entre les différents postes de dépenses disponibles dans le gabarit des états financiers de la SODEC. Par exemple, dans certains états financiers, les frais de mise en marché font partie des coûts directs, tandis que dans d'autres ces frais font partie des frais d'exploitation. Il est donc probable que la proportion des frais de vente soit sous-estimée.

Figure 34. Répartition des dépenses selon la spécialisation, en pourcentage des revenus totaux



Les frais d'administration constituent la proportion la plus élevée des revenus des entreprises diversifiées et des entreprises spécialisées en gérance. Contre toute attente, chez les entreprises diversifiées, les frais d'administration représentent 44,1 % des revenus totaux et 87,2 % des frais d'exploitation. Ces entreprises sont constituées de 8 entreprises du secteur industriel et de 4 entreprises des volets 2 et 3. En gérance, les frais d'administration représentent 39,6 % des revenus totaux et 88,6 % des frais d'exploitation. Les frais d'administration représentent 27,1 % des entreprises spécialisées en « autres revenus ». Dans ce groupe, 7 entreprises sur 15 sont des entreprises de gérance d'artistes (volet 2) et 3 entreprises sont du volet 3. Du fait de la nature de leurs activités, les frais d'administration relativement élevés des entreprises spécialisées en gérance pourraient s'expliquer par le fait que celles-ci ont à effectuer plus de tâches administratives.

Bilan comptable des entreprises selon la spécialisation

Généralement, le bilan comptable des entreprises est plutôt satisfaisant. Dans le Tableau 12, on observe que l'actif total des entreprises du spectacle s'élève à 47,6 M\$, soit 52,4 % des actifs totaux des entreprises qui ont fourni le détail de leurs revenus. Excepté pour les entreprises diversifiées (1,1 M\$), l'actif médian n'est pas très disparate d'un secteur à l'autre. L'actif médian varie de 151,7 k\$ pour les entreprises de gérance à 460,7 k\$ pour les entreprises du spectacle. Cependant, et une fois de plus, il existe entre les entreprises une grande dispersion. Par exemple, l'actif moyen dans ces quatre catégories varie de 454,2 k\$ pour les entreprises spécialisées en enregistrement sonore à 3,6 M\$ pour les entreprises diversifiées. L'actif moyen est de 1,4 M\$ pour le spectacle.

Dans le Tableau 13, on remarque que l'actif circulant (court terme) varie de 65,4 % de l'actif total pour les entreprises spécialisées en gérance à 85,6 % pour les entreprises spécialisées en spectacle. Chez les entreprises spécialisées en enregistrement sonore, il est généré à 47,1 % par le compte client. Pour les entreprises de gérance (majoritairement constituées d'entreprises du volet 2), ce sont les liquidités qui constituent plus de 55 % de l'actif circulant. Tout comme pour le volet 2, on constate que la proportion des stocks dans l'actif total est presque nulle (0,0 %).

Tableau 12. Moyenne et médiane des principaux postes du bilan

Actif					
	Spectacle	Enr. sonore	Gérance	Diversifiée	Autres revenus (y compris autres produits)
Valeur	47 572 049 \$	5 450 908 \$	6 097 823 \$	42 805 696 \$	10 383 814 \$
Médiane	460 748 \$	329 576 \$	151 657 \$	1 109 606 \$	283 963 \$
Moyenne	1 441 577 \$	454 242 \$	469 063 \$	3 567 141 \$	692 254 \$
Passif					
	Spectacle	Enr. sonore	Gérance	Diversifiée	Autres revenus (y compris autres produits)
Valeur	30 086 064 \$	3 569 210 \$	1 148 028 \$	22 629 462 \$	5 220 841 \$
Médiane	190 697 \$	182 357 \$	78 429 \$	650 615 \$	105 474 \$
Moyenne	911 699 \$	297 434 \$	88 310 \$	1 885 789 \$	348 056 \$
Avoir					
	Spectacle	Enr. sonore	Gérance	Diversifiée	Autres revenus (y compris autres produits)
Valeur	17 485 985 \$	1 881 698 \$	4 949 795 \$	20 176 234 \$	5 162 973 \$
Médiane	270 051 \$	60 513 \$	58 938 \$	164 237 \$	84 582 \$
Moyenne	529 878 \$	156 808 \$	380 753 \$	1 681 353 \$	344 198 \$
N ^{bre} d'entreprises avec un avoir négatif	3	3	1	3	0

Source : SODEC.

La proportion de stocks dans l'actif total est plus élevée en enregistrement sonore (9,1 %). Les entreprises spécialisées en spectacle ont un actif circulant majoritairement constitué d'autres²⁶ actifs de court terme (42,2 % de l'actif total). Par ailleurs, 28,5 % de l'actif total des entreprises dont la majorité des revenus provient d'« autres revenus » est tiré du compte client et 27 % est généré par d'autres actifs de court terme.

Tableau 13. Répartition du bilan comptable des entreprises selon la spécialisation, en pourcentage de l'actif

Postes	Volet				Autres revenus (y compris autres produits)	Total
	Spectacle	Enr. sonore	Gérance	Diversifiée		
Actif total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Actif de court terme	85,6 %	77,7 %	65,4 %	68,2 %	76,5 %	76,6 %
Comptes clients, subventions à recevoir	20,8 %	36,6 %	18,4 %	22,4 %	28,7 %	22,8 %
Encaisse et liquidités	15,9 %	25,2 %	36,3 %	18,4 %	16,2 %	18,4 %
Inventaires et production en cours	6,7 %	9,1 %	0,0 %	2,9 %	4,6 %	4,8 %
Autres actifs de court terme	42,2 %	6,7 %	10,6 %	24,5 %	27,0 %	30,6 %
Actif de long terme	14,4 %	22,3 %	34,6 %	31,8 %	23,5 %	23,4 %
Immobilisations	6,2 %	11,1 %	6,6 %	19,0 %	4,6 %	11,2 %
Placements et avances	4,0 %	2,9 %	27,7 %	4,6 %	7,8 %	5,8 %
Autres actifs de long terme	4,2 %	8,3 %	0,4 %	8,1 %	11,1 %	6,4 %
Passif total	63,2 %	65,5 %	18,8 %	52,9 %	50,3 %	55,8 %
Passif de court terme	60,2 %	51,7 %	16,6 %	36,0 %	45,4 %	46,8 %
Comptes fournisseurs	30,3 %	26,7 %	11,3 %	18,3 %	14,7 %	23,1 %
Découvert, emprunt, marge de crédit	4,4 %	1,9 %	0,8 %	1,7 %	0,6 %	2,7 %
Autres dettes de court terme	25,5 %	23,1 %	4,4 %	16,0 %	30,1 %	21,1 %
Passif de long terme	3,0 %	13,8 %	2,3 %	16,8 %	4,9 %	8,9 %
Avances des actionnaires ou propriétaires	0,8 %	1,9 %	0,0 %	8,2 %	2,8 %	3,8 %
Autres dettes de long terme	2,2 %	11,9 %	2,3 %	8,6 %	2,1 %	5,1 %
Avoir des actionnaires	36,8 %	34,5 %	81,2 %	47,1 %	49,7 %	44,2 %

Source : SODEC.

Les dettes varient de 18,8 % de l'actif total pour les entreprises de gérance à 65,5 % pour l'enregistrement sonore. Dans tous les secteurs, le compte fournisseur varie de 11,3 % pour les entreprises de gérance à 30,3 % pour les entreprises spécialisées en spectacle. En 2013-2014, les dettes constituaient près de 80 % de l'actif total des entreprises dont plus de 50 % des revenus sont non admissibles, tandis que le compte fournisseur constituait 34 % de leur actif total. Les proportions relativement faibles observées en 2018-2019 s'expliquent par le fait que ce groupe d'entreprises est principalement constitué des volets 2 et 3 (7 entreprises du volet 2, et 3 entreprises du volet 3, sur un total de 15). Les entreprises de gérance sont celles qui financent majoritairement leur actif par l'avoir des actionnaires, à hauteur de 81,2 %. L'avoir des entreprises diversifiées et

²⁶ Autres débiteurs, frais payés d'avance, avance à des filiales, etc.

des entreprises spécialisées en « autres revenus » représente respectivement 47,1 % et 49,7 % de l'actif total. Par ailleurs, 10 entreprises spécialisées sur 85 (soit 27,3 %) ont un avoir négatif.

Analyse des ratios financiers selon la spécialisation

Généralement, on observe un écart de 31 jours entre le délai de perception de sommes dues des clients et le délai de paiement des comptes fournisseurs. Cet écart est plus faible chez les entreprises spécialisées en enregistrement sonore (9,6 jours), alors qu'il est de 111,7 jours chez les entreprises diversifiées. L'ordre de réception des fonds ou de paiement n'est pas tout connu. De plus, ces ratios varient d'une entreprise à l'autre. Les entreprises rencontrent peu de difficultés à régler leurs factures à échéance. Le fonds de roulement est de 3,95 pour les entreprises de gérance, et varie de 1,4 à 1,9 dans les autres domaines.

Tableau 14. Ratios financiers des entreprises selon la spécialisation

Ratios financiers	Spectacle	Enr. sonore	Gérance	Diversifiée	Autres revenus (y compris autres prod.)	Total
Liquidité						
Fonds de roulement	1,42	1,50	3,95	1,89	1,68	1,64
Indice de liquidité	1,31	1,33	3,95	1,81	1,58	1,53
Liquidité immédiate	0,61	1,20	3,31	1,13	0,99	0,88
Gestion						
Rotation des comptes clients	10,40	4,52	6,74	4,84	4,01	6,96
Liquidité des comptes clients (en jours)	35,08	80,70	54,16	75,41	90,93	52,46
Rotation des stocks	26,55	11,81	s. o.	12,10	10,95	20,88
Liquidité des stocks	13,75	30,90	0,07	30,18	33,32	25,97
Rotation des comptes fournisseurs	5,83	4,04	3,45	1,95	3,43	4,35
Liquidité des comptes fournisseurs (en jours)	62,58	90,30	105,84	187,21	106,50	83,82
Ventes sur fonds de roulement	8,55	6,36	2,55	3,36	3,71	5,32
Couverture des stocks	0,26	0,35	0,00	0,09	0,15	0,16
Rotation des immobilisations	35,16	14,96	18,96	5,69	24,95	14,18
Rotation des actifs	2,17	1,66	1,24	1,08	1,15	17,93
Endettement						
Immobilisations sur avoir	0,17	0,32	0,08	0,40	0,09	0,25
Passif sur l'avoir	1,72	1,90	0,23	1,12	1,01	1,26
Passif de court terme sur l'avoir	1,64	1,50	0,20	0,76	0,91	1,06
Taux d'endettement	63,2 %	65,5 %	18,8 %	52,9 %	50,3 %	55,8 %
Participation des actionnaires	37,6 %	36,4 %	81,2 %	55,4 %	52,5 %	48,0 %
Exploitation et rentabilité						
Marge d'exploitation brute	18,4 %	34,8 %	68,5 %	67,1 %	56,3 %	36,6 %
Marge de bénéfice net avant impôt	4,1 %	2,5 %	23,9 %	16,5 %	9,5 %	8,5 %
Taux de rendement de l'actif	9,0 %	4,2 %	29,7 %	17,8 %	10,9 %	13,4 %
Taux de rendement de l'avoir	24,4 %	12,2 %	36,6 %	37,8 %	21,9 %	30,3 %

Source : SODEC.

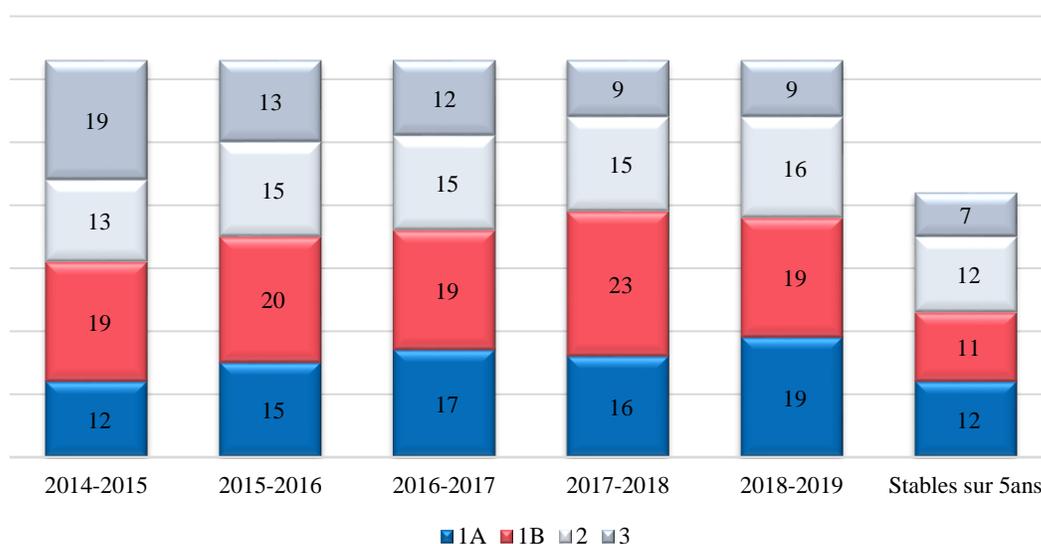
Évolution de la situation financière des entreprises de 2014-2015 à 2018-2019

Afin d'évaluer l'évolution de la situation financière des entreprises sur la période 2014-2015 à 2018-2019, un échantillon de 63 entreprises a été constitué. Les entreprises retenues pour l'analyse de l'évolution financière sont celles dont les états financiers étaient disponibles durant les 5 années constituant la période d'analyse. Ce sont donc les mêmes entreprises qui ont été observées au cours des 5 années. Cet échantillon constitue 60 % des entreprises analysées dans ce rapport.

Évolution de l'effectif des entreprises

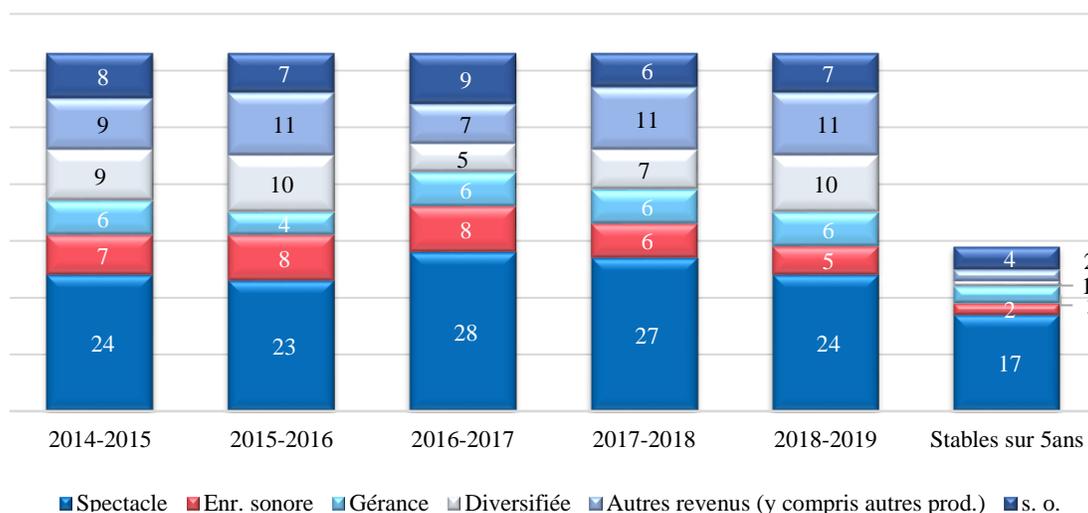
Si l'on s'en tient aux entreprises qui n'ont pas changé de volet durant les 5 années analysées (42 sur 63), nous constatons qu'ici les entreprises du secteur industriel sont relativement plus importantes. Elles constituent 55 % des entreprises pour l'échantillon de 42 entreprises, contre 41 % pour l'échantillon de 106 entreprises. Cela est tout à fait logique, car le fait d'avoir retenu les entreprises dont les états financiers étaient disponibles durant les 5 années constituant la période d'analyse exclut principalement les jeunes entreprises et celles peu établies. Cette catégorie d'entreprises représente pour la plupart les entreprises des volets 2 et 3 (gérance d'artistes et secteur para-industriel). Cela est mis en évidence dans le Tableau 15. Pour les volets 1A et 1B, le CA de l'échantillon de 63 entreprises constitue en moyenne respectivement 100 % et 80,5 % du CA des 106 entreprises. Ces proportions sont plus faibles chez les entreprises des volets 2 et 3 (respectivement 44,3 % et 39 %). Bien que les entreprises de gérance d'artistes et du secteur para-industriel soient sous-représentées, généralement le CA des entreprises dont l'évolution est analysée constitue 88,4 % du CA des 106 entreprises analysées en 2018-2019.

Figure 35. Évolution du nombre d'entreprises par volet sur 5 ans



Source : SODEC.

Figure 36. Évolution du nombre d'entreprises selon la spécialisation sur 5 ans



Source : SODEC.

Les données indiquent également que 21 entreprises sur 63 ont changé de volet sur la période 2014-2015 à 2018-2019. Par conséquent, le nombre croissant des entreprises du secteur industriel durant les 5 années est plutôt une bonne nouvelle. En effet, cela signifie que, du début à la fin de la période, il y a eu une bonne progression²⁷ de l'activité des volets 2 et 3. Par exemple, 10 des 19 entreprises du volet 3 observées en 2014-2015 font en 2018-2019 désormais partie des volets 2, 1B ou 1A. Mieux encore, 7 des 32 entreprises des volets 2 et 3 observées en 2014-2015 font en 2018-2019 maintenant partie du secteur industriel (volets 1A et 1B).

Tableau 15. Proportion du CA des entreprises sélectionnées dans celui de l'échantillon de 106 entreprises

Volet 2015-2019	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total général
1A	97,8 %	97,8 %	97,6 %	97,6 %	100,0 %	98,2 %
1B	75,6 %	80,1 %	78,5 %	76,0 %	80,5 %	78,1 %
2	49,2 %	49,9 %	42,8 %	42,0 %	44,3 %	45,1 %
3	56,6 %	44,6 %	46,9 %	37,3 %	39,0 %	45,8 %
Total	86,8 %	85,4 %	85,3 %	85,0 %	88,4 %	86,2 %

Source : SODEC.

Seulement 29 entreprises sur 63 ont gardé la même spécialisation au cours des 5 années étudiées (Figure 36), dont 17 en spectacle, 2 en enregistrement sonore et 3 en gérance. Le nombre d'entreprises spécialisées (en spectacle, en enregistrement sonore ou en gérance) a été au plus haut niveau en 2016-2017. Au cours de cette année, 9 entreprises n'ont pas ventilé la totalité de leurs

²⁷ Les entreprises du volet 1A ciblent en général les entreprises établies et de plus grande taille; les entreprises du volet 1B peuvent être qualifiées d'intermédiaires; les entreprises du volet 2 sont spécialisées en gérance d'artistes; et les entreprises du volet 3 constituent le secteur para-industriel (relève artistique et industrielle).

revenus (s. o.), 5 ont eu des revenus de sources diversifiées et 6 ont tiré majoritairement leur revenu de sources non répertoriées.

Évolution du chiffre d'affaires des entreprises

Dans cette section, nous regardons l'évolution du CA des 63 entreprises observées sur 5 ans, selon leur volet et leur spécialisation.

Selon les volets

Le CA²⁸ varie de 138 M\$ à 169 M\$ sur la période 2014-2015 à 2018-2019, soit un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 5,2 %. Le TCAM des entreprises du volet 2 est de 16,2 %, celui des entreprises du volet 1A est de 7 % et celui des entreprises du volet 3 est de -15,8 %. Comme nous l'avons mentionné dans les graphiques précédents, ces chiffres ne permettent pas d'évaluer l'évolution de l'activité des entreprises par volet, notamment celles du secteur industriel et celles du volet 3 parce que les entreprises changent de volet.

Tableau 16. Évolutions du chiffre d'affaires total par volet (63 entreprises)

Volet 2015-2019	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	TCAM
1A	102 859 570 \$	102 889 257 \$	107 554 270 \$	111 660 509 \$	134 727 803 \$	7,0 %
1B	21 141 962 \$	22 717 018 \$	18 718 148 \$	25 104 690 \$	22 407 981 \$	1,5 %
2	3 765 569 \$	4 531 727 \$	4 554 729 \$	5 292 293 \$	6 875 991 \$	16,2 %
3	10 445 022 \$	9 085 906 \$	8 961 462 \$	4 663 312 \$	5 261 983 \$	-15,8 %
Total	138 212 123 \$	139 223 908 \$	139 788 609 \$	146 720 804 \$	169 273 758 \$	5,2 %

Source : SODEC.

Ainsi, le taux de croissance négatif des entreprises du volet 3 ne s'explique pas forcément par une baisse de leur activité, mais plutôt en partie par un transfert de plus de la moitié des entreprises du volet 3 vers les volets supérieurs. De même, les TCAM positifs des volets 1A et 1B s'expliquent en partie par l'augmentation de la proportion d'entreprises dans ces secteurs au fil des 5 années. Afin de mieux apprécier l'évolution du CA des entreprises, il convient donc d'analyser le CA des entreprises qui ne changent pas de volets au cours des 5 années.

Lorsque nous excluons les 21 entreprises qui changent de volet durant la période d'analyse, le TCAM le plus élevé est observé chez les entreprises du secteur para-industriel (9,4 %), suivi de celui des entreprises de gérance (5,9 %) et de celui des entreprises du volet 1A (3,6 %). Le TCAM des entreprises du volet 1B est de -4,8 %.

Tableau 17. Évolution du chiffre d'affaires total par volet (42 entreprises)

Volet 2015-2019	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	TCAM
1A	102 859 570 \$	97 554 408 \$	96 880 287 \$	101 862 320 \$	118 355 663 \$	3,6 %
1B	11 678 970 \$	11 897 160 \$	8 655 952 \$	9 519 424 \$	9 612 787 \$	-4,8 %
2	3 507 475 \$	3 745 741 \$	3 916 328 \$	4 411 943 \$	4 416 855 \$	5,9 %
3	2 975 900 \$	4 133 140 \$	4 665 088 \$	3 825 176 \$	4 269 190 \$	9,4 %
Total	121 021 915 \$	117 330 449 \$	114 117 655 \$	119 618 863 \$	136 654 495 \$	3,1 %

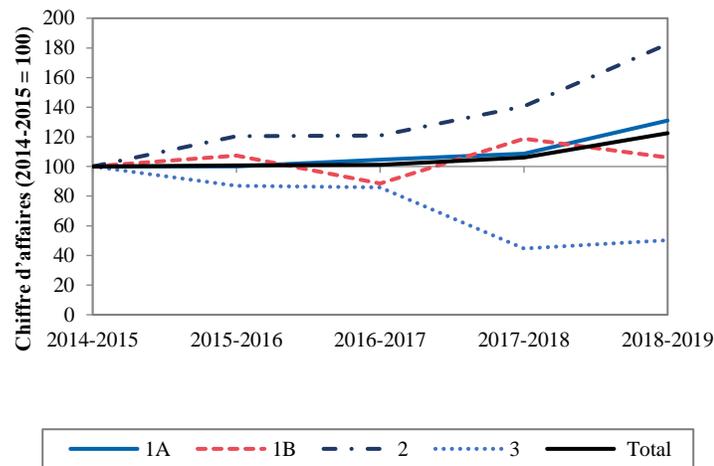
Source : SODEC.

²⁸ La variation du CA ne tient pas compte de l'inflation.

Si nous fixons l'exercice 2014-2015 comme la période de référence, nous notons une tendance à la hausse du chiffre d'affaires total des entreprises des volets 1A et 2. Cette augmentation varie de 0,03 % en 2015-2016 à 31 % en 2018-2019 pour les entreprises du volet 1A, et de 20,35 % à 82,6 % pour les entreprises du volet 2 (Figure 38). Pour ces deux volets, l'augmentation de 2017-2018 à 2018-2019 est plus importante (respectivement de 22,43 points de pourcentage et de 42,06 points de pourcentage). Le chiffre d'affaires des entreprises du volet 1B fluctue de manière alternative à la hausse et à la baisse. Cependant, en 2016-2017, leur CA baisse par rapport à celui de 2014-2015 de 11,46 points de pourcentage.

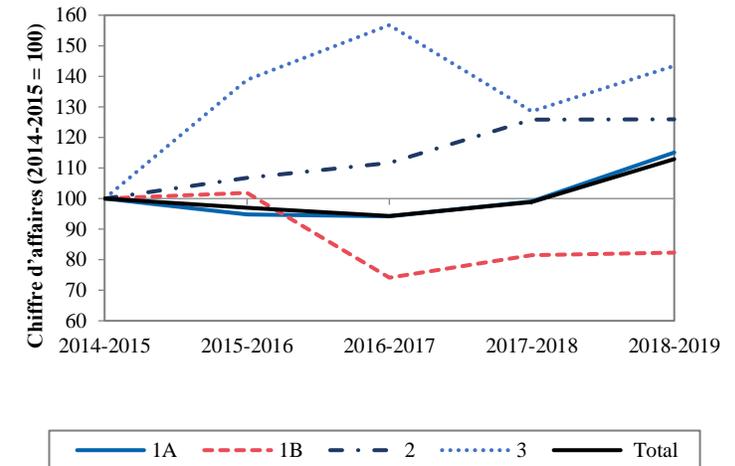
Si on se limite aux 42 entreprises qui ne changent pas de volet durant les 5 années (voir la Figure 37), ce sont les entreprises de gérance d'artistes (volet 2) et du secteur para-industriel (volet 3) qui enregistrent les taux de croissance les plus élevés par rapport à 2014-2015. La croissance soutenue des entreprises du volet 2 varie dès lors de 6,79 % à 25,93 % des revenus de 2014-2015. Par rapport à la Figure 38, la variation du chiffre d'affaires des entreprises de gérance d'artistes de 2017-2018 à 2018-2019 est presque stable (augmentation de 0,14 point de pourcentage). La grosse augmentation observée lorsque l'échantillon est de 63 entreprises peut donc être attribuée à une augmentation de l'effectif des entreprises du volet 2 de 2017-2018 à 2018-2019 (l'effectif passe de 15 à 16). L'augmentation du CA des entreprises du secteur para-industriel par rapport à 2014-2015 varie de 38,89 % à 56,76 % de 2015-2016 à 2016-2017. La baisse enregistrée en 2017-2018 est à présent de 28,22 %. Elle peut être attribuée à une baisse de l'activité des entreprises du volet 3. À partir de 2015-2016, les revenus des entreprises du volet 1B se situent en dessous de ceux observés en 2014-2015. Cela est attribuable à une baisse de l'activité des entreprises. On observe une légère reprise de l'activité des entreprises de 2017-2018 à 2018-2019.

Figure 38. Évolution indicielle du CA des 63 entreprises (période de référence 2014-2015)



Source : SODEC.

Figure 37. Évolution indicielle du CA des 42 entreprises (période de référence 2014-2015)



Source : SODEC.

Selon la spécialisation²⁹

Le CA des entreprises spécialisées en enregistrement sonore (Figure 39) augmente de 36,9 % sur la période 2014-2015 à 2016-2017 et enregistre une baisse de 74,2 % sur la période 2016-2017 à 2018-2019. Cela s'explique par la baisse du nombre d'entreprises spécialisées en enregistrement sonore sur cette période (qui passent de 8 à 5, Figure 36) et par la baisse d'activité dans ce secteur (Figure 40). Le CA des entreprises dont plus de 50 % des revenus sont non admissibles a baissé de 9,3 % en moyenne au cours des 5 ans. Leur CA passe de 16,3 M\$ à 22,4 M\$ (augmentation de 37,4 %) de 2014-2015 à 2016-2017, alors que sur la même période le nombre d'entreprises de ce groupe passe de 9 à 7. De 2016-2017 à 2018-2019, le CA des entreprises dont plus de 50 % des revenus sont non admissibles baisse de 50,7 % (soit 11,4 M\$). Cette baisse peut s'expliquer par la baisse du nombre d'entreprises du volet 1 dans ce groupe d'entreprises ou par la baisse d'activité de ce groupe d'entreprises.

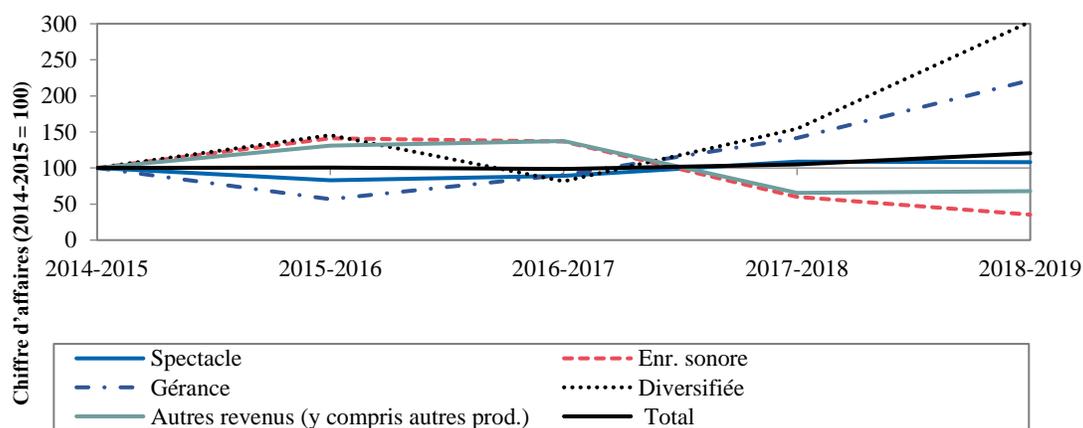
Tableau 18. Évolution du chiffre d'affaires total selon la spécialisation

Spécialisation 2015-2019	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	TCAM
Spectacle	88 832 084 \$	73 675 900 \$	79 312 159 \$	96 681 742 \$	96 176 961 \$	2,0 %
Enr. sonore	12 319 035 \$	17 387 488 \$	16 867 995 \$	7 396 300 \$	4 348 893 \$	-22,9 %
Gérance	2 305 287 \$	1 309 117 \$	2 081 177 \$	3 262 126 \$	5 110 611 \$	22,0 %
Diversifiée	15 129 786 \$	22 049 250 \$	12 339 738 \$	23 333 686 \$	45 818 617 \$	31,9 %
Autres revenus (y compris autres produits)	16 339 188 \$	21 385 990 \$	22 449 436 \$	10 701 568 \$	11 064 616 \$	-9,3 %
Total	134 925 380 \$	135 807 745 \$	133 050 505 \$	141 375 422 \$	162 519 698 \$	4,8 %

Source : SODEC.

On note une augmentation légère, mais soutenue des revenus des entreprises spécialisées en spectacle sur la période 2015-2016 à 2018-2019. Leur TCAM est de 2 %. Le TCAM des entreprises diversifiées est de 31,9 % avec hausse prononcée de 2017-2018 à 2018-2019 (96,4 % ou 22,5 M\$).

Figure 39. Évolution indicielle du chiffre d'affaires total selon la spécialisation (2014-2015 = 100)



Source : SODEC.

²⁹ Sont exclues de l'échantillon les entreprises qui n'ont pas ventilé totalement leur revenu au cours de la période d'analyse.

Selon la source de revenus

Ici, nous regardons la source des revenus de l'ensemble des entreprises de l'échantillon. Comme nous les avons déduits du graphique précédent, les revenus issus de l'enregistrement sonore augmentent de 9,25 % (1,5 M\$) sur la période 2014-2015 à 2016-2017 et baissent de 33,65 % (5,9 M\$) sur la période 2016-2017 à 2018-2019. Sur la même période, les revenus issus du spectacle suivent une progression inverse.

Tableau 19. Évolution du chiffre d'affaires total selon la source de revenus

	Évolution					Total
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
Nombre d'entreprises	55	56	54	57	56	278
Revenus totaux	134 925 380 \$	135 807 745 \$	133 050 505 \$	141 375 422 \$	162 519 698 \$	707 678 750 \$
Enregistrement sonore	16 020 477 \$	17 005 487 \$	17 502 913 \$	12 666 546 \$	11 613 035 \$	74 808 458 \$
Spectacle	72 228 128 \$	69 338 220 \$	68 529 228 \$	77 624 009 \$	93 455 481 \$	381 175 066 \$
Gérance	4 888 392 \$	4 911 017 \$	5 071 227 \$	6 263 119 \$	6 704 609 \$	27 838 364 \$
Autres revenus (y compris autres produits)	20 986 289 \$	21 740 973 \$	20 269 409 \$	22 335 505 \$	26 008 205 \$	111 340 381 \$
Aide publique	20 802 094 \$	22 812 048 \$	21 677 728 \$	22 486 243 \$	24 738 368 \$	112 516 481 \$
SODEC	4 053 054 \$	4 971 114 \$	4 920 991 \$	3 994 330 \$	4 240 423 \$	22 179 912 \$
Crédit d'impôt et autres subv. QC	7 862 101 \$	7 749 454 \$	7 805 342 \$	7 534 049 \$	9 067 904 \$	40 018 850 \$
Subventions canadiennes et autres aides	8 886 939 \$	10 091 481 \$	8 951 395 \$	10 957 864 \$	11 430 041 \$	50 317 720 \$

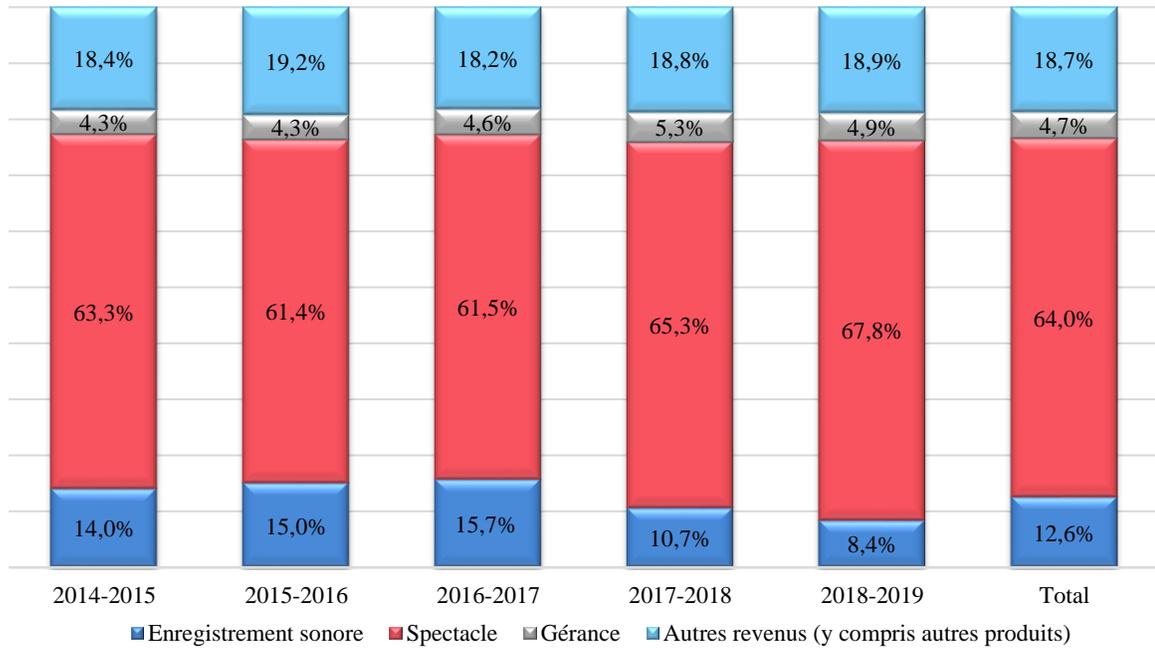
Source : SODEC.

On observe plutôt une baisse de l'activité de 5,12 % (3,7 M\$) sur la période 2014-2015 à 2016-2017 et une augmentation de 36,37 % (24,9 M\$) sur la période 2016-2017 à 2018-2019. On note une augmentation assez stable, mais soutenue des revenus issus de la gérance sur les 5 ans (37,5 % ou 1,8 M\$). Le taux de croissance annuel moyen des revenus issus de la gérance est de 8,2 %. Le taux de croissance annuel moyen des revenus non admissibles au PADISQ (autres revenus) est de 5,5 %, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 1 M\$. L'aide publique progresse également doucement et de manière soutenue au cours des 5 années d'analyse. On note une augmentation de 3,9 M\$ sur la période 2014-2015 à 2018-2019 et un TCAM de 4,43 %.

Proportionnellement aux revenus autonomes, les revenus issus du spectacle représentent une part moyenne de 64 %. Cette proportion est de 18,7 % pour les revenus non admissibles, de 12,6 % pour les revenus issus de l'enregistrement sonore, et de 4,7 % pour les revenus de gérance d'artistes. L'aide publique représente en moyenne 15,9 % des revenus totaux. L'évolution proportionnelle des différentes sources de revenus est la même que celle décrite dans la section précédente³⁰.

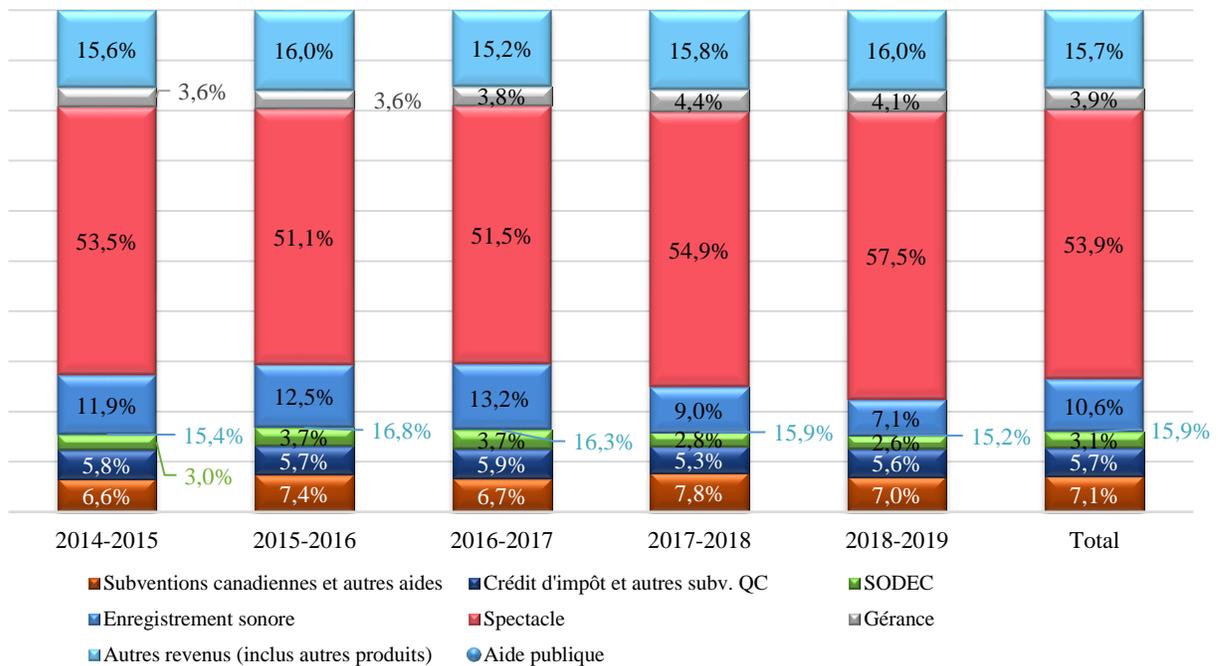
³⁰ Sont exclues de l'échantillon les entreprises dont au moins 50 % de leurs revenus autonomes ne sont pas ventilés (s. o.).

Figure 40. Répartition des revenus en pourcentage des revenus autonomes



Source : SODEC.

Figure 41. Répartition des revenus en pourcentage des revenus totaux

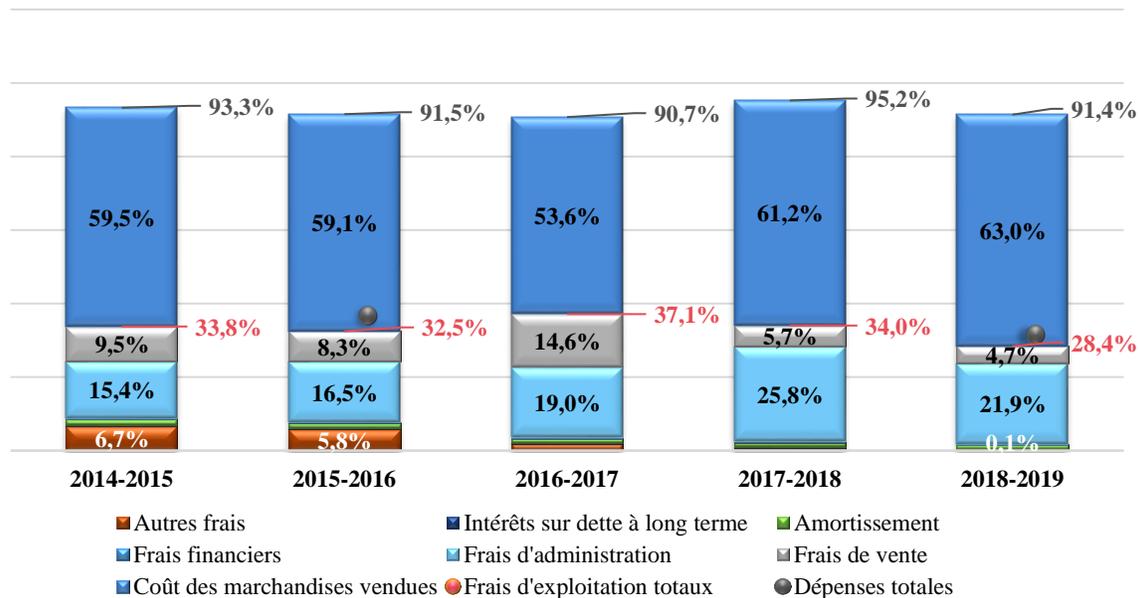


Source : SODEC.

Évolution des dépenses des entreprises

Les dépenses totales représentent en moyenne 92,4 % des revenus totaux. Les coûts directement liés à l'activité de l'entreprise en constituent la plus grande proportion, avec une moyenne annuelle de 59,3 % des revenus totaux. Ces coûts baissent de 7,3 M\$ (5,9 points de pourcentage) sur la période 2014-2015 à 2016-2017 et augmentent de 31,7 M\$ (9,4 points de pourcentage) sur la période 2016-2017 à 2018-2019. Les frais d'exploitation représentent en moyenne 33,1 % des revenus totaux. Ils sont majoritairement constitués de frais d'administration, notamment à partir de 2016-2017, où leur proportion en fonction des revenus totaux varie de 19 % à 25,8 %. Les frais d'administration représentent en moyenne 19,7 % des revenus totaux. Les frais de vente atteignent 14,6 % des revenus totaux en 2016-2017 et représentent une moyenne annuelle de 8,6 %. Les taux les plus bas sont observés en 2018-2019 et en 2017-2018 (respectivement 4,7 % et 5,7 %). Les autres frais (principalement les dividendes) représentent respectivement 6,7 % et 5,8 % des revenus totaux en 2014-2015 et en 2015-2016.

Figure 42. Répartition des dépenses en pourcentage des revenus totaux



Source : SODEC.

Évolution de la marge bénéficiaire des entreprises

Selon les volets

Le TCAM (taux de croissance annuel moyen) de la marge bénéficiaire le plus bas est observé chez les entreprises du volet 1B (-41,5 %). Alors que le taux de marge bénéficiaire est de 8,5 % et de 5,2 % respectivement en 2014-2015 et en 2015-2016, il varie de -0,1 % à 2,4 % de 2016-2017 à 2018-2019. Le TCAM des entreprises de gérance d'artistes et du secteur para-industriel est respectivement de 16 % et de 64 %. Le taux de marge bénéficiaire varie de 10,9 % à 19,4 % pour

les entreprises de gérance, et de 1,7 % à 12,2 % pour les entreprises du secteur para-industriel. Chez les entreprises du volet 1A, le TCAM du taux de marge bénéficiaire est de 8 %.

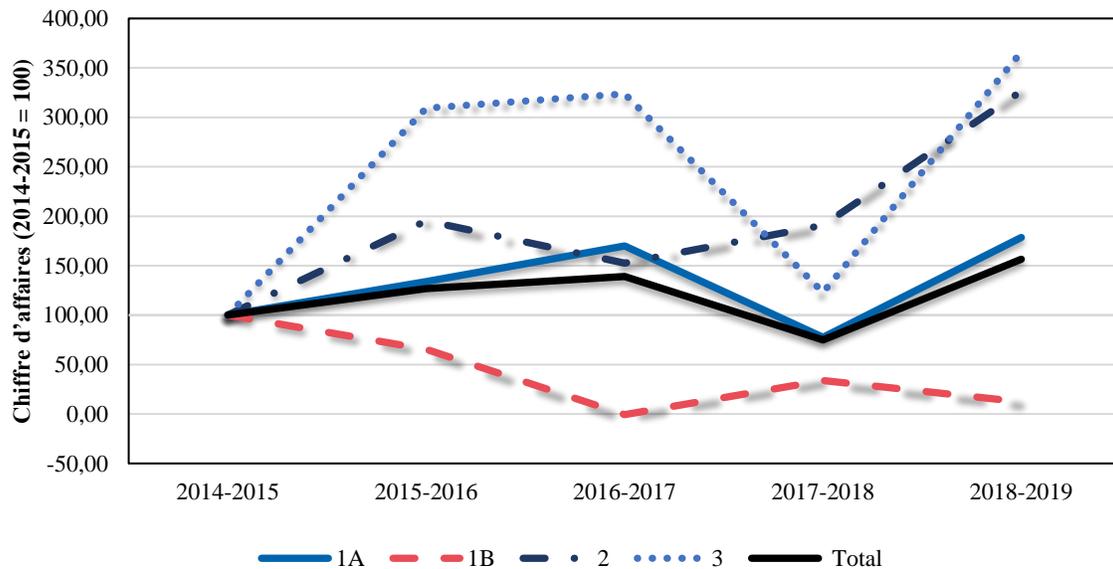
Tableau 20. Évolution du taux de marge bénéficiaire par volet (63 entreprises observées)

Volet 2015-2019	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	TCAM
1A	6,7 %	9,0 %	11,0 %	4,8 %	9,2 %	8,0 %
1B	8,5 %	5,2 %	-0,1 %	2,4 %	1,0 %	-41,5 %
2	10,9 %	17,6 %	13,7 %	14,7 %	19,4 %	15,6 %
3	1,7 %	5,9 %	6,3 %	4,6 %	12,2 %	64,2 %
Total	6,7 %	8,5 %	9,3 %	4,8 %	8,6 %	6,3 %

Source : SODEC.

La Figure 43 nous montre l'évolution du taux de marge bénéficiaire par volet, comparé à 2014-2015. L'évolution du taux de marge bénéficiaire reflète l'évolution indicielle du CA des 42 entreprises qui ne changent pas de volet durant les 5 années (Figure 37). Ce sont les entreprises de gérance d'artistes (volet 2) et du secteur para-industriel (volet 3) qui enregistrent les taux de croissance les plus élevés par rapport à 2014-2015. Les taux de marge des entreprises du volet 1B se situent en dessous de ceux observés en 2014-2015. Pour les entreprises du volet 1A, c'est en 2017-2018 que les taux de marge sont inférieurs à ceux observés en 2014-2015.

Figure 43. Évolution indicielle de la marge bénéficiaire (2014-2015 = 100)



Source : SODEC.

Selon la spécialisation

Le taux de marge bénéficiaire des entreprises spécialisées en enregistrement sonore augmente de près de 6 points de pourcentage de 2014-2015 à 2017-2018 et baisse drastiquement l'année suivante, s'établissant à 2,2 %. On observe également une augmentation importante du taux de marge bénéficiaire des entreprises spécialisées en « autres revenus » (16,9 points de pourcentage).

Tableau 21. Évolution du taux de marge bénéficiaire par spécialisation

Spécialisation 2015-2019	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	TCAM
Spectacle	5,1 %	5,3 %	5,5 %	0,2 %	4,4 %	-3,7 %
Enr. sonore	0,4 %	4,5 %	6,0 %	6,2 %	2,2 %	51,5 %
Gérance	12,3 %	19,8 %	10,7 %	4,4 %	28,5 %	23,4 %
Diversifiée	16,1 %	13,2 %	7,2 %	20,3 %	16,6 %	0,7 %
Autres revenus « y compris autres prod. »	8,8 %	16,3 %	25,7 %	9,4 %	10,4 %	4,4 %
Total	6,5 %	8,3 %	9,2 %	4,6 %	8,9 %	8,4 %

Source : SODEC; sont exclues de cette analyse les entreprises qui n'ont pas ventilé la totalité de leurs revenus.

Nombre et proportion d'entreprises profitables

Par volet, c'est en 2015-2016 et en 2018-2019 qu'il y a le plus d'entreprises profitables (respectivement 54 et 53). Les entreprises des volets 1A et 2 affichent la proportion la plus élevée d'entreprises profitables (par rapport au nombre d'entreprises du volet), avec une moyenne de 91,6 % pour les entreprises du volet 1A, et de 87,2 % pour les entreprises du volet 2. La moyenne annuelle d'entreprises profitables est de 76 % pour le volet 3 et de 68,8 % pour le volet 1B.

Tableau 22. Nombre et proportion d'entreprises profitables (par rapport au nombre d'entreprises du volet)

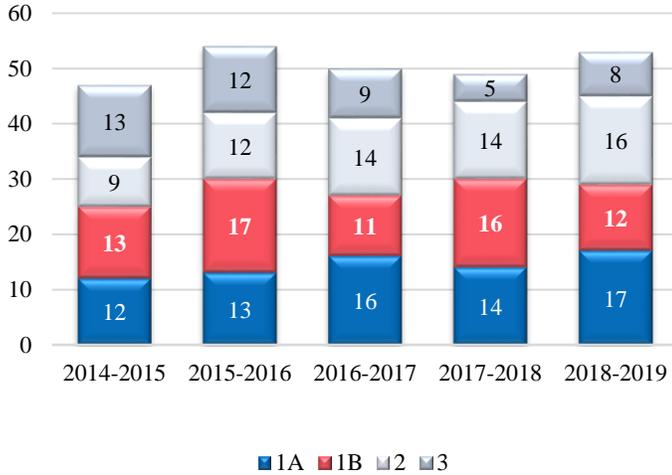
Volets	2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1A	12	100 %	13	86,7 %	16	94,1 %	14	87,5 %	17	89,5 %
1B	13	68,4 %	17	85,0 %	11	57,9 %	16	69,6 %	12	63,2 %
2	9	69,2 %	12	80,0 %	14	93,3 %	14	93,3 %	16	100 %
3	13	68,4 %	12	92,3 %	9	75,0 %	5	55,6 %	8	88,9 %
Total	47	74,6 %	54	85,7 %	50	79,4 %	49	77,8 %	53	84,1 %

Source : SODEC.

Par spécialisation, c'est également en 2015-2016 et en 2018-2019 qu'il y a le plus d'entreprises profitables (respectivement 47 et 48). Ce sont les entreprises spécialisées en spectacle et les entreprises dont plus de 50 % des revenus sont non admissibles qui affichent la proportion la plus élevée d'entreprises profitables (par rapport au nombre d'entreprises dans le domaine de spécialisation), avec une moyenne de 81,8 % pour les entreprises du spectacle et de 80,3 % pour les entreprises spécialisées en autres revenus. La moyenne annuelle d'entreprises profitables est de

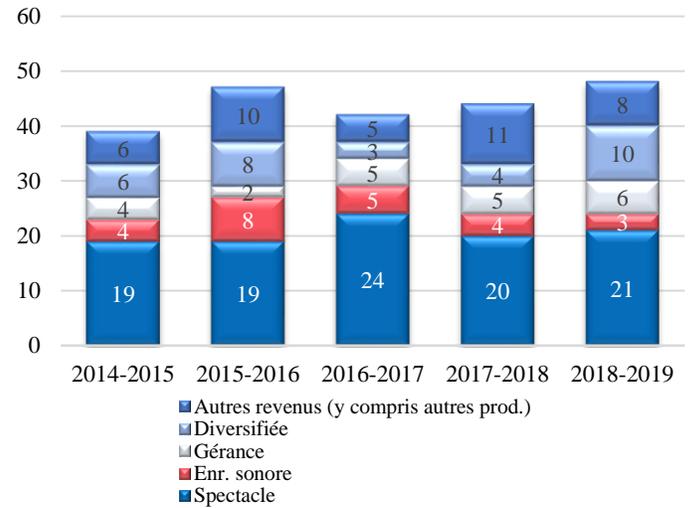
76,7 % pour les entreprises de gérance, de 72,8 % pour les entreprises diversifiées et de 69,3 % pour les entreprises spécialisées en enregistrement sonore.

Figure 45. Nombre d'entreprises profitables selon le volet



Source : SODEC.

Figure 44. Nombre d'entreprises profitables selon la spécialisation



Source : SODEC.

Tableau 23. Nombre et proportion (par rapport au nombre d'entreprises spécialisées dans le secteur) d'entreprises profitables

Spécialisation	2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Spectacle	19	79,2 %	19	82,6 %	24	85,7 %	20	74,1 %	21	87,5 %
Enr. sonore	4	57,1 %	8	100 %	5	62,5 %	4	66,7 %	3	60 %
Gérance	4	66,7 %	2	50 %	5	83,3 %	5	83,3 %	6	100 %
Diversifiée	6	66,7 %	8	80 %	3	60,0 %	4	57,1 %	10	100 %
Autres revenus (y compris autres produits)	6	66,7 %	10	90,9 %	5	71,4 %	11	100,0 %	8	72,7 %
Total	39	70,9 %	47	83,9 %	42	77,8 %	44	77,2 %	48	85,7 %

Source : SODEC.

Conclusion

Les analyses présentées dans ce rapport s'inscrivent dans un contexte de décroissance des revenus issus des enregistrements sonores québécois. Les ventes sur support physique sont en baisse continue, et la hausse de ventes numériques observée sur la période 2004 à 2013 ne compense pas la baisse globale des ventes en enregistrement sonore. Les revenus tirés des services de musique en continu sont anémiques. En chanson et variétés, l'augmentation de l'assistance payante et des revenus de billetterie est essentiellement due à l'humour. Malgré cette précarité financière, les entreprises soutenues par Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés (PADISQ) réussissent dans l'ensemble à passer au travers des changements profonds et continus qui marquent la consommation de la musique. C'est du moins ce que montrent les chiffres : en 2018-2019, le taux de marge bénéficiaire avant impôt des entreprises analysées se situe à 8,1 %. Cela représente une progression d'un point de pourcentage par rapport à 2013-2014. De manière générale, 81 entreprises sur 106 ont réalisé un profit en 2018-2019, contre 73 sur 108 en 2013-2014. La gérance est l'activité la plus rentable. Selon la spécialisation, les entreprises spécialisées en gérance d'artistes (constituées en majorité d'entreprises du volet 2) affichent un taux de marge bénéficiaire de 23,9 % et la proportion d'entreprises profitables y est de 92,3 %. Selon le volet, on remarque que les entreprises du volet 2 (entreprises de gérance d'artistes) ont un taux de marge de 11,1 %, alors que celles du volet 1A ont un taux de marge de 9,2 %. Le volet 1A regroupe cependant la plus grande proportion d'entreprises profitables (89,5 %). Selon la spécialisation, la rentabilité la plus faible est observée chez les entreprises spécialisées en enregistrement sonore, avec un taux de marge bénéficiaire de 2,5 %. En 2013-2014, le taux de marge bénéficiaire des entreprises spécialisées en enregistrement sonore était de 7,8 %. Selon le volet, ce sont les entreprises du volet 1B qui sont les moins rentables, avec un taux de marge de 1,2 % et une proportion d'entreprises profitables de 62,5 %.

Nous observons également une baisse de l'effectif des entreprises du volet 3 : 27 en 2018-2019, contre 48 en 2013-2014. Cela s'explique par le fait qu'il y a de moins en moins d'entreprises qui entrent au PADISQ par ce volet. De même, par rapport à 2013-2014, plusieurs entreprises ont amélioré leurs activités et sont passées aux volets 1B ou 1A.

Hormis les disparités de marge bénéficiaire énoncées précédemment, les résultats financiers globaux cachent de fortes inégalités entre les entreprises du PADISQ. Cette étude montre que 10 % des entreprises les plus importantes possèdent 60 % des revenus totaux, alors que 50 % des entreprises les plus modestes possèdent 7,6 % des revenus totaux. Ces entreprises les plus importantes sont toutes des entreprises du volet 1A. Parmi elles, 6 sont spécialisées en spectacle. Parmi les 15 % des entreprises les plus importantes, 5 sont des entreprises spécialisées en humour et comédie musicale. Seulement 4 entreprises parmi les 35 % des entreprises les plus importantes sont spécialisées en enregistrement sonore. Les 60 % des entreprises les plus modestes sont majoritairement des entreprises des volets 2 et 3.

La part des aides publiques est légèrement moins importante en 2018-2019 en proportion du chiffre d'affaire des entreprises (15,2 % du CA, contre 16,3 % en 2013-2014). Cette baisse proportionnelle de la part de l'aide publique s'explique notamment en raison de l'évolution de la part relative de la SODEC (3,7 % du CA des entreprises en 2013-2014, contre 2,6 % en 2018-2019) et des crédits d'impôt (6,2 % du CA des entreprises en 2013-2014, contre 5,3 % en 2018-2019). La contribution du fédéral augmente quant à elle d'un point de pourcentage, passant ainsi de 6,4 % à 7,4 % entre les deux périodes. Sans aide publique et toutes choses restant constantes, le solde dans tous les

volets est déficitaire. La profitabilité totale des entreprises passe de 8 % à -8,1 %, soit une baisse de 16,1 points de pourcentage.

Ce rapport révèle que 15 entreprises (14,2 %) de notre échantillon tirent majoritairement leur revenu de sources non répertoriées (agence, édition, commandites, etc.). Nous les avons nommées les entreprises spécialisées en « autres revenus ». En effet, les gabarits de la SODEC dans lesquels sont colligées les informations financières des entreprises du PADISQ ne permettent de distinguer que les revenus issus du spectacle, de l'enregistrement sonore ou de la gérance d'artistes. Le chiffre d'affaires des entreprises spécialisées en « autres revenus » est de 12 M\$. Cette catégorie d'entreprises génère plus de revenus que les entreprises spécialisées en enregistrement sonore ou en gérance d'artistes. Nous soupçonnons que la baisse de revenus observée en enregistrement sonore l'ait été au profit des revenus en droits voisins. En effet, les redevances perçues par la Société de gestion collective des droits des producteurs (SOPROQ) résultant des droits d'exécution publique pour les producteurs d'enregistrements sonores sont en augmentation constante depuis plusieurs années. Cependant, il est impossible de le montrer avec les gabarits de compilation de données actuels, mais il serait toutefois intéressant de documenter davantage l'évolution de cette source de revenus. Il serait également pertinent de suivre l'évolution des revenus de l'écoute de musique en continu (*streaming*), qui s'impose de plus en plus comme habitude de consommation de la musique.

La concentration des entreprises dans le domaine du spectacle serait également une piste à explorer davantage. En effet, contrairement aux revenus issus de l'enregistrement sonore ou de la gérance, les revenus issus du spectacle sont détenus à majorité par une poignée d'entreprises.

Enfin, rappelons que les entreprises analysées dans ce rapport évoluent dans un écosystème qui comporte d'autres acteurs, à savoir : les créateurs, les détaillants, les diffuseurs de spectacles, les distributeurs d'enregistrements sonores, les autoproducteurs, etc. Les constats observés dans cette étude ne peuvent être généralisés à ces intervenants. Il serait toutefois intéressant d'examiner comment ils ont évolué et ont fait face aux bouleversements du secteur ainsi que leurs liens économiques avec les entreprises du PADISQ.

Bibliographie

ADISQ. 2019. *L'industrie québécoise de la musique : dynamique et innovante, mais fragilisée et en quête de leviers*, Montréal.

MÉNARD, M. 2002. *L'industrie du disque et du spectacle de variétés au Québec*, Québec.

OCCQ. 2018. *La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2018*, Québec.

PERREAULT, M. 2015. *Situation financière des entreprises du PADISQ*, Montréal, SODEC.

SODEC. 2020. *Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés 2020-2021*, Récupéré sur <https://sodec.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/programme-aide-entreprises-musique-varietes-2020-2021.pdf>.